

au cœur du social

OPTIONS

Jeunes diplômés

Les conditions de l'engagement...

La rencontre entre jeunes diplômés et syndicats se construit souvent dans des difficultés qui relèvent davantage des limites, voire des timidités, de l'action syndicale.
Pages 18 à 29

CHEMINOTS
Le "bien-être"
et le "bien faire"

Page 35

AFFAIRE KERVEL
LA DOUBLE NATURE
D'UN TRADER

Page 48



**Le nucléaire joue une nouvelle manche.
Nous associons Cécile
à son installation en Angleterre.**

**Cécile Dutertre est ingénierie environnement
sur les projets nucléaires en Angleterre.**

Cécile travaille chez EDF au sein de l'équipe chargée de construire des centrales nucléaires EPR en Angleterre. Ce que Cécile privilégie, c'est la performance : 20 % d'électricité en plus pour 30 % de déchets radioactifs en moins, voilà ce que l'EPR promet pour demain.

Découvrez les histoires de ceux qui changent l'énergie dès aujourd'hui sur edf.com

EDF
CHANGER L'ENERGIE ENSEMBLE

A close-up photograph of a woman's neck and shoulder. She is wearing a necklace made of six spherical ornaments, each featuring a map of the world. The ornaments are strung on a thin wire. The woman has dark hair and is wearing a dark, possibly black, top.

AIRFRANCE

*Plus de 800 destinations
avec nos partenaires SkyTeam.*

★ BETC Euro RSCG

AIRFRANCE KLM

airfrance.fr



**Vous aidez
une personne
en perte d'autonomie ?
Mobilisez-vous
à nos côtés le
23 novembre 2010 !**

Aux côtés des aidants de personnes en perte d'autonomie depuis plusieurs années, la Macif renforce son engagement avec le projet Aidants & Aidés. Point de départ, une grande enquête nationale a permis d'interroger directement les aidants sur leurs besoins et leurs attentes. Ensuite, l'organisation d'une vingtaine d'Ateliers citoyens dans toutes les régions Macif jusqu'à septembre 2010 permet d'aller à leur rencontre et de leur offrir une tribune.

**Enfin, le 23 novembre 2010 les
“1ers États généraux Aidants & Aidés” se**

tiendront à Paris afin de porter le débat au

niveau national en impliquant les pouvoirs publics. Cet événement a pour ambition de rassembler plus de 2 500 personnes, à la Cité des sciences et de l'industrie. Bloquez cette date et faites-la connaître !

Pour en savoir +
www.aidants-aides.fr

COUPON RÉPONSE

À retourner sous pli non affranchi à :

Macif-Mutualité - Communication - LIBRE RÉPONSE 79398 - 75443 PARIS cedex 9

A&A - AP/Guide autonomie/04-2010

**Aidez-nous
à mieux vous
connaître :**

Je suis (cocher la case) :

- aidant (ou j'ai été aidant(e)),
- proche parent(e) d'aidant (enfant, conjoint, etc.),
- intéressé(e) par les enjeux de la perte d'autonomie,
- professionnel de santé.



Oui, je souhaite être invité(e) aux 1ers États généraux Aidants&Aidés, qui se dérouleront le 23 novembre 2010 à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris.

Prénom :

Nom :

N° sociétaire Macif (le cas échéant) :

Mail :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

N° portable :

Loi informatique et libertés (06/01/1978)

Les données à caractère personnel recueillies par ce document sont obligatoires pour l'enregistrement de votre demande et seront informatisées pour des besoins de gestion interne. Sauf opposition de votre part, et à l'exception des données de santé, elles pourront être utilisées à des fins de prospection et communiquées aux sociétés et partenaires du groupe Macif. Vous disposez à l'égard de ces données d'un droit d'accès et de rectification auprès de la direction générale de Macif-Mutualité, BP 69109, 79061 Niort Cedex 9, responsable du traitement. Je m'oppose à ce que les données soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale pour le groupe Macif / par ses partenaires. J'accepte de recevoir toute information commerciale par courrier électronique de la part du groupe Macif concernant ses produits et services / par ses partenaires concernant leurs produits et services.

MACIF - Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France et des cadres et salariés de l'Industrie et du Commerce. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances.

**MENSUEL
DE L'UGICT-CGT**
 263, rue de Paris
 Case 431,
 93516 Montreuil Cedex
 Tél. : 01 48 18 84 33
 Fax : 01 48 51 64 57
 Courriel :
 <options@ugict.cgt.fr>

**DIRECTRICE
DE LA PUBLICATION**
 Marie-José Kotlicki

RÉDACTEUR EN CHEF
 Pierre Tartakowsky

**RÉDACTEUR EN CHEF
TECHNIQUE**
 Vladimir Sartin

RÉDACTEUR GRAPHISTE
 Anne Dambrin

RÉDACTION
 Valérie Géraud
 Martine Hassoun
 Christine Labbe
 Gilbert Martin
 Louis Sallay

ADMINISTRATRICE
 Claire Chaumeron

PUBLICITÉ
 Claire Chaumeron
 Tél. : 01 48 18 84 32

PHOTOGRAVURE
 Anne Dambrin

IMPRESSION
 Siep – Rue des Peupliers
 77590 Bois-le-Roi

CONCEPTION GRAPHIQUE
 Ligne neuf
 111, rue Saint-Maur
 75011 Paris

Commission paritaire :
 0112 S 08090
 du 18/01/2007
 ISSN : 1154 – 5658

Dépôt légal:
 3^e trimestre 2010



éditorial

Gagner ensemble

La mobilisation massive et exceptionnelle du 7 septembre contre la réforme des retraites a dérouté un gouvernement trop confiant et persuadé que les Français s'étaient résignés. Mais la donne a changé. Non, la réforme gouvernementale ne passe décidément pas! Cette loi, aussi inique qu'inefficace, ne fermera pas le débat. Les seuls arbitres restent les salariés et l'opinion publique. L'encadrement est aussi fortement sensibilisé et vigilant. A juste titre, car l'autisme gouvernemental s'accorde avec l'attitude réactionnaire du Medef pour ignorer la montée constante de la souffrance au travail malgré un discours de circonstance.

Non seulement cette réforme ne prend pas en compte la pénibilité de certains métiers, mais elle nie totalement la pression coercitive subie par l'encadrement, pression qui entraîne de nouveaux drames humains : vingt-cinq nouveaux suicides depuis janvier chez France Télécom. Changer la direction pour que rien ne change dans le management conduit aux mêmes impasses. C'est donc l'ensemble de la pénibilité dans sa diversité, y compris au sein même du travail qualifié, qui doit être reconnue. Il s'agit d'obtenir un départ anticipé pour les métiers pénibles et le maintien de l'âge du départ à la retraite à soixante ans pour tous.

Si l'encadrement s'est mobilisé pour la Rtt, pour l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, il se mobilise avec la même cohérence, aujourd'hui, pour le droit à une vie après le travail.

Il rejoint les préoccupations de la jeunesse. On ne peut parler de réforme d'avenir sans prendre en considération, dans l'évolution du salariat, l'élévation générale des qualifications ni faire l'impasse sur des parcours d'insertion professionnelle chaotiques, de plus en plus longs. De stage en stage, les jeunes voient l'horizon de la retraite s'éloigner d'autant.

Sur 740 000 d'entre eux sortant du système scolaire chaque année, 60% sont diplômés, dont 44 % de l'enseignement supérieur. C'est à l'âge moyen de trente ans qu'ils accèdent à un travail relativement stable. Ces jeunes font leurs comptes : c'est non à l'allongement sans fin des annuités, sauf à leur appliquer le principe de la double peine : une non-reconnaissance des diplômes à l'embauche à laquelle s'ajoute une retraite amputée à... soixante-sept ans!

La validation des années d'études dans le calcul des retraites est une nécessité : étudier, c'est déjà travailler.

Que dire, par ailleurs, d'une réforme prétendue « équitable » qui refuse d'autres financements crédibles et possibles pour les retraites et persiste à faire payer 95 % de la note au monde du travail sans toucher à une autre répartition de la richesse!

Gagner une véritable réforme pour une retraite pleine et entière à soixante ans est juste et efficace. C'est la seule réforme qui préservera les générations futures.

Elle est à portée de main dans la poursuite et la ténacité d'un puissant mouvement social. Ensemble, réussissons la prochaine étape, le 23 septembre!



CANDILLE / OPTIONS

Marie-José Kotlicki

**SECréTAIRE GÉNéRALE DE L'UGICT-CGT
DIRECTRICE D'OPTIONS**

8 à propos Au fil de l'actualité

mouvement

9 Rentrée scolaire
Les enseignants sous tension

10 Budget
Niches sur la sellette

Hôpital Insécurité sanitaire

11 Emploi
Le 29, dans toute l'Europe

Pakistan
Aide d'urgence

Mathématiques
Deux Français récompensés

12 Septembre en colère



THIERRY NECTOUX

14 Xénophobie

Ouvrir d'urgence des alternatives
Entretien avec Jean-Pierre Dubois, président de la Ligue des droits de l'homme

16 Campus pour l'emploi
Jeunes diplômés : programme revendicatif chargé

17 Retraite
Un Livre vert qui inquiète la Ces
Migrants
Défendre les conditions de travail
Médias
Les métallos brésiliens se dotent d'une chaîne TV

ENCARTS CENTRAUX

- Options Mines-Energie (16 pages)
- Options Publics (8 pages)

focus

JEUNES DIPLOMÉS



Les conditions de l'engagement

Pages 18 à 29: La génération présente connaît un phénomène de déclassement, un décalage entre l'emploi occupé et le niveau de diplôme, entraînant une diminution de rémunération. Un contexte qui complique la syndicalisation. Dans les industries électriques et gazières, la Cgt et l'Ufict intègrent de longue date le souci de bien accueillir les jeunes embauchés, souvent diplômés. Reste que cet accueil n'a rien d'évident ou de spontané. Quelles démarches, quelles innovations mettre en œuvre pour faire toute leur place aux jeunes diplômés et ainsi améliorer la transmission et le développement de l'outil syndical ?

Table ronde avec Philippe Genet, Fabrice Hallais, Jean-Loup Leroux, Michel Vakaloulis, Valérie Géraud.

BULLETIN D'ABONNEMENT

● Options (*mensuel, 10 numéros par an*):

Edition générale 32 €
Edition avec encart professionnel 39 €

● Tarif spécial **accueil nouvel abonné (6 numéros) ... 12 €**

● Retraités, étudiants, privés d'emploi 25 €

● Joindre le règlement à l'ordre d'**Options**

263, rue de Paris – Case 431 – 93516 Montreuil Cedex

Tél. : 01 48 18 84 33 – Fax : 01 48 18 81 09

Courriel : <options@ugict.cgt.fr>

NOM

PRÉNOM

BRANCHE PROFESSIONNELLE

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

terrains

30 Retraites

Deux conceptions qui s'affrontent



JEAN-CLAUDE MOSCHETTI / REA

31 Arrco/Agirc

Vers des négociations

32 Web 2.0

Quels outils pour l'interaction syndicale?

33 Management

L'évaluation devant les juges

34 Bloc-notes

Ugict: agenda et rendez-vous

terrains

35 Souffrance au travail

Les cheminots lient « bien-être » et « bien faire »

36 Travail

Ce qui fait souffrance

droits

37 Fonction publique territoriale

Substitution de l'évaluation à la notation

38 Santé au travail

Des ressources juridiques à connaître



CHRISTINE PALAZZ / MAXPPP

hors champs

40 Louvre Acquisitions

Plus de mille dessins engrangés en six ans

41 Paris La muse tragique par force de Felix Nussbaum

42 Expositions

Comment Miquel Barceló a conquis la ville d'Avignon



© MIQUEL BARCELÓ / ADAGP

platines

45 Stravinsky «Les Noces», «Oedipus Rex»

Jordi Savall «El Nuevo Mundo»

bouteilles

45 Primeurs 2009 Les limites d'un système

lire

46 Les polars ARGENTINE 2001 Bilan d'une société à la dérive

47 Les romans L'ORIENT SIMPLEMENT Le temps du temps

hors champs

48 Finance

La double nature d'un trader



OLIVIER LEJEUNE / MAXPPP

50 Libre propos

« L'emploi de cent soixante mille salariés était en jeu »

grilles

52 Echecs et mots croisés

à propos

L'été de tous les romans-feuilletons...

Les congés sont terminés, les écoles ont fait leur rentrée et les manifestations ont pris une belle avance sur l'automne. C'est le moment d'un petit coup d'œil rétrospectif sur un été qui aura combiné le roman-feuilleton, le vaudeville sportif et les scènes de chasse en Bavière. Le roman, c'est bien évidemment celui de la famille Bettencourt, de sa domesticité, de son île paradisiaque et défiscalisée à l'insu de son plein gré, de ses écoutes majordomiques et de ses relations privilégiées avec les cercles du pouvoir, le vrai, celui qui tutoie l'argent. Genre « *tu me donnes 100 000 en euros en coupures usagées, je te donne un aveuglement fiscal pluriannuel* ». Cet été, donc, l'affaire Bettencourt devient l'affaire Woerth, du nom d'un ministre réputé compétent et minutieux. Tout a été dit et écrit sur M. Woerth, sur sa femme, employée par M^{me} Bettencourt à son instigation, sur la confusion de ses casquettes de ministre des Finances, de trésorier de l'Ump et de collecteur de fonds pour des structures chargées de violer l'esprit de la loi sur le financement des partis. La loi s'y intéresse et on la comprend. Mais, au-delà de la loi, l'homme aura donné le spectacle pitoyable du délinquant moyen empêtré dans ses dénis successifs et maladroits. L'affaire aura coûté leur carrière à deux secrétaires d'Etat, sacrifiés sur l'autel de la colère publique. Elle aura surtout montré ce qu'il en est de la République juste promise par le candidat à la présidentielle.

Surtout au travers des déclarations des uns et des autres, volant avec plus ou moins de finesse au secours du soldat Woerth présenté comme la

SI LES ROMS, C'ÉTAIT POUR FAIRE OUBLIER L'AFFAIRE WOERTH COMMENT FAIT-ON OUBLIER L'AFFAIRE DES ROMS ?



malheureuse victime d'un monde médiatique voué tout entier à l'antisarkozysme... On retiendra, entre mille perles, celle de Jean-François Copé, vitupérant contre un « *détestable esprit du 4 août* ». Pour ceux de nos lecteurs qui auraient la mémoire défaillante, rappelons que, le 4 août 1789, l'Assemblée constituante abolissait les priviléges, faisant ainsi passer la France d'une société structurée par les castes à une société basée sur l'égalité de ses citoyens. Mais la République a-t-elle encore du sens pour MM. Copé, Woerth, Hortefeux ? Sans doute. Mais un sens très particulier... Dans ce contexte ô combien délétère, l'entêtement du président de la République à « couvrir » son ministre pourtant carbonisé n'a eu que peu à voir avec une quelconque solidarité. Jugeant l'homme condamné, l'Elysée a choisi d'en amuser la galerie, jugeant finalement plus profitable que l'on parle d'un hypothétique retrait de Woerth plutôt que de son projet sur nos propres retraites. Comme ne manquerait pas de le chanter l'ami Copé en souvenir de la *Carmagnole*: « *Mais son coup a manqué...* »



NICOLAS DATICHE / MAXPPP

Coupe du monde : du scandale à la diversion

Dans la famille diversion, on aura également eu les Bleus. Non pas que l'on veuille ici minimiser les tribulations peu glorieuses – voire pas honorables du tout – de l'équipe sélectionnée pour la

Coupe du monde. Il y aurait en fait beaucoup à dire, à la fois sur la façon dont ces mésaventures ont fait resurgir le visage hideux du racisme social et sur la façon dont le sport souffre d'être soumis à une régulation de plus en plus lourde et de l'argent et de fédérations qui se trouvent de fait au-dessus, ou à côté, des lois. Un monde étrange, en vérité, au moins aussi opaque et passionnant que les boudoirs de M^e Bettencourt et parfois aussi mal fréquenté. Toujours est-il que l'affaire aura été servie au bon peuple chaque jour, que chaque journal aura nourri des flashes spéciaux et que le président de la République soi-même aura jugé utile de recevoir, séance tenante, le capitaine de l'équipe de France. Qu'il ne soit pas dit que le magistrat suprême de ce pays ne s'occupe que de vétilles ennuyeuses comme le financement des pensions ou la situation de l'emploi. En a-t-il trop fait ? Toujours est-il qu'il a dû tirer le constat que, là encore, la diversion tournait court. Les sondages, tous à la déprime, indiquaient un avis de tempête aussi bien sur le dossier des retraites que sur l'affaire Woerth, devenue le symbole même d'un système fonctionnant aux antipodes de la solidarité et de la justice. Que faire, que faire, que faire ? Eh bien, comme d'habitude, partir à la pêche au gros du côté des faits-divers et du sang sur les carreaux. Tiens, cette attaque de banque à Grenoble, ça pourrait nous porter loin, pourquoi pas jusqu'à la prochaine présidentielle...

“D'origine étrangère”, moins égaux que d'autres...

Lorsque Coluche expliquait benoîtement que certains étaient plus égaux que d'autres, il voulait faire rire. Et réfléchir. Dans son discours de Grenoble, Nicolas Sarkozy reprend la recette à son compte. Pour faire peur et tuer la réflexion. Plus question de jouer à la baballe avec les Bleus ou d'agiter le petit Woerth au bout d'un hameçon. La diversion devient perversion et le propos violemment dénonciateur. De quoi ? Des étrangers en général, tous facteurs de délinquance, et des Rroms en particulier, ou des Roumains, ou des gens du voyage, enfin les pas comme nous, dont il faut impérativement débarrasser le sol national. Dans la foulée, il brandit la menace d'une déchéance de nationalité pour les délinquants «français d'origine étrangère»... Bref, c'est le fameux débat sur la nationalité qui, chassé il y a quelques mois par la fenêtre, nous revient en majesté par la grande porte. La levée de boucliers est immédiate et massive. Chacun témoigne de ce que les Rroms sont des victimes et non des délinquants ; qu'il est impossible dans une république de créer des catégories multiples de citoyens, sauf évidemment à officialiser les discriminations ; et qu'il ne faut pas compter sur les Rroms pour faire oublier les retraites. Résultat : une belle rentrée sociale qui marche sur deux pieds, les 4 et 7 septembre.

Pierre TARTAKOWSKY

RENTRÉE SCOLAIRE LES ENSEIGNANTS SOUS TENSION

LES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE ÉTAIENT EN GRÈVE LE 6 SEPTEMBRE ET PRÉSENTS EN TRÈS GRAND NOMBRE DANS LES MANIFESTATIONS DU 7, DÉNONÇANT LES CONDITIONS ALARMANTES DE LA RENTRÉE SCOLAIRE.



REN ZHENGAI / MARKPP

«*Situation tendue*» du fait de l'arrivée de plus de vingt-cinq mille élèves dans le secondaire, alors que près de quatre mille postes en moins sont ouverts au recrutement. De gros problèmes de pénurie sont à prévoir «*dans le remplacement des professeurs absents*», avec «*un malaise*» croissant des enseignants, des choix budgétaires qui «*préparent assez peu l'avenir*». De plus, de gros risques pèsent après la décision de lancer dans les classes seize mille professeurs stagiaires sans formation pédagogique préalable, qui se soldera par de très grosses disparités de situations en fonction des difficultés et du soutien de tuteurs dont ils sont censés bénéficier. Ce constat sévère et alarmant sur la politique éducative du gouvernement n'est pas dressé par une organisation syndicale enseignante, mais par trois éminents membres de l'Inspection générale de l'Education nationale dans une «*Synthèse sur la préparation de la rentrée scolaire 2010*» destinée au ministre et qui aurait dû rester confidentielle. La fuite a eu lieu trois jours après la grande journée d'action nationale des enseignants du secondaire du 6 septembre, à l'appel du Snes-Fsu, auquel s'était notamment jointe la Cgt. Une mobilisation inédite, trois jours seulement après la rentrée des classes, qui répond à la situation particulièrement grave de l'Education nationale. Méprisé et abandonné depuis des années, le corps enseignant tout entier se déifie d'un gouvernement qui a tourné le dos à toute ambition en matière d'éducation. Les contentieux sont innombrables. Les effectifs sont exsangues : moins seize mille postes encore cette année, et autant l'an prochain ; en guise de «*revalorisation*» par une réforme de la formation, le ministère signifie aux jeunes enseignants qu'ils n'ont pas besoin de formation pour enseigner... et la réforme du lycée entre en application tambour battant sans qu'aucun débat ait permis aux enseignants d'y participer ou d'y adhérer un tant soit peu, le seul objectif étant encore et toujours de réduire l'offre scolaire et de faire travailler plus chaque enseignant pour que chacun d'entre eux «*coûte*» moins cher. Vous avez dit «*tensions*» ? V.G.

BUDGET NICHE SUR LA SELLETTE



C'est le 29 septembre prochain que doit être présenté en conseil des ministres le projet de loi de finances pour 2011. Grâce aux économies réalisées et aux recettes espérées du – léger – retour de la croissance, l'objectif du gouvernement est de ramener le déficit public à 6 % du Pib dès 2011, contre 8 % actuellement. Pour y parvenir, le gouvernement a d'ores et déjà annoncé un gel des dépenses publiques pour trois ans ainsi qu'une réduction des niches fiscales et sociales à hauteur de 10 milliards d'euros, dont 500 millions sont attendus d'une diminution générale de 10 % portant sur une vingtaine de niches. A l'heure où nous écrivons, les derniers arbitrages n'avaient pas été rendus par le pouvoir exécutif.

Un «*exercice subtil et difficile*», pour reprendre la formule de François Baroin, ministre du Budget, qui a parlé d'un effort «*substantiel à partager entre les entreprises et les ménages*». Substantiel: c'est en tout cas une certitude dans un contexte de non-remise en cause du bouclier fiscal et de refus présidentiel de mener une vraie réforme fiscale. Car on ne sait toujours pas précisément quelles seront les niches visées par le fameux «*coup de rabot*», même si le ministre du Budget a affirmé que les «*publics fragiles*» tout comme la politique familiale seront épargnés.

Niche après niche: c'est donc une rude bataille qui s'annonce, à quelques semaines de l'ouverture du débat parlementaire. Et c'est une mise à plat de l'ensemble des aides et des exonérations fiscales et sociales que demande la Cgt, en précisant: sur un total de 100 milliards d'euros (niches fiscales et exonérations de cotisations sociales comprises), «*il s'agit de supprimer celles qui ne sont pas justifiées d'un point de vue économique et social*». A cette exigence, s'ajoutent d'autres propositions et revendications⁽¹⁾: la suppression du bouclier fiscal, l'élaboration d'une réforme de la fiscalité et d'une meilleure progressivité de l'impôt, la révision, enfin, de l'impôt sur les sociétés «*afin de favoriser l'investissement productif et pénaliser la tendance à la distribution de dividendes aux actionnaires*». C.L.

(1) Voir sur ce sujet, notamment, la *Note économique de la Cgt*, n° 129, mai 2010.

HÔPITAL INSÉCURITÉ SANITAIRE

En Ile-de-France, une proposition de l'Agence régionale de santé rendue publique au début septembre fait grand bruit. Pour des raisons strictement financières, l'Ars projette de ramener à un seul par département le nombre d'établissements chargés d'assurer les urgences en chirurgie, radiologie et biologie. Conséquence: ce projet entraînerait pour la population francilienne une forte «*insécurité sanitaire*» et «*un surengorgement des services d'urgence restants*». C'est ce que dénoncent, dans un communiqué commun, la Fédération Cgt de la santé et de l'action sociale et l'Union régionale d'Ile-de-France, en demandant le retrait du projet. Pour la Cgt, opposée à cette logique comptable, ce sont au contraire les moyens humains et matériels qui font défaut à l'hôpital; moyens qui doivent être fonction des besoins «*recensés au niveau de chaque bassin de vie et de travail*», en partenariat avec tous les acteurs concernés, que ce soient ceux de l'hôpital, de la médecine de ville et des structures sociales et médico-sociales. Dans tous les établissements possédant un service d'urgence était prévue une convocation extraordinaire des Chsct (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) afin d'évaluer les conditions d'exercice des personnels mais aussi les conditions d'accueil et de prise en charge des patients. C.L.



SALAIRS DES CADRES: LES EFFETS DE LA CRISE

39 %

c'est le pourcentage des cadres restés dans la même entreprise qui déclarent avoir été augmentés au cours de l'année 2009; ils étaient 51 % dans ce cas un an plus tôt, note l'étude annuelle réalisée par l'Apec (Association pour l'emploi des cadres) sur le salaire des cadres. Ce recul important, soulignent les auteurs de l'étude, «*concerne autant les augmentations individuelles que collectives*». Le niveau des augmentations est, par ailleurs, lui-même en baisse. Enfin, 8 % des cadres déclarent que leur rémunération totale a diminué en 2009 (contre 6 % en 2008), en raison principalement de la baisse de la part variable.

EMPLOI

LE 29, DANS TOUTE L'EUROPE

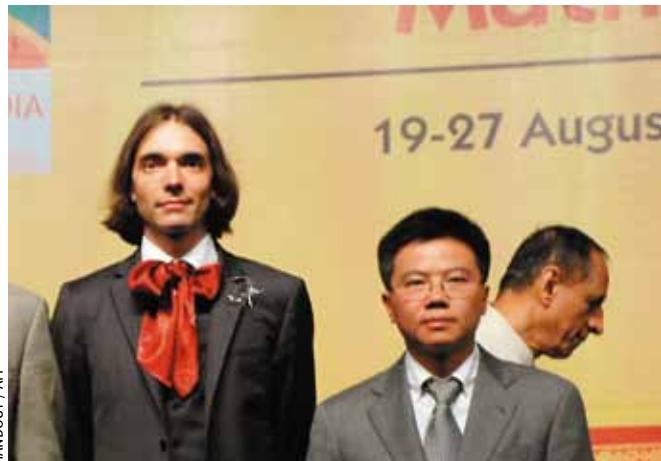


CLAUDE CANDILLE

«Pour l'emploi, la justice sociale et la solidarité», plusieurs dizaines de manifestations sont attendues, le 29 septembre, dans toute l'Europe. A l'appel de la Confédération européenne des syndicats, une manifestation se tiendra ce jour-là à Bruxelles. Au Portugal, en Lettonie, à Chypre, en Lituanie, en Pologne et en Tchéquie, des défilés devraient aussi être organisés, tandis qu'en Espagne les salariés sont appelés à une grève générale. Avec ses vingt-trois millions de demandeurs d'emploi et ses cohortes de travailleurs précaires, le continent européen n'a pas réussi à reprendre le chemin de la croissance. En Asie, en Afrique, en Amérique latine ou du Nord, l'activité est repartie de plus belle. Ici, tous les indicateurs sont au rouge: l'emploi, la consommation et l'investissement. «L'agenda du Conseil donne l'impression d'être hostiles aux intérêts des travailleurs», déplorait John Monks, le secrétaire général de la Ces, le 7 juillet, devant les responsables gouvernementaux de l'Union chargés de l'emploi et des politiques sociales. «Les débats actuels [...] se concentrent autour de l'idée qu'il faut, d'une part, accroître l'offre de main-d'œuvre et, d'autre part, augmenter l'âge de la retraite pour faire face au vieillissement de la population. A aucun moment, il n'est reconnu qu'il y a déjà actuellement un volume très important de demandeurs d'emploi alors même que les offres d'emploi font défaut.» Cette cécité, ajoutait-il, ne permettra pas de renouer avec la croissance. Le 29 septembre, tous les salariés de l'Union sont donc appelés à se mobiliser pour imposer une autre politique. Une politique qui permette la création «d'emplois de qualité, d'emplois stables et le développement de la formation pour tous», qui assure «un salaire décent», «une protection sociale forte», protège les services publics et garantisse l'avenir des retraites. C'est possible, en est convaincue la Ces. Pour cela, des mesures doivent être prises permettant le développement de politiques industrielles et un renforcement des moyens de coordination et de transparence fiscale pour éviter le dumping social. En instaurant «une taxe sur les transactions financières, il serait possible d'assurer une politique publique d'investissement», assure-t-elle. Le 29, la mobilisation contre les plans d'austérité sera donc au cœur de cette nouvelle journée d'action. M.H.

PAKISTAN AIDE D'URGENCE

Après les récentes inondations dans la province méridionale du Sind, au Pakistan, l'Onu évoque désormais le chiffre d'au moins 10 millions de personnes sans abri, contre 4,8 millions estimées il y a quelques semaines. Pour les Nations unies, le drame que vit aujourd'hui le Pakistan est «*l'une des plus graves crises humanitaires*» de son histoire, en tenant compte du nombre de personnes ayant besoin d'assistance et de l'importance du territoire à couvrir – l'équivalent d'un pays comme l'Angleterre – pour leur porter secours. C'est à la fin du mois de juillet que le pays a commencé à souffrir de pluies torrentielles, inondant près de 20% du territoire pakistanaise et engloutissant plusieurs millions d'hectares de cultures. Une véritable catastrophe pour ce pays, à la fois humaine et économique, où une majorité d'habitants subsiste grâce aux revenus agricoles. Après le retrait des eaux, dans le nord, le centre et l'est, touchés dès le début par ces inondations, ce sont des champs de boue qui structurent désormais le paysage. Pourtant, à ce jour, l'aide internationale a toujours beaucoup de mal à arriver. A peine plus de 60% de l'aide d'urgence nécessaire a été apportée, précisent les Nations unies au début du mois de septembre, en s'inquiétant de la lenteur de la réaction de la communauté internationale. Le gouvernement pakistanaise fait état, au même moment, d'un bilan de 1 760 morts. C.L.



HANDOUT / AFP

MATHÉMATIQUES DEUX FRANÇAIS RECOMPENSÉS

Le 19 août dernier, deux scientifiques français ont reçu, en Inde, la médaille Fields. Décernée tous les quatre ans à des mathématiciens de moins de quarante ans, elle est considérée, dans ce domaine, comme l'équivalent du prix Nobel. Les deux lauréats sont Ngô Bao Chau, professeur à l'université de Chicago, et Cédric Villani, professeur à l'Ecole normale supérieure de Lyon et directeur de l'institut Poincaré à Paris. Ils ont été respectivement récompensés pour leurs recherches sur la théorie des nombres et leurs travaux en théorie cinétique, notamment. A ceux qui émettent des doutes récurrents sur la nécessité de la recherche fondamentale, ces deux nouveaux médaillés montrent, une nouvelle fois, le haut niveau des mathématiques françaises. Depuis la création de ce prix, il y a soixante-quinze ans, près du quart des médailles Fields ont été décernées à des scientifiques français ou ayant fait leurs études dans l'Hexagone. Seuls les Etats-Unis ont fait mieux. C.L.

SEPTEMBRE

RETRAIT SALAires

4 SEPTEMBRE POUR LA CITOYENNETÉ

Sur l'initiative d'associations, d'organisations syndicales et de partis politiques, près de 140 manifestations qui ont accueilli 100 000 personnes ont eu lieu partout en France sous l'unique bannière : "Contre la xénophobie et la politique du pilori." Plus de 60 000 personnes ont également signé un appel citoyen pour dire leur refus face aux dangereuses dérives gouvernementales. Des manifestations ont eu lieu devant les ambassades de France à Barcelone, Bruxelles, Londres, Bucarest, Rome, Vienne.

La rentrée sociale n'aura pas attendu l'automne. Les manifestations des 4 et 7 septembre, la grève des enseignants indiquent un niveau de mobilisation sans doute jamais atteint lors d'une rentrée.

Le dossier des retraites, qui focalise toutes les attentions, continue.



7 SEPTEMBRE POUR LES RETRAITES

La Cgt a recensé 2 735 000 manifestants dans 213 manifestations. A Paris et à Marseille, l'affluence dans les cortèges a nécessité d'ouvrir deux itinéraires de manifestations. Dans un grand nombre d'entreprises, les salariés ont décidé de faire grève en tout ou en partie de la journée. Ce sont donc plusieurs millions de salariés du privé et du public, de toutes générations, qui se sont mobilisés pour défendre leur retraite solidaire avec le maintien du droit au départ à soixante ans.

UNITÉ CONTRE FRAGMENTATION SOCIALE

Les annonces du président de la République, qui se voulaient une réponse aux mobilisations, ne modifient pas le caractère de la réforme proposée. Les organisations syndicales appellent à faire du mercredi 15 septembre, jour du vote par les députés du projet de loi, une journée forte d'initiatives et d'interpellation des députés, des membres du gouvernement et du président de la République. Elles décident de faire du jeudi 23 septembre une grande journée de grèves et de manifestations.

XÉNOPHOBIE : OUVRIR D'UR



Le 4 septembre, près de cent cinquante mille personnes ont manifesté en France, mais aussi devant les ambassades de France à Barcelone, Vienne, Bruxelles, Londres ou Bucarest, contre la politique de la peur prônée par le chef de l'Etat. Retour sur le discours de Grenoble et tout ce qu'il sous-tend. Interview.

**ENTRETIEN
AVEC
JEAN-PIERRE DUBOIS**
PRÉSIDENT DE LA LIGUE DES DROITS
DE L'HOMME

Il faut revenir aux heures les plus sombres pour voir les Français classés en deux catégories : ceux de « souche » et ceux de « papier ». Lorsqu'il vise les « Français d'origine étrangère » (sic), Nicolas Sarkozy aurait-il oublié que 25 % des Français ont un grand-parent étranger ?

– Options : *La Ligue des droits de l'homme a vivement réagi au discours fait à Grenoble par le président de la République, le jugeant non seulement raciste et xénophobe, mais aussi porteur d'une menace contre la démocratie. Pouvez-vous nous en dire plus ?*

– Jean-Pierre Dubois : Qu'il s'agisse des Roms, de la «super-double peine» discriminant les Français naturalisés, ou encore de l'obligation faite aux jeunes nés en France de parents étrangers de prouver qu'ils ne sont pas des délinquants pour devenir Français, les propos tenus à la fin juillet par le président de la République s'attaquent aux fondements mêmes de la République. Nous ne sommes plus seulement dans la surenchère à laquelle l'homme nous avait habitués avant même son élection : le «Kärcher», les «racailles», les musulmans décrits égorgéant les moutons dans les baignoires. Certes, c'étaient là des termes indignes d'un responsable gouvernemental dans un pays démocratique, mais les propositions faites cet été sont d'une tout autre nature. Car elles traduisent la décision délibérée du chef de l'Etat de reprendre désormais à son compte l'intégralité des thématiques du Front national.

– *C'est-à-dire ?*

– Le trait d'égalité tiré entre immigration et délinquance, le renvoi de chacun à une identité figée, l'éthnicisation du débat sont autant d'approches qui font rupture, qui sont toutes inspirées par la rhétorique de l'extrême droite. On le sait peu, mais il y a dans l'entourage de Nicolas Sarkozy des hommes dont le passé et les idées sont véritablement d'extrême droite, comme Patrick Buisson, son conseiller «opinion», ancien directeur de *Minute*, qui lui a suggéré la création du ministère de l'Identité nationale, ou

encore Maxime Tandonnet, qui a écrit le discours de Grenoble. Il ne s'agit plus seulement aujourd'hui du côté aventurier et provocateur de la personnalité de Nicolas Sarkozy : pour la première fois, le discours est entièrement centré sur la chasse à l'autre... Et cela de manière délibérée. On n'a pas assez souligné que, dans les faits-divers utilisés par Sarkozy, aucun Rom n'était en cause, ni à Grenoble, ni à Saint-Aignan où étaient impliqués des gens du voyage, des personnes de nationalité française. Les Roms ont été introduits à dessein dans la polémique, pour utiliser des préjugés séculaires à leur encontre.

– *Une confusion délibérée ?*

– Cela ne fait pas l'ombre d'un doute. C'est un positionnement calculé et relayé par un ministre de l'Intérieur condamné pour injures raciales qui, dans aucun autre pays démocratique, n'aurait été maintenu en fonctions après sa condamnation. A ce stade, ce qui se passe aujourd'hui en France est sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. Il faut revenir aux heures les plus sombres pour voir les Français classés en deux catégories : ceux de «souche» et ceux de «papier». Lorsqu'il vise les «Français d'origine étrangère» (sic), Nicolas Sarkozy aurait-il oublié que 25 % des Français ont un grand-parent étranger? Lui-même aurait-il oublié d'où il vient? Et lorsqu'il ose soutenir qu'«être Français, cela se mérite», quel est donc le «mérite» qui lui a valu d'être Français? Quand on commence à manipuler les thèmes qui sont au cœur du discours de Grenoble, on ne sait jamais où l'on va en arriver. D'ores et déjà, c'est l'esprit même de la Constitution qui est attaqué, et avec lui le pacte démocratique, la notion même de peuple souverain à l'intérieur duquel les gouvernants n'ont pas le droit de trier ou de discriminer. Désormais,

GENCE DES ALTERNATIVES

la «*rupture décomplexée*» annoncée en 2007 ne vise plus seulement Mai 1968 ou même le programme du Conseil national de la Résistance, mais bien l'héritage de la Révolution française.

– Ne peut-on espérer que le chef de l'Etat passe finalement à autre chose ?

– Il faut craindre plutôt la poursuite de la surenchère. Le 7 septembre, les amendements visant une réforme des conditions de déchéance de la nationalité française seront déposés au Sénat. Et ces amendements émanent pour le moment des ministres de l'Immigration et même de l'Intérieur, alors qu'ils devraient relever du ministre de la Justice. On a même entendu le ministre de l'Industrie suggérer des réformes pénales. Il y a comme une compétition interministérielle pour renchérir sur la parole du monarque. Et je crains que, même s'il en venait à regretter d'avoir pris de tels risques, le président de la République ne puisse faire machine arrière et que la logique dans laquelle il est entré ne l'enferme jusqu'en 2012.

– Comment éviter le pire ?

– En poursuivant la mobilisation que nous avons engagée dès le 31 juillet. En quelques heures, l'appel à la manifestation du 4 septembre que nous avons lancé le 2 août a rassemblé plus de quarante organisations. D'autres, depuis, s'y sont retrouvées : nous en sommes à cent dix organisations appelantes. Le 4 septembre, il y a eu finalement cent cinquante mille personnes dans les rues pour dénoncer la politique de la peur et la xénophobie d'Etat qui s'installe. Le danger que suscite la course folle dans laquelle s'est lancé le chef de l'Etat suscite une émotion qui dépasse les clivages partisans. Des associations comme Emmaüs ou la Fnars n'ont pas hésité à se joindre à nous, tout simplement parce que le climat dans lequel nous sommes empêche de nombreux acteurs sociaux, sur le terrain, de remplir leur mission. Toutes les organisations antiracistes, toutes les organisations syndicales se sont retrouvées dans notre appel. Désormais, il ne s'agit plus de se demander si la lutte contre la xénophobie est secondaire ou principale. Nous considérons clairement ce sujet comme partie intégrante de la question sociale, comme un terrain de mobilisation lié à tous les

autres, qu'il s'agisse de la bataille pour la défense des droits des étrangers, de celle pour la défense des droits sociaux ou de celle pour l'égalité citoyenneté. On sait d'ailleurs dans quel contexte interviennent les propos de Nicolas Sarkozy : l'affaire Bettencourt, la réforme des retraites, la crise et le déclassement des couches moyennes.

– Un parfum des années 1930 ?

– Un triste parfum, oui. Dans son discours de Grenoble, Nicolas Sarkozy a encore fait référence à ce terme de «*guerre*» qu'il affectionne. Que veut-il dire ? Son projet est-il une société où nous nous opposerions sans cesse, tous contre tous ? A la vérité, il est déjà clair qu'une bonne partie de la population française n'est plus pensée par lui que comme un ennemi à stigmatiser, à punir et à exclure.

– Comment appréhender les sondages qui laissent entendre que beaucoup de citoyens suivent le chef de l'Etat dans sa politique ?

– Avec la plus grande prudence. En fonction de la formulation des questions qui sont leur posées, les sondés varient beaucoup dans leurs réponses. Les mêmes qui peuvent être tentés par le simplisme de la «*politique du pilori*» peuvent très bien adhérer, si on le leur propose de manière crédible, à un projet de société solidaire. Beaucoup de citoyens hésitent mais sont mal à l'aise face à la violence du discours sarkozyste. Alors, avec un nombre important de grandes organisations syndicales et associatives, nous allons rendre public, dans les prochaines semaines, un «*Pacte pour les droits et la citoyenneté*» qui visera à interpeller les forces politiques sur des propositions alternatives à la régression des droits et libertés. Nous ne pouvons nous laisser enfermer dans le choix dans lequel Sarkozy voudrait nous placer : soit hurler aussi fort que lui, soit nous taire. Nous voulons avoir un vrai débat citoyen, pendant qu'il en est encore temps, avant les grandes échéances électorales, avec les organisations politiques, les élus et les candidats sur la démocratie et les institutions, sur la justice, la police et les prisons, sur les droits sociaux et sur les droits des étrangers, la lutte contre la xénophobie et le racisme.

Avec un nombre important de grandes organisations syndicales et associatives, nous allons rendre public, dans les prochaines semaines, un «*Pacte pour les droits et la citoyenneté*» qui visera à interpeller les forces politiques sur des propositions alternatives à la régression des droits et libertés.

Propos recueillis par Martine HASSOUN



THIERRY NECTOUX

CAMPUS POUR L'EMPLOI JEUNES DIPLÔMÉS: PROGRAMME REVENDICATIF CHARGÉ

L'UGICT A ORGANISÉ DEUX JOURS DE DÉBATS, LORS DE LA FÊTE DE L'HUMANITÉ, LES 11 ET 12 SEPTEMBRE DERNIERS, QUI ONT PERMIS DE RECENSER L'IMMENSE CHAMP REVENDICATIF OUVERT PAR LA SITUATION FAITE AUX JEUNES DIPLÔMÉS.

C'était une première: cette année, à la Fête de l'Humanité, l'Ugict-Cgt a animé deux journées de débats avec les jeunes diplômés. Le programme était chargé, car il s'agissait de lister les questions sur lesquelles ils connaissent des difficultés spécifiques, d'expliquer les problématiques mais aussi de réactiver des champs de réflexions collectives et de convergences revendicatives avec l'ensemble du salariat et de la société. Parmi les thèmes abordés: les jeunes dans la crise; le sort fait aux stagiaires (*lire encadré*); la reconnaissance des diplômes et les conditions de l'insertion professionnelle; l'apprentissage et l'alternance. Mais aussi le droit du travail, la validation des années d'études dans le calcul des droits à retraite, l'accès au logement, les différenciations de parcours filles-garçons à l'école et au travail; ou

encore la violence et, bien sûr, le rapport à l'engagement des jeunes diplômés⁽¹⁾. Des débats interactifs et courts (moins d'une heure) où des chercheurs, syndicalistes, responsables associatifs, politiques, responsables de formations ou de collectivités ont apporté leurs expériences, informations et réponses aux questions, mais aussi des analyses et des pistes pour l'élaboration d'un corpus revendicatif⁽²⁾. Les jeunes ont répondu présents, faisant souvent preuve d'une attention studieuse – compte tenu de leur besoin d'infor-

mations, par exemple sur leurs droits en tant que stagiaires, étudiants salariés ou jeunes salariés. «Les débats ont été d'autant plus riches qu'ils partaient de situations ou d'expériences concrètes», souligne Jean-François Bolzinger, secrétaire général adjoint de l'Ugict-Cgt. A ce propos, nous envisageons de créer dès que possible une hot line sur Internet où les jeunes pourront poser leurs questions à des juristes ou être orientés vers un conseil.» S'ils ne sont pas les seuls à être touchés par la crise, les jeunes diplômés sont par-

stages FEU VERT À TOUS LES ABUS

Les entreprises en rêvaient, le décret du 25 août fixant les situations dérogatoires autorisant le recours aux stages hors cursus va au-delà de leurs attentes. Publié dans la plus grande discréption, malgré le rejet des syndicats siégeant au comité Sta-Pro (comité de suivi des stages et de l'insertion professionnelle), il permet aux entreprises d'embaucher sous statut de stagiaire des salariés en formation dans le cadre d'une «réorientation», des personnes en «projet d'insertion professionnelle» ou encore dans des «périodes de césure». Une terminologie floue qui leur laisse toute liberté: «Les exceptions sont si larges qu'elles pourront se traduire par la légalisation de la quasi-totalité des stages hors cursus», dénonce l'Ugict-Cgt. C'est un recul par rapport au début de réglementation que les organisations de jeunes et les syndicats avaient obtenu de haute lutte ces dernières années. A défaut de chiffre officiel, on estime que 160 000 à 2 millions de conventions de stage sont signées chaque année. Les stagiaires ne perçoivent pas tous les 417,09 euros de gratification mensuelle prévus par la loi et occupent pour un grand nombre d'entre eux de véritables postes de travail, sans l'aide prévue d'un tuteur ni la perspective d'une embauche...

ticulièremen t fragilisés face à des entreprises qui rivalisent d'imagination pour les embaucher hors du salariat et qui se gardent de respecter le droit du travail, d'autant que, bien souvent, les jeunes ont intégré le fait que le bizutage social était une fatalité incontournable. Nombre d'entre eux ont, par exemple, confié leur désarroi face à des employeurs qui exigent d'eux d'être très diplômés mais qui refusent de reconnaître leurs qualifications et les pénalisent pour le manque d'expérience dû à leur jeunesse... Ils ont aussi témoigné que, s'ils étaient attachés à l'expression de leur individualité, ils n'en étaient pas pour autant plus individualistes que leurs aînés. «*N'oublions pas : c'est une mobilisation de jeunes contre le Cpe, en 2006, qui a marqué la décennie en obtenant la mise au tiroir d'un texte pourtant adopté au Parlement*», a rappelé Jean-François Bolzinger.

«*Si les jeunes ont besoin de syndicalisme, le syndicalisme a besoin des jeunes, poursuit-il. L'activité en direction des jeunes diplômés et la syndicalisation des jeunes sont une des priorités de l'Ugict, et nous espérons mandater un nombre important d'entre eux à notre prochain congrès. Nous souhaitons qu'ils participent pleinement à la vie syndicale, qu'ils y trouvent à la fois un lieu d'écoute, d'information, d'échange d'expériences et de solidarité intergénérationnelle. Nous espérons aussi qu'ils contribuent à construire avec nous de nouveaux outils pour un syndicalisme offensif et efficace. Le chantier qui s'ouvre est énorme, tout comme le corpus revendicatif à construire. Ces deux journées d'échanges nous ont permis de valider et d'approfondir le travail déjà accompli, mais également de réactiver la réflexion sur des thèmes sur lesquels nous sommes moins experts, tels que l'apprentissage, les discriminations ou les parcours et comportements sexués à l'école, dans la formation puis dans le parcours professionnel. Nous allons aussi continuer à travailler avec des organisations de jeunes telles que l'Unef, la Joc, Génération-Précaire ou Jeudi-Noir, avec les chercheurs et universitaires, avec l'ensemble de nos militants et syndiqués. Nous pouvons piloter un certain nombre d'initiatives, mais nous ne pourrions pas mener la tâche tout seuls, nous avons besoin de toutes les forces militantes et de l'ensemble des organisations engagées sur ces questions pour nous donner des perspectives.*»

Valérie GÉRAUD

(1) Lire aussi pages 24 à 27.

(2) Des extraits vidéo de ces débats seront prochainement diffusés sur le site <www.ugict.cgt.fr>.

HERVE KELWASSER / MAXPPP



RETRAITE UN LIVRE VERT INQUIÈTE LA CES

Augmentation de l'âge de départ à la retraite et développement de la capitalisation sont au cœur des propositions inscrites dans le Livre vert sur les retraites publié le 7 juillet dernier par la Commission européenne. Pour l'instant, ce document n'a aucune valeur législative ; il ouvre un processus de consultation prévu pour s'achever le 15 novembre. Des propositions d'une réforme à grande échelle des systèmes de retraite en Europe pourraient alors être faites. Inquiète des conséquences qu'une telle réforme pourrait avoir sur l'emploi et l'organisation à venir des solidarités dans les différents pays, la Ces a rappelé, au début juillet, les principes fondamentaux des systèmes de retraite : «*la solidarité à l'intérieur et entre les générations*» et des systèmes «*garantis par les pouvoirs publics, conformément à la convention 102 de l'Organisation internationale du travail*». Elle a soutenu une fois encore, par la voix de John Monks, son secrétaire général, que «*la finalité des systèmes de pension n'est pas d'alimenter les marchés financiers mais bien de garantir des revenus décents et pérennes aux retraités*».

MIGRANTS DÉFENDRE LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois (Fetbb) vient de lancer un site d'information à destination des migrants ukrainiens. Un endroit sur lequel ils pourront trouver des informations précises, concises et facilement accessibles sur les droits et garanties collectives dont ils pourront se prévaloir dans les principaux pays d'accueil de l'Union européenne. «*En faisant cela, nous croyons que les travailleurs migrants seront en mesure de profiter des mêmes salaires, prestations et conditions de travail que les travailleurs des différents pays d'accueil et [que nous parviendrons ainsi à] éviter le dumping social dans ces pays*», a déclaré, le 20 août dernier, Sam Hagglund, secrétaire général de

l'organisation, lors de la manifestation lançant cette initiative. On estime à un million le nombre de travailleurs ukrainiens employés dans la Communauté européenne. Parmi eux, cinq cent mille travailleurs exercent dans les entreprises du bois ou du bâtiment.

MÉDIAS LES MÉTALLOS BRÉSILIENS SE DOTENT D'UNE CHAÎNE TV

Le syndicat des métallurgistes Abc, affilié à la Cut, vient de lancer une nouvelle chaîne de télévision. Inaugurée par Lula, l'ancien syndicaliste devenu président, Tvt diffusera pour commencer, chaque jour, une heure et demie d'informations sur son site Internet (<www.smabc.org.br>). Une émission qui donnera lieu à un forum de participation, à des commentaires et des réactions des téléspectateurs. Ce nouveau média, doté d'un budget de 6,6 millions d'euros, devrait très vite être relayé par d'autres créneaux dans les Etats de São Paulo et Rio de Janeiro. «*Nous voulons un projet de communication qui ne soit pas simplement une alternative, mais qui dépeigne la réalité que l'on ne voit pas aux chaînes conventionnelles de télévision*», a déclaré Valter Sanches, directeur des affaires internationales de la Cut et président de la fondation responsable du projet, lors de son inauguration.

Les conditions de l'engagement

La rencontre, ça s'organise

Pas de miracle, pas de panacée. Des difficultés ? Souvent ; mais ces difficultés relèvent davantage des limites – voire des timidités – de l'action syndicale que des refus des jeunes diplômés. C'est la grande et simple révélation qui se dégage des pratiques menées dans quatre syndicats de la branche des industries électriques et gazières. Dans ce secteur, la fédération Cgt et son Ufict intègrent de longue date le souci de bien accueillir les jeunes embauchés, souvent diplômés. Une préoccupation qui ne suffit pas toujours...

Diplômés 2009-2010 : génération sacrifiée ?

Il y a bien un « surchômage » des jeunes, aggravé par la crise économique, et les jeunes diplômés ne sont pas épargnés, même si le diplôme continue d'atténuer les effets de la crise. Les diplômés sont davantage concernés par un chômage d'insertion, doublé d'un chômage de rotation, aggravé par les effets de la précarité, ce qui retarde d'autant l'acquisition de l'autonomie, les projets de vie. Au final, on assiste à un phénomène de déclassement, un décalage entre l'emploi occupé et le niveau de diplôme, entraînant une diminution de rémunération – comme en témoigne la génération « 1000 euros » – et de statut.

Oser l'expérimentation

Quelles démarches, quelles innovations mettre en œuvre pour leur faire toute leur place et ainsi améliorer la transmission et le développement de l'outil syndical ? Philippe Genet, membre de la direction du syndicat Cgt de Renault Lardy (Essonne), Fabrice Hallais, responsable du réseau Jeunes Diplômés de l'Ugict-Cgt, Jean-Loup Leroux, ingénieur au Technocentre de Renault Guyancourt (Yvelines), Michel Vakaloulis, sociologue, spécialiste de l'action collective et du syndicalisme à Paris VIII, débattent des conditions d'engagement et de participation des jeunes diplômés à la vie syndicale.



LUDOVIC / REA



S O M M A I R E

À L'ENTREPRISE:
BONJOUR, C'EST LA CGT
PAGES 19-21

REPÈRES
PAGE 22

POINT DE VUE
DE LOUIS CHAUVEL :
UNE GÉNÉRATION SANS VOIX
PAGE 23

DIPLÔMÉS 2009-2010 :
GÉNÉRATION SACRIFIÉE ?
PAGES 24-25

TABLE RONDE
PAGES 26-29



A l'entreprise : bonjour, c'est la Cgt...

Pas de miracle, pas de panacée. La rencontre entre jeunes diplômés et organisation syndicale ne relève ni du déni, ni de la révélation ; elle se construit. Dans la difficulté ? Souvent ; mais, les témoignages qui suivent en attestent, ces difficultés relèvent davantage des limites – voire des timidités – de l'action syndicale que des refus des jeunes diplômés. «*Just do it*» : la tentation est grande de reprendre le slogan publicitaire. C'est en effet la grande et simple révélation qui se dégage des pratiques menées dans quatre syndicats de la branche des industries électriques et gazières (Ieg). Dans ce secteur, la fédération Cgt – et son Ufict – intègre de longue date le souci de bien accueillir les jeunes embauchés, souvent diplômés. Une préoccupation qui ne suffit pas toujours ; «*just do it*» ? Certes ; toute la question étant de savoir comment.

A la Défense, il a fallu un zeste de volontarisme, les interventions déterminées d'une militante

en situation de partir en retraite, vraisemblablement d'autant plus préoccupée d'assurer l'avenir du syndicat, et une décision du bureau décrétant la question des jeunes comme une priorité de l'activité. «*Les copains étaient réticents à rencontrer les jeunes embauchés ; pourquoi ? Ah ça, c'est difficile à dire. Ce qui est certain, c'est que ce n'est pas naturel d'aller voir les jeunes*», estime Yvan Ferrier ; même avec des militants cadres, qui parlent le même langage qu'eux, il y a comme un blocage.» Comment les situations se débloquent-elles ? Par le débat. «*Au fil des discussions que l'on a eues avec eux, on s'est aperçu que la Cgt bénéficiait d'un bon accueil chez les jeunes diplômés et qu'ils exprimaient un énorme besoin d'information : sur les droits, les salaires, le logement...*» La Cgt écoute beaucoup, écoute encore. Et cette écoute fait boule de neige, en quelque sorte. Au point que l'idée d'une réunion passe bien, d'autant qu'elle est assortie d'une proposition et d'une ...

«On s'est aperçu que la Cgt bénéficiait d'un bon accueil chez les jeunes diplômés et qu'ils exprimaient un énorme besoin d'information : sur les droits, les salaires, le logement...»

A l'entreprise: bonjour, c'est la Cgt...

... question. La proposition, c'est que les jeunes fixent eux-mêmes l'ordre du jour ; la question concerne l'adresse Internet à partir de laquelle la réunion sera lancée : adresse Cgt ou adresse personnelle d'Yvan ? La deuxième solution, à l'unanimité. «*La vraie surprise, c'est qu'ils ont voulu changer l'horaire. On l'avait fixé dans l'après-midi, sur le temps de travail; ils ont choisi entre 12 et 14 heures en expliquant que c'était aussi du temps de travail pour eux, qu'à partir de 14 heures ils avaient des réunions et qu'ils ne souhaitaient pas désorganiser le planning des autres ni reculer l'heure de la fin de journée.*» Le jour dit, la Cgt se retrouve avec quarante jeunes cadres venus pour débattre, demandeurs de confrontation et d'échanges professionnels sur les niveaux d'embauche, les salaires, les droits. La suite se nourrira de hauts et de bas mais permet de dégager des axes revendicatifs, notamment sur les niveaux d'embauche, et débouchera sur des revalorisations de 2,5 % de salaire à l'embauche de certains jeunes avec expérience professionnelle. Du concret qui valide l'utilité syndicale, mais d'une façon qui demeure ponctuelle : «*Ils sont très attachés à des repères collectifs, mais sur un mode plutôt individuel, avec des formes de mobilisation correspondant à des dossiers qui peuvent se suivre sans se ressembler, en tout cas qui ne semblent pas "faire système" aux yeux des jeunes. D'où une certaine distance avec l'idée de pérennité, d'organisation. De notre côté, la réticence initiale à aller les voir resurgit sur le terrain de l'adhésion. Comme une pudeur mal placée...*» D'autant plus paradoxale que, comme le note Yvan, «*on est arrivé au point où l'on est plus revendicatifs avec cette population qu'avec les autres salariés. Et cette activité rejoillit sur l'activité générale; pour l'essentiel, ce sont les jeunes embauchés qui ont propulsé notre initiative revendicative sur le temps de travail après avoir enrichi en AG notre cahier revendicatif.*»

La Cgt multiplie les contacts. Ce faisant, elle réalise qu'elle ne connaît rien des jeunes arrivants qui, de leur côté, ignorent tout du fait syndical et des relations sociales.

Plutôt qu'un long fleuve tranquille, ces rapports entre le syndicat et les jeunes diplômés évoquent davantage une dynamique de service, voire même de « donnant-prenant » : «*A ce jour, on a réalisé trois adhésions, ce qui peut paraître peu; en revanche, si on oublie d'aller voir un jeune diplômé embauché, on se fait engueuler par les autres. Alors que nous ne sommes que troisième organisation syndicale chez les cadres, les jeunes embauchés pensent spontanément que nous sommes la première. Il y a une forte attente, sans qu'elle s'accompagne spontanément d'adhésion.*» A Limoges, Eric Valade dresse un constat du même ordre : «*On avait des difficultés à se projeter en direction des jeunes diplômés, on en a pris la mesure en se penchant sur notre activité spécifique : la méconnaissance des écoles, des populations, des cursus... tout cela faisait frein. Et puis il était courant de considérer que, compte tenu des postes qu'ils occupaient, ces nouveaux embauchés n'avaient pas de besoins particuliers. Pour le dire vite : on avait une masse d'a priori. On a quand même fini par y aller : "Bonjour, nous c'est la Cgt. On est là, si vous avez des attentes, des questions..." Aucun retour.*» Ce qui ne signifie pas que ce soit inutile, bien au contraire. Pour les jeunes, cela constitue une sortie d'isolement, fonctionne comme un repère ; pour la Cgt, c'est un encouragement à multiplier les contacts. Ce faisant, elle réalise qu'elle ne connaît rien des jeunes arrivants qui, de leur côté, ignorent tout du fait syndical et des relations sociales. «*On a eu des questions bizarres, se souvient Eric : un jeune m'a demandé s'il pouvait manifester tout en n'étant pas syndiqué. Il ne faut pas rire tout de suite ; plutôt prendre la mesure du cocktail : une base d'ignorance, un doigt de crainte et aussi une pincée de désir.*» Pour répondre à la première, chasser la seconde et faire s'épanouir le troisième, la Cgt développe, deux années durant, une information permanente sur les droits ; elle y travaille en s'aidant des outils dédiés fournis par l'union fédérale, notamment un sondage sur les agents de maîtrise, un petit livret sur le statut des IEG qui explicite le cadre de travail et ce qui fonde le rôle du syndicat, et le guide de l'intérimaire, réalisé par le syndicat Cgt de l'intérim, car nombre de jeunes cadres sont dans cette situation. Pour Eric, «*être "le syndicat qui apporte les droits" nous légitime et nous permet de dire que, si l'on veut améliorer la situation, il s'agit de se remuer. C'est un message qui passe, car beaucoup de jeunes diplômés ont eu à connaître une phase de précarité, plus ou moins longue mais qui a laissé des traces. Disons que, sur la préservation des acquis, notre discours syndical ne tombe pas dans le vide.*»

Comme à Nanterre, la communication et les contacts ne résolvent pas tous les problèmes posés mais, Eric en est persuadé, «*le principal c'est de rencontrer les jeunes ; rester dans son bureau c'est se condamner à la mort lente, et envoyer des informations par e-mail c'est la même chose. Les jeunes le disent, d'ailleurs : "Les infos, on*



JOEL PHILIPPON / MAXPPP



CLAUDE PRIGENT / MAXPPP

Les jeunes veulent de la proximité, du contact, pas des «aliens» qui surgissent à chaque manifestation ou consultation électorale.

en a plein les ordinateurs. "Ils veulent de la proximité, du contact, pas des aliens qui surgissent à chaque manifestation ou consultation électorale". Ce n'est pas Delphine Groult qui le contredira : cette jeune responsable de la branche commerce d'Edf, centre de relations clientèle à Cherbourg, a commencé à «faire vivre» la Cgt en apportant le questionnaire sur les techniciens et agents de maîtrise aux cadres de son centre, tous jeunes diplômés sinon jeunes embauchés. «Ce n'est pas que la Cgt avait mauvaise presse, c'est qu'elle était insuffisamment existante. Le questionnaire nous a permis de prendre de l'épaisseur en développant une relation ancrée sur les vécus professionnels, une relation de confiance, de collègue à collègue, avec en plus la petite touche syndicale qui rappelle que l'on peut changer les choses. Ça paye; l'an passé sur les retraites, on est passé de 23 à 73 % de grévistes...»

Stéphane Bressan, responsable de la section Ufict d'un syndicat national de l'ingénierie, met également l'accent sur la qualité du dialogue à conduire ; confrontée à des embauches importantes de jeunes diplômés, à la suite du projet d'Epr, la direction syndicale, elle-même plutôt

jeune, a eu d'autant moins d'hésitation à ouvrir le dialogue qu'elle participe aux stages d'accueil des nouveaux embauchés. «*C'est un premier contact décisif*, estime Stéphane : *les jeunes diplômés s'y montrent exigeants; par exemple, un discours de critique systématique des directions est disqualifiant à leurs yeux. Ils veulent du concret, du positif et de la présence de terrain. Surtout pas d'idées toutes faites.*» Pour répondre à ce niveau d'exigence, le syndicat a organisé des débats thématiques à l'extérieur de l'entreprise. «*Il faut être patient*, prévient Stéphane : *à la première de ces réunions, on a eu un jeune cadre; à la deuxième, ils étaient deux, et cinq à la troisième. Mais, derrière ces présences minuscules, se jouait un énorme travail de bouche à oreille, fonctionnant un peu comme une agence de notation. Ce que nous n'avons pas eu en spectaculaire, nous l'avons récupéré en profondeur: contacts individuels, courriers électroniques...*» Lors de la première journée d'action sur les retraites, le syndicat recense 78 % de grévistes, mais beaucoup moins de manifestants ; un écart significatif aux yeux de Stéphane : «*La confiance dans la Cgt est là, suffisamment importante pour arrêter le travail, perdre du salaire; mais encore insuffisante pour un engagement plus pérenne.*» Insuffisante en tout cas pour déclencher des adhésions. «*Penser que les salariés se syndiquent comme ça, d'un coup, c'est illusoire*, estime Stéphane : *comme pour le reste, il faut du temps, du respect, du travail. Du temps pour que les salariés se calent bien dans leur boulot, leur vie, se projettent dans l'avenir; du respect, c'est-à-dire de l'écoute; et du travail, autrement dit de la présence, des débats, des initiatives.*»

«LES JEUNES DIPLOMÉS SE MONTRENT EXIGEANTS ; PAR EXEMPLE, UN DISCOURS DE CRITIQUE SYSTÉMATIQUE DES DIRECTIONS EST DISQUALIFIANT À LEURS YEUX. ILS VEULENT DU CONCRET, DU POSITIF ET DE LA PRÉSENCE DE TERRAIN. SURTOUT PAS D'IDÉES TOUTES FAITES.»

Louis SALLAY

biblio

GÉNÉRATIONS, ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES, HORS-SÉRIE N° 85,
AVRIL 2010, 5,90 EUROS.

JEUNES D'AUJOURD'HUI, FRANCE DE DEMAIN, CÉCILE VAN DE VELDE, LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, COLL. PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX, N° 970,
MARS 2010, 112 P., 10 EUROS.

DEVENIR ADULTE. SOCIOLOGIE COMPARÉE DE LA JEUNESSE EN EUROPE,
CÉCILE VAN DE VELDE, PUF, 2008.

PREMIER EMPLOI, QUELS SONT MES DROITS, MINISTÈRE DU TRAVAIL, ÉD. 2010, 223 P., 8 EUROS.

LA PEUR DU DÉCLASSEMENT,
ERIC MAURIN, ÉD. DU SEUIL/
LA RÉPUBLIQUE DES IDÉES, 2009.

LA NOUVELLE QUESTION SCOLAIRE. LES BÉNÉFICES DE LA DÉMOCRATISATION,
ERIC MAURIN, ÉD. DU SEUIL, 2007.

L'INFLATION SCOLAIRE. LES DÉSILLUSIONS DE LA MÉRITOCRATIE,
MARIE DURU-BELLAT, ÉD. DU SEUIL/
LA RÉPUBLIQUE DES IDÉES, 2006.

LE DESTIN DES GÉNÉRATIONS. STRUCTURE SOCIALE ET COHORTES EN FRANCE AU XX^e SIÈCLE,
LOUIS CHAUVEL, PUF, 1998.

web

- Enquête « Génération 2004 », sur le site du Céreq : www.cereq.fr/enquetegeneration2004.htm. L'enquête « Génération 2007 » est en cours de finalisation ; nous y reviendrons dans un prochain numéro.
- La santé des jeunes, Drees, 2009 : www.sante-sports.gouv.fr.
- Et aussi les sites de l'Ugict (www.ugict.cgt.fr), de l'Unef, de la Fage, de Génération-Précaire.

RETRAITES

LES JEUNES, OUBLIÉS MAIS CONCERNÉS

« Je veux dire aux jeunes de vingt ans que c'est justement pour eux que nous faisons cette réforme », avait affirmé le ministre Eric Woerth, au printemps, en présentant son projet de loi sur les retraites. Dix-neuf organisations de jeunes, dont la Cgt⁽¹⁾, lui ont répondu par un appel commun à la mobilisation : « En limitant le débat à l'acceptation pure et simple d'un nouvel allongement de la durée de cotisation, le gouvernement adresse aux jeunes un message implicite mais clair : la retraite ce n'est plus pour vous ! Jeunes en insertion, salariés ou étudiants, c'est sur nous que reposera le financement du système de retraite dans les années à venir, et c'est nous qui subirons toute modification du système actuel. Nous refusons d'être les grands oubliés d'un débat qui nous

concerne. » L'allongement de la durée des études ainsi que la rentrée tardive et chaotique dans la vie professionnelle se traduisent en effet par l'impossibilité pour le plus grand nombre des jeunes de commencer à cotiser tôt et régulièrement au système de retraite. Le nombre d'annuités validées à l'âge de trente ans ne cesse de diminuer au fil des générations. Dans le cadre de la nouvelle réforme, ceux nés en 1974 avec ou sans diplôme devront en moyenne travailler jusqu'à 64,3 ans pour valider 42 annuités et bénéficier d'une retraite à taux plein. Pour les seuls diplômés du supérieur, le problème se pose avec encore plus d'acuité, tout comme celui de la prise en compte des années d'études...
(1) <www.retraites-jeunes.net>.

LOGEMENT PROMESSES NON TENUES

Les organisations étudiantes dénoncent la hausse du coût de la rentrée universitaire 2010 (+4,3 % pour l'Unef, +2,5 % pour la Fage). Une hausse très supérieure à l'inflation et particulièrement marquée du fait de l'envolée des prix du logement (40 % du budget étudiant) : les loyers auraient augmenté de 8,1 % en Ile-de-France, de 5,6 % en province par rapport à l'an dernier. Jusqu'à la fin août, le gouvernement envisageait même de supprimer l'aide au logement aux étudiants dont les parents déclaraient une demi-part fiscale supplémentaire pour leur prise en charge. La menace de perdre entre 40 et 180 euros par mois pesait ainsi sur les 550 000 étudiants qui bénéficient de cette aide et voient déjà leurs conditions de vie se dégrader ces dernières années, d'autant que les boursiers ne percevront que la moitié du dixième mois de bourse promis

par la ministre Valérie Pécresse. Le compte n'y est pas plus concernant les engagements en matière de réhabilitation et d'augmentation de l'offre en logement social étudiant. La ministre a annoncé la livraison de 13 461 nouvelles chambres gérées par le Crous pour cette rentrée, mais l'Unef estime qu'une bonne partie d'entre elles sont encore en construction ou en réhabilitation et que les retards accumulés depuis 2004 représentent un déficit de 17 311 constructions et 10 678 chambres par rapport aux engagements. Seulement 7 % des étudiants ont actuellement accès à une résidence universitaire : il n'y a que 1 500 places disponibles pour 380 000 demandes et 2,2 millions d'étudiants. Les étudiants vont donc devoir se débrouiller sur le marché locatif privé et accepter n'importe quel petit boulot mal payé pour s'en sortir. Cqfd ?

AUTONOMIE UN RSA JEUNES TRÈS RESTRICTIF

C'était prévisible : les conditions à remplir pour percevoir un Rsa (revenu de solidarité active) en étant âgé de moins de vingt-cinq ans s'avèrent si restrictives, que la mesure ne devrait pas concerner plus de quelques dizaines de milliers de jeunes. Si l'objectif affiché était de toucher 160 000 jeunes chômeurs, 20 millions d'euros seulement ont été budgétisés au lieu des 250 millions d'euros annoncés, ce qui restreint le nombre des bénéficiaires potentiels à quelque 15 000. Il faut dire que, pour pouvoir bénéficier de ce revenu, il faudra que le jeune candidat justifie de deux années de travail en équivalent temps plein au cours de ces trois dernières années... « Le gouvernement semble plus préoccupé de faire de l'agitation médiatique que d'apporter une réelle solution aux problèmes des jeunes », a

dénoncé la Cgt, qui revendique « la création d'un revenu d'insertion permettant aux jeunes chômeurs de s'inscrire dans une démarche active de recherche d'emploi », accompagné par le service public de l'emploi, soutenu par de véritables offres de formation, par des dispositions pour faciliter le droit au logement ou par le déblocage de l'emploi public, par exemple. Une mesure tape-à-l'œil – bien loin des revendications, portées notamment par l'Ugict et l'Ung, d'une allocation d'autonomie – qui ne permettra en rien aux jeunes, qu'ils soient non qualifiés, étudiants, jeunes diplômés, de se préparer et de se lancer dans la vie active sans la menace de la précarité, voire de la pauvreté. ▶

Sur l'ensemble des questions revendicatives relatives aux jeunes diplômés, notamment les stages, lire aussi pages 14-15.



point de vue LOUIS CHAUVEL

SOCIOLOGUE, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS À SCIENCES PO PARIS

Propos recueillis par Martine HASSOUN

CLAUDE PRIGENT / MAXPPP

1950 voulait combattre. Pour rendre justice aux jeunes, le débat public doit revenir à cette question centrale qu'est celle du travail et de l'ensemble de droits qui y sont rattachés. Ce thème est passé au second plan et, avec lui, tout ce qui en dépend : les salaires et la reconnaissance des qualifications, la formation, la promotion sociale et l'évolution de carrière, l'accès au logement, à la culture et aux vacances. Autant d'éléments qui ont fondé l'entrée dans le monde des adultes de leurs parents.

» C'est vrai, la situation faite en France aux jeunes n'est pas spécifique. En Italie, en Espagne ou en Grèce aussi, tout se passe comme s'il était admis qu'ils puissent s'éterniser dans la précarité et l'assistance. Mais regardons ce qui se passe en Allemagne ou au Danemark, des pays où l'insertion professionnelle et le travail, l'employabilité et la formation sont au cœur du débat social. Là-bas, nul ne considère qu'un individu de vingt-deux ou vingt-trois ans est encore mineur. A cet âge, toute personne est considérée comme adulte... Chez nous, il faut atteindre trente-cinq ou quarante ans pour qu'il en soit ainsi. Et encore faut-il nuancer, tant le regard des parents vient souvent rappeler à leurs enfants qu'ils n'ont pas réussi comme ils l'espéraient. «*Tout ça pour ça*», en viennent-ils souvent à dire. Une société peut-elle admettre que le regard posé sur sa jeunesse puisse se résumer à cette humiliation ?

» L'urgence ne peut être seulement de taxer le capital pour financer un système de retraite auquel les jeunes ne pourront pas prétendre. Elle doit être aussi de s'interroger sur tout ce qui pourrait être fait avec ces mêmes sommes pour la qualification, la formation, l'insertion ou le logement de ceux qui entrent dans le monde des adultes. La jeunesse est aujourd'hui une population sans voix. L'existence de syndicats étudiants n'y change rien, tant ces organisations sont enfermées dans la défense d'un statut éphémère. Faut-il le rappeler : l'espérance de vie d'un jeune à l'université ne dépasse pas trois ans. Combien de moins de 30, 35 ou 40 ans compte-t-on parmi les effectifs des partis politiques ou des organisations syndicales ? En 1981, on dénombrait à l'Assemblée un député de moins de quarante ans pour un député de plus de soixante ans. En 2007, la proportion était de un à neuf. Les jeunes sont les grands absents du débat public. Si la tentation qui est la leur d'une forme de populisme peut surprendre et agacer, il faut admettre que celle-ci se fonde sur une frustration énorme. Sur toutes les incohérences d'une société qui refuse de s'interroger sur les moyens de leur donner une place.»

Une génération sans voix

Le débat public ne peut continuer à faire l'impasse sur la situation faite aux jeunes sur le marché du travail. Le propos de Louis Chauvel⁽¹⁾, un sociologue qui a consacré de multiples travaux au phénomène de déclassement dont pâtissent les enfants des classes moyennes. Rencontre.

«De solidarité intergénérationnelle, il en est beaucoup question ces temps-ci. Mais peut-on débattre sérieusement de l'avenir des retraites sans s'interroger sur l'accès à venir de ce droit pour tous ceux qui, nés après 1960, n'ont connu qu'un marché du travail dégradé ? Jamais, depuis la Seconde Guerre mondiale, les conditions d'insertion professionnelle n'ont été aussi mauvaises. A la fin 2009, le taux de chômage des moins de vingt-cinq ans a atteint un niveau inégalé, le plus haut jamais recensé depuis qu'existent des statistiques sur le sujet. Bien que mieux formés que leurs parents, les jeunes parviennent de moins en moins à se faire une place sur le marché du travail. En surnombre, ils n'ont pour la plupart comme seule perspective professionnelle que le déclassement. Deux chiffres pour comprendre : un quart de la jeunesse peut faire valoir aujourd'hui un niveau licence ou plus, ce alors que 12 % seulement des emplois proposés sur le marché du travail sont des emplois de cadres. Et l'on comprend que rares sont les lycéens ou les étudiants qui peuvent prétendre désormais aux parcours qui ont marqué l'entrée dans la vie adulte des générations nées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Excepté ceux qui ont suivi leurs études dans les plus grandes écoles, l'extrême majorité est vouée à un parcours d'insertion marqué par la déqualification et la précarité.

» Réclamer aujourd'hui une solidarité intergénérationnelle implique de regarder la réalité telle qu'elle est. Ceux qui font leurs premiers pas sur le marché du travail n'accèdent plus au modèle social dans lequel les plus âgés ont grandi. La protection sociale telle que les jeunes la vivent actuellement est fondée non pas sur une logique de répartition, mais sur une logique que l'on croyait dépassée : celle du capitalisme patrimonial, de la solidarité familiale qui, en toute chose, accroît les inégalités et l'injustice que la société salariale mise en place au milieu des années

(1) Lire : *Le Destin des générations, structures sociales et cohortes en France au xx^e siècle*, Puf, 2002 ; *Les Classes moyennes à la dérive*, Le Seuil, 2006.

Diplômés 2009-2010:

Parce qu'ils occupent majoritairement des emplois précaires, il y a bien un "surchômage" des jeunes, aggravé par la crise économique, et les jeunes diplômés ne sont pas épargnés. Comment rompre avec ce phénomène? Pistes de réflexion.

Que ce soit en provenance du Bit (Bureau international du travail) ou de l'Ocde (Organisation de coopération et de développement économiques), nombre d'études parues au cours des derniers mois ont alerté sur la forte progression du chômage des jeunes partout dans le monde⁽¹⁾, parlant même du risque d'une «*génération perdue*». Ainsi, la proportion de jeunes au chômage n'a jamais été aussi élevée, passant de 11,9 % à 13 % en deux ans chez les 15-24 ans. La France fait partie des pays les moins bien lotis. La crise économique a eu – et continue d'avoir – des effets très négatifs puisque, désormais, le taux de chômage des jeunes actifs atteint 25 %. A l'Afij (Association pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés), on pointe la situation préoccupante des jeunes diplômés : 64 % des diplômés en 2009 n'avaient toujours pas d'emploi en avril 2010. Parmi eux, 24 % n'avaient plus de projet professionnel précis, et près de la moitié vivaient grâce au soutien financier de leurs proches.

Le phénomène est bien connu des chercheurs. En période de situation économique difficile, l'acquisition de l'autonomie des jeunes est retardée, les projets de vie sont entravés. Il faut dire, comme l'ont montré les crises précédentes, que l'emploi des jeunes «surréagit» aux cycles économiques. Florence Lefresne, socio-économiste à l'Ires (Institut de recherches économiques et sociales), explique : «*Ils sont les premiers à souffrir de la crise, ils sont aussi les premiers à retrouver du travail dès que la croissance repart. Cela tient à leur place dans le marché du travail et au fait qu'ils occupent, en majorité, des emplois précaires : près des trois quarts des nouveaux emplois pour la tranche d'âge 15-29 ans sont aujourd'hui des Cdd, et l'intérim concerne un jeune sur cinq.*» Or, avec la crise, ce sont bien l'arrêt des missions d'intérim et le non-renouvellement des Cdd qui constituent la première cause d'entrée à Pôle emploi. Dès lors, le chômage des jeunes explose inexorablement.

Des ambitions revues à la baisse

Dans ce contexte, si le diplôme ne préserve pas les jeunes du chômage, il continue d'atténuer les effets de la crise. La situation des jeunes diplômés ne peut en effet être comparée à celle des jeunes sans qualification. Alors que ces derniers connaissent un chômage d'exclusion, les diplômés, explique toujours Florence Lefresne, «*sont davantage concernés par un chômage d'insertion, avec des difficultés à trouver un pre-*



ALE VENTURA / MAXPPP

mier emploi, doublé d'un chômage de rotation, aggravé par les effets de la précarité». Surtout, leur situation se caractérise par un phénomène de déclassement, un décalage entre l'emploi occupé et le niveau de diplôme, entraînant une diminution de rémunération, comme en témoigne la génération «1 000 euros», et de statut. Toujours dans la dernière enquête de l'Afij, la moitié des jeunes diplômés qui avaient trouvé un travail en avril 2010 occupait un emploi qualifié «d'attente». Une génération «sacrifiée»? Face à ce type d'affirmation, les chercheurs restent prudents. En particulier parce que si le déclassement est réel et tend à devenir plus structurel, le «*reclassement*» professionnel finit par intervenir pour beaucoup au cours des premières années de carrière. C'est en tout cas ce que montrent les enquêtes «Génération» du Céreq (Centre d'études et de

(1) *Rapport sur l'emploi des jeunes*, Bit, août 2010 ; *Montée du chômage des jeunes dans la crise*, avril 2010.

(2) «*Génération 2004*», Céreq, *Bref*, n° 248, janvier 2008.

(3) «*Effets générationnels et transformations structurelles de l'emploi*», *Regards croisés sur l'économie*, n° 7, mai 2010.

génération sacrifiée?



recherches sur les qualifications) qui prennent en compte la situation des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif. «*En période de crise, les jeunes ont tendance à intégrer les réalités du marché du travail et sont contraints de revoir leurs objectifs et leurs ambitions à la baisse. Mais, à plus ou moins long terme, pour ceux issus de l'enseignement supérieur, les retards accumulés au cours des premiers années sont finalement rattrapés*», souligne Julien Calmande, ingénieur d'études au Céreq. Tout en prenant pour exemple la génération 2004, arrivée sur le marché du travail dans un contexte économique lui-même très difficile : entre la première embauche et l'emploi occupé après trois ans de vie active, les conditions d'emploi se sont améliorées et les statuts se sont stabilisés, en particulier pour les titulaires d'un bac plus deux. Le Céreq note par ailleurs, toujours au cours de cette période, des

Alors que les diplômés 2010 se présentent sur le marché du travail, des files d'attente sont déjà organisées, et le chômage des jeunes est toujours 2,5 fois plus élevé que celui de la moyenne des actifs.

progressions salariales «*particulièrement nettes*» pour les diplômés du supérieur, de l'ordre de 25 % pour les diplômés de niveau licence ou maîtrise, en lien avec l'obtention d'un emploi à temps plein à la place d'un temps partiel.

Lutter contre la précarité des jeunes

Avec la dureté de la crise, ce scénario pourra-t-il être rejoué ? Il n'est pas suffisant, en tout cas, pour rassurer la génération présente. Alors que les diplômés 2010 se présentent sur le marché du travail, des files d'attente sont déjà organisées, et le chômage des jeunes est toujours 2,5 fois plus élevé que celui de la moyenne des actifs. «*Entre la fin des études et le début de la vie active, un sas d'une dizaine d'années de galère s'est installé: stages non payés ou sous-payés, emplois déclassés*», soulignait Marie-José Kotlicki, secrétaire générale de l'Ugict-Cgt, lors d'un débat, rappelant les principales revendications élaborées notamment avec l'Unef : la reconnaissance des diplômes, le paiement des stages intégrés dans les cursus d'études, la création d'une véritable allocation d'autonomie de la jeunesse... Pour l'heure, les plans gouvernementaux mis en place en 2009 n'ont en rien réglé les problèmes de fond, aggravant même les effets sélectifs du marché du travail : 70 % des titulaires d'un contrat de professionnalisation – l'une des mesures phares – ont au moins le baccalauréat. Pour Laurence Lefresne, au moins deux défis doivent être relevés. Le premier est éducatif et concerne tout autant ceux qui sortent du système éducatif sans qualification que les 13 % d'étudiants qui échouent au cours du premier cycle universitaire. «*Il est par ailleurs nécessaire, estime-t-elle, de mener une réflexion sur les diplômes: une réflexion large que j'opposerais à un pilotage étroit à partir des besoins de l'appareil productif, dont on ne sait ce qu'ils seront à horizon de dix ans.*»

Le second défi est la lutte contre la précarité à travers, par exemple, «*la construction d'un nouveau statut professionnel*». Les travaux statistiques ont montré que chaque génération occupe des emplois toujours moins stables que la précédente. C'est le cas, par exemple, de la génération de 2004 par rapport à celle de 2001⁽²⁾, davantage en Cdd à temps partiel, un temps contraint dans deux tiers des cas. A tel point que les jeunes ont aujourd'hui une autre particularité : celle d'être le vecteur essentiel de la transformation et de la précarisation de l'emploi⁽³⁾.

Christine LABBE

Syndicalisme, laboratoire d'expérience(s)

PARTICIPANTS

PHILIPPE GENET,
MEMBRE DE LA DIRECTION
DU SYNDICAT CGT DE
RENAULT LARDY (ESSONNE)

FABRICE HALLAIS,
RESPONSABLE DU RÉSEAU
JEUNES DIPLÔMÉS
DE L'UGICT-CGT

JEAN-LOUP LEROUX,
INGÉNIEUR AU
TECHNOCENTRE DE RENAULT
GUYANCOURT (YVELINES)

MICHEL VAKALOULIS,
SOCIOLOGUE, SPÉCIALISTE
DE L'ACTION COLLECTIVE ET
DU SYNDICALISME, PARIS VIII

VALÉRIE GÉRAUD,
"OPTIONS"

POUR UN JEUNE
DIPLÔMÉ,
SE SYNDIQUER
N'EST PAS
FORCÉMENT
UNE DÉCISION
DIFFICILE À PRENDRE,
C'EST JUSTE
QUE, QUAND ON
ENTRE DANS
L'ENTREPRISE,
CE N'EST PAS
UNE PRIORITÉ.

Les jeunes diplômés ont des attentes multiples à l'égard du syndicalisme. Nombre d'expériences montrent d'ailleurs que, quand ils s'y engagent, c'est pour participer à la vie syndicale. Quelles démarches, quelles innovations mettre en œuvre pour leur faire toute leur place et ainsi améliorer la transmission et le développement de l'outil syndical ?

– **Options:** Depuis le mouvement contre le Cpe il y a quatre ans, aucun indicateur ne permet d'estimer la capacité collective des jeunes à se mobiliser, que ce soit dans des mouvements sociaux spécifiques ou au sein de mobilisations plus larges. Quelle est votre perception de ce rapport à l'engagement pour ce qui concerne les jeunes diplômés à l'entreprise ?

– **Jean-Loup Leroux:** Pour m'en tenir à mon parcours personnel, j'ai toujours partagé les idées de la Cgt, mais je ne suis syndiqué que depuis le mois d'avril. J'étais en contact avec les militants et j'avais déjà participé à des initiatives ; par exemple, cette année, à la création et à l'animation d'un réseau intersites de salariés âgés de trente à quarante ans, comme moi nouvellement diplômés après un retour en formation dans des écoles d'ingénieurs. La direction nous promettait que le surcroît de qualification et de responsabilités comme le changement de statut se traduirait par une augmentation substantielle, mais elle a prétexté de la crise pour redimensionner à la baisse ses engagements. Au départ, nous étions cinq à protester mais, grâce à nos contacts mails personnels, nous nous sommes retrouvés une centaine. Cela n'a pas été facile, mais l'action collective s'est imposée face à une direction qui, sans soutien syndical, nous aurait rejetés comme interlocuteurs légitimes. Au final, même si cette structure n'a été active que le temps de ce contentieux, elle nous a permis d'être reçus et entendus par la direction, qui a en partie reconstruit sa politique salariale à notre égard. Le collectif est aujourd'hui en veille, mais cette expérience constructive a marqué les esprits. Rien ne dit qu'il ne sera pas réactivé si le besoin s'en fait sentir et que plusieurs personnes décident de s'y investir. Car je ne pense pas que les jeunes doivent se contenter d'attendre qu'un militant vienne à eux pour se mobiliser. Pour un jeune diplômé, se syndiquer n'est pas forcément une décision difficile à prendre, c'est juste que, quand on entre dans l'entreprise, ce n'est pas une priorité. Pour ma part, j'avais d'abord besoin de

me stabiliser dans ma position professionnelle. Je suis entré chez Renault il y a dix ans comme technicien : je voulais passer mon diplôme d'ingénieur avant de m'engager. Aujourd'hui, fort de mes nouvelles responsabilités professionnelles, il me semble même que je serai plus en mesure d'être utile au syndicat.

– **Fabrice Hallais:** Je ne crois pas non plus qu'il y ait de réels obstacles culturels ou générationsnels à l'engagement syndical des jeunes diplômés. Pour des raisons évidentes, il est rare que les jeunes ingénieurs, cadres et techniciens s'engagent dès leur entrée dans les entreprises : ils y sont souvent stagiaires, Vie⁽¹⁾, Cdd... et ne souhaitent pas s'exposer ou être repérés comme fauteurs de troubles en puissance. Se syndiquer, même en secret, prendre contact avec nous ou répondre à un mail, cela est vécu comme une prise de risque. Dans leur cursus, en particulier dans les écoles d'ingénieurs ou de commerce, ils ont souvent intégré l'idée que, pour «réussir leur carrière», il leur faudra rentrer dans un moule et donc exclure tout contact avec un syndicat, qui plus est la Cgt ! Cela demande un long travail de les convaincre qu'ils ont des droits et peuvent les défendre avec nous, grâce aussi aux «belles histoires» des employeurs auxquelles ils ne croient plus. A l'Ugict, nous faisons l'expérience d'une sensibilisation croissante des jeunes diplômés. Nous essayons de diversifier les moyens de prendre contact, de diffuser et d'échanger les informations. Nous sommes même présents sur Facebook, car nombre de jeunes sont familiers de ce réseau social et n'ont jamais eu l'opportunité de rencontrer un militant syndical, pas plus dans leurs études que dans leur travail. Au-delà des difficultés de nos forces militantes, la réalité professionnelle de ces jeunes, c'est aussi qu'ils travaillent dans des secteurs ou dans des entreprises où il n'y a pas de syndicats.

– **Philippe Genet:** Avec les jeunes diplômés, on est souvent confrontés à ce qu'un de nos militants a appelé «l'effet bac à sable». Ils ont besoin

(1) Volontariat international en entreprise.



PHOTOS : NICOLAS MARQUES / KR IMAGES PRESSE

NOUS ESSAYONS
DE DIVERSIFIER LES
MOYENS DE PRENDRE
CONTACT, DE DIFFUSER
ET D'ÉCHANGER
LES INFORMATIONS.
NOUS SOMMES
MÊME PRÉSENTS
SUR FACEBOOK, CAR
NOMBRE DE JEUNES
SONT FAMILIERS
DE CE RÉSEAU SOCIAL
ET N'ONT JAMAIS
EU L'OPPORTUNITÉ
DE RENCONTRER
UN MILITANT SYNDICAL,
PAS PLUS DANS LEURS
ÉTUDES QUE
DANS LEUR TRAVAIL.

de se confronter par eux-mêmes à la réalité de l'entreprise, et il leur faut quelques années pour prendre conscience que les promesses de leurs recruteurs ne seront pas forcément tenues, que leur investissement dans le travail ne sera pas forcément reconnu. Ils y croient au départ, car même s'ils sont souvent embauchés au-dessous de ce à quoi ils auraient pu prétendre, ils progressent vite dans les premières années. Mais ils se retrouvent ensuite bloqués, et si quelques-uns arrivent à s'en sortir en partant ou en négociant, la plupart d'entre eux finissent par envisager des solutions collectives. Et là, c'est à nous de leur montrer que nous sommes disponibles. C'est ce qui s'est passé avec le collectif ingénieurs intersites évoqué par Jean-Loup, mais aussi avec les jeunes cadres de Lardy, qui ont formé un collectif pour obtenir, là encore, le respect des engagements de la direction en matière de salaires. Ils étaient au départ une quinzaine, ont interpellé leurs supérieurs directs, souvent issus des mêmes écoles qu'eux, d'ailleurs, et ont remonté toute la hiérarchie sans obtenir de réponse. Au bout du compte, ils voulaient juste que la direction ait l'honnêteté de leur dire qu'on leur avait menti, mais ils ont tout de même obtenu des augmentations! Sans *a priori*, nous avons accepté de les aider à organiser leur collectif – qui a compté jusqu'à cent cinquante personnes sur quatre sites – et leurs revendications, à se réunir, à faire des courriers : ils ont tout de même été reçus par le numéro deux de la Drh de Renault!

À la suite d'autres expériences, nous avons réussi à convaincre des jeunes salariés de se syndiquer et même de se présenter sur des listes Cgt pour les élections aux DP et CE. On a gagné des voix dans tous les collèges (on a fait 18 % au troisième

collège) et récupéré le comité d'entreprise. Nous nous retrouvons avec une moyenne d'âge parmi nos élus inférieure à celle des salariés.

– **Michel Vakaloulis :** Le contexte favorise le rapprochement des jeunes diplômés et du syndicalisme. Tout d'abord parce qu'ils perçoivent que les directions d'entreprise instrumentalisent la crise à leurs dépens. Ils intègrent l'idée que leur carrière ne sera pas linéaire et qu'ils ne sont pas « mariés » avec leur employeur. Mais ce ne sont pas des mercenaires pour autant, car ils attendent beaucoup du travail du point de vue personnel et professionnel. Ils veulent que leur travail soit bien fait, qu'il ait un sens, une utilité sociale. Or le besoin d'être utile, d'être reconnu pour ce que l'on fait et pour ce que l'on vaut, c'est un moteur pour l'engagement, aussi bien dans le métier que dans le syndicalisme. Dans les enquêtes, les jeunes diplômés évoquent souvent leur besoin de mettre en œuvre leur créativité, leur intelligence, leur capacité à organiser des équipes, à résoudre des problèmes ; de participer à des projets collectifs aussi, et d'être fiers du travail accompli. Ils investissent beaucoup d'eux-mêmes dans le travail – leurs idées, leurs valeurs – et peuvent se retrouver terriblement frustrés de ne pas pouvoir se réaliser dans la réalité quotidienne de l'entreprise. Alors pourquoi ne sont-ils pas plus nombreux à s'engager dans le syndicalisme, même s'ils reconnaissent généralement que c'est un contre-pouvoir indispensable ? Le plus souvent parce que, dans l'immense majorité des lieux de travail, et pas seulement dans les Pme, ils n'ont aucun contact avec le syndicalisme. Ils ne le connaissent pas et ne se sentent pas disponibles pour ce type d'investissement. Car, en plus d'une mobilisation ...

TABLE RONDE

Syndicalisme, laboratoire d'expérience(s)

**POUR LES INTÉRESSER,
IL FAUT AUSSI
ÊTRE CAPABLE
D'ÊTRE UN
LABORATOIRE D'IDÉES,
UN VRAI EXPERT
DU TRAVAIL
ET DE SES RÉFORMES,
PAR EXEMPLE SUR
LA PROBLÉMATIQUE
DU MANAGEMENT
ALTERNATIF MISE
EN AVANT PAR L'UGICT.**



Fabrice Hallais.

... de soi dans le travail, où les carrières se jouent souvent dès les premières années, les jeunes sont également en période de stabilisation affective et familiale – c'est particulièrement évident pour les femmes. Dans les faits, il faut donc que les jeunes perdent un peu leur jeunesse pour réaliser que le syndicalisme est un outil à leur service, un réseau pour mieux connaître l'entreprise et mieux y défendre ses intérêts, un engagement qui enrichit intérieurement.

– **Options:** De votre expérience de militant ou d'observateur, vous semble-t-il nécessaire pour les syndicats d'appréhender différemment les contacts avec les jeunes diplômés ?

– **Philippe Genet:** A Renault Lardy, notre syndicat vieillissant a vu arriver de plus en plus nombreux de jeunes ingénieurs de formation. Nous étions perdus. Nous aurions pu nous contenter de les regarder avec suspicion et laisser le syndicat s'affaiblir puis disparaître. Pourtant, aujourd'hui, nous comptions soixante-quinze adhérents plutôt actifs, parmi lesquels des jeunes diplômés, ce qui, dans la période, n'est déjà pas si mal. Nous avons une démarche modeste, nous essayons d'avancer avec ce que nous savons faire, mais en nous donnant les moyens de réussir. Les résultats ne sont pas spectaculaires, mais ils nous donnent du crédit et de la confiance en nous. Ainsi, avec les jeunes, on a pris contact avec eux un par un, en leur proposant de leur envoyer par mail des petites infos qui pourraient les intéresser. À l'heure actuelle, nous envoyons deux à trois mails par semaine à six cents personnes inscrites à notre liste – sur mille sept cents salariés – qui se montrent assez réactives quand l'actualité de l'entreprise s'intensifie. Nous essayons aussi de réunir les gens, de les aider à débattre, à formaliser leurs besoins et leurs revendications, à les présenter collectivement à la direction. Nous savons que, dans certaines entreprises, les syndicats distribuent de superbes livrets d'accueil aux jeunes, presque trop bien faits, d'ailleurs, parce qu'ils ne facilitent pas toujours la discussion. De même, nous trouvons très bien que des sociologues ou des économistes disposent des moyens et des compétences pour élaborer des théories. Mais nous nous posons avant tout la question de l'application pratique. Nous ne nous sentons pas capables de tenir sur un argumentaire théorique, surtout si on ne peut rien en faire, s'il ne correspond pas à ce qui se passe précisément dans notre entreprise.

– **Michel Vakaloulis:** La demande des jeunes diplômés n'est pas uniforme. Certains d'entre



Philippe Genet.

eux ont aussi besoin de repères et d'outils pour la réflexion. Compte tenu de l'importance de leur investissement dans le travail, ils se posent de nombreuses questions. Par exemple sur l'exercice de leurs responsabilités, leur droit d'expression en tant que citoyens dans l'entreprise ; sur tout ce qui concerne l'évaluation et le rapport salarial, sur la mobilité, l'organisation et les conditions de travail. Il me semble qu'un syndicat comme l'Ugict se doit de nourrir une réflexion « stratégique » sur le monde du travail pour aider ces catégories à conceptualiser et à exprimer leurs besoins. Pour les intéresser, il faut aussi être capable d'être un laboratoire d'idées, un vrai expert du travail et de ses réformes, par exemple sur la problématique du management alternatif mise en avant par l'Ugict. Ce doit être un syndicalisme ambitieux, convaincant, qui propose un projet global et pas seulement des outils défensifs.

– **Fabrice Hallais:** Pour un cadre, jeune ou pas, c'est très complexe d'adhérer à la Cgt, même dans des grandes entreprises où le syndicat est historiquement implanté. On a créé l'adhésion en ligne sur <ugict.cgt.fr> pour essayer de pallier par un réseau virtuel un lien qui ne peut se créer sur le terrain, pour mettre en contact les salariés isolés entre eux et avec un syndicat, mais aussi pour être présents et réactifs sur le plan de l'argumentation et de l'information aux salariés : sur ce qui se passe dans le monde de l'entreprise, les accords et l'évolution du droit du travail, l'actualité sociale. Ce n'est qu'un outil supplémentaire, qui n'annule en rien la nécessité d'être présents physiquement dès que nous le pouvons. A ce propos, nous participons autant que possible aux forums pour l'emploi où se rendent des milliers de jeunes diplômés, qui nous réservent souvent un bon accueil – nous aurons un stand à la prochaine édition du « Paris pour l'emploi », les 14 et 15 octobre, place de la Concorde. D'autres batailles « idéologiques » sont à mener, par exemple pour que le droit des salariés et les syndicats soient présentés dans les cursus des écoles d'ingénieurs ou de commerce. Certaines d'entre elles n'excluent pas totalement de leurs enseignements la réalité sociale ou le droit

NOUS AVONS PRIS CONFIANCE EN NOTRE CAPACITÉ À REPRÉSENTER AUSSI LES JEUNES LES PLUS QUALIFIÉS. EUX SAVENT ÉGALEMENT QU'ILS PEUVENT FAIRE PARTIE DE LA CGT ET PARLER EN SON NOM, ET QUAND ILS S'ENGAGENT AVEC NOUS, C'EST GÉNÉRALEMENT POUR PARTICIPER À LA VIE SYNDICALE ET PAS SIMPLEMENT POUR PRENDRE UNE CARTE.



Michel Vakaloulis.

du travail, mais nous voudrions aussi pouvoir y intervenir au même titre que les multiples acteurs économiques et sociaux qui y sont sollicités dans le cadre de rencontres avec les étudiants. Reste que, pour diversifier et développer nos pratiques, il nous faudra aussi convaincre plus de jeunes à s'investir avec nous et à se former un minimum à la connaissance des droits des salariés, par exemple.

– **Options:** Peut-on dire que la nécessité de faire venir des jeunes diplômés au syndicalisme incite l'ensemble du mouvement syndical à renouveler ses pratiques, sans rien s'interdire ?

– **Fabrice Hallais:** Amener les jeunes diplômés à l'engagement syndical, c'est un pari vital pour la Cgt. Et c'est une opportunité pour réfléchir à de nouvelles formes d'échanges, de fonctionnement, de démocratie dans le syndicat. Si notre objectif est de mettre en synergie le plus grand nombre de salariés pour la défense de leurs droits, cela ne doit exclure aucun moyen ni aucune réflexion. A l'Ugict, nous défendons des valeurs, mais nous sommes aussi à l'écoute, ouverts à toute démarche susceptible de permettre aux salariés d'être plus efficaces et plus forts. Il ne s'agit pas de bouleverser la vie des syndicats dans les entreprises, leurs rythmes ou leurs priorités. Mais il faut dire oui à l'innovation et aux nouvelles expériences si elles permettent de multiplier les formes d'action et de mobilisation. Et, dans ce contexte, le réseau Jeunes Diplômés de l'Ugict est un atout supplémentaire.

– **Philippe Genet:** Il n'y a pas de recette miracle prête à l'emploi. Les jeunes nous ont poussés vers plus de pragmatisme et moins *d'a priori*, ce qui nous permet d'être une force de proposition dans des situations qui, sinon, auraient été défavorables aux salariés. A l'épreuve du réel, nous avons pris confiance en notre capacité à représenter aussi les jeunes les plus qualifiés. Eux savent également qu'ils peuvent faire partie de la Cgt et parler en son nom, et quand ils s'engagent avec nous, c'est généralement pour participer à la vie syndicale et pas simplement pour prendre une carte. C'est déjà une avancée.

Mais nous aimerais avoir plus d'informations concrètes sur les expériences menées ailleurs, pour nous améliorer encore...

– **Michel Vakaloulis:** Je comprends l'importance de ce que tu décris et que l'on pourrait appeler «syndicalisme d'expérimentation» : écouter, rendre à l'espace public les débats, coélaborer des propositions avec les salariés, formaliser les



Jean-Loup Leroux.

revendications et organiser les luttes, c'est la raison d'être du syndicalisme. Mais il est nécessaire aussi d'apporter des réponses à un autre niveau, sinon il se condamne à travailler dans le face-à-face direct avec le management local et à ne pas se prononcer sur les décisions qui sont prises ailleurs.

Le syndicalisme reste légitime aux yeux des salariés ; son problème, c'est avant tout d'être efficace et de permettre aux salariés de peser dans l'entreprise. Les catégories de l'encadrement se posent ces questions : «*Est-ce que ça vaut le coup de se battre ? Est-ce que je pourrai exister dans l'organisation, avec mes qualités, mes compétences, ou est-ce que je vais perdre mon individualité dans le collectif ?*» Le syndicat doit aussi leur apporter le recul et les analyses pertinentes qu'il leur manquent parce qu'ils sont absorbés par leur travail. En quoi le syndicat peut-il enrichir leurs connaissances, leur réflexion, voire leurs réseaux sociaux ? Pour avoir la capacité de les attirer, il faut être soi-même attrant.

– **Jean-Loup Leroux:** Ce que vous dites n'est pas forcément contradictoire. Moi, j'ai besoin de penser ma position dans l'entreprise, les conditions de la solidarité avec mes collègues ingénieurs ou techniciens, de défendre des valeurs. Mais mon engagement syndical répond aussi à une volonté d'obtenir des résultats par l'action et par la lutte. Dans cette optique, je pense donc qu'il doit mettre en avant une façon de travailler qui implique plus les syndiqués dans leur organisation. On adhère rarement à un syndicat sur un seul choix idéologique, et je crois que les jeunes le font pour être acteurs, à condition d'y être aidés et encouragés. C'est très important aussi que des ingénieurs et cadres se syndiquent, le fassent savoir et soient bons dans leur travail. Je vois que ç'a de l'effet autour de moi. Les autres se disent : «*Pourquoi pas moi ?*», ç'a valeur d'exemple. En tout cas, compte tenu des départs à la retraite massifs qui s'annoncent, c'est le moment pour les jeunes de se réveiller, car si on ne renouvelle pas les effectifs syndicaux, à un moment ou un autre il n'y aura plus personne pour défendre les salariés.

RETRAITES DEUX CONCEPTIONS QUI S'AFFRONTENT



D'autres choix sont possibles, à condition de s'interroger sur la part des richesses consacrée au financement des retraites.

LA CGT FAIT DES PROPOSITIONS POUR GARANTIR LE DROIT À LA RETRAITE À SOIXANTE ANS AVEC UN TAUX DE REMPLACEMENT D'AU MOINS 75 % DU DERNIER REVENU NET D'ACTIVITÉ. POUR TOUS.

Ce n'est pas les quelques «*concessions*» annoncées par Nicolas Sarkozy au lendemain du 7 septembre qui vont changer la donne. Car, sur le fond, rien ne bouge: pas question, a répété le président de la République, de revenir sur le report de l'âge légal de départ à la retraite à soixante-deux ans en 2018; pas question non plus de maintenir l'âge d'une retraite sans abattement à soixante-cinq ans, au lieu de soixante-sept ans, comme le prévoit le projet de loi. A peine a-t-il parlé d'*«amélioration»* du dispositif des carrières longues et d'un abaissement de 20 à 10 % du taux d'incapacity à partir duquel un salarié pourrait partir plus tôt.

A fond, ce sont aujourd'hui deux concep-

tions de la protection sociale en général, de la retraite en particulier, qui sont en train de s'affronter. Pour les uns, il s'agit de maintenir autant que possible le niveau des retraites pour les plus défavorisés en élaborant un socle très minimal de droits et en opposant les catégories de salariés entre elles. A charge, pour ceux dont on considère qu'ils en ont les moyens, de trouver des solutions individuelles et de se tourner vers la capitalisation. Pour les autres – c'est la conception de la Cgt et de son Ugict –, ce qui constitue la force d'un régime de protection sociale, «*c'est l'adhésion de tous les salariés à travers notamment l'universalité des droits*», explique Vlady Ferrier, conseiller technique à l'Ugict-Cgt. Or le projet gou-

vernemental, qui participe de la première conception du système de retraite, fait peser des menaces sérieuses sur les solidarités qui le fondent.

En particulier, cette logique de partage des sacrifices entre les salariés «*exonère les entreprises de tout effort de financement*» et «*fait l'impasse sur le débat concernant le partage de la valeur ajoutée, dans le sens d'une meilleure rémunération du travail*», souligne Sylvie Durand, responsable du secteur des retraites à l'Ugict-Cgt. Car d'autres choix sont possibles, à condition de s'interroger sur la part des richesses consacrée au financement des retraites, comme le souligne la Cgt, qui formule des propositions précises pour garantir et financer ce sur quoi elle ne reviendra pas: le droit à la retraite à soixante ans à taux plein avec des pensions égales à 75 % du revenu net d'activité, associé à des mesures de réduction des inégalités comme la reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé. Cela implique, entre autres, de mettre en œuvre de nouvelles modalités

d'acquisition des droits à la retraite, en raisonnant en particulier en termes de «*carrière complète*», afin de rendre effectif le départ à soixante ans à taux plein (*voir Options n° 558*). Cela implique aussi de traiter la question de la validation des années d'études, dont les mécanismes de rachat sont aujourd'hui inaccessibles.

Propositions pour le financement des retraites

En s'appuyant sur les travaux du Conseil d'orientation des retraites (Cor), la Cgt évalue à six points de Pib (produit intérieur brut) le niveau des ressources supplémentaires nécessaires. Pour y parvenir, elle formule trois séries de propositions. Premièrement : le débat sur la réforme des retraites ne peut être déconnecté de la question de l'emploi, plus précisément de l'exigence d'une autre politique de l'emploi, sans quoi il est illusoire de prétendre régler durablement la question du financement. Rappelons que, de 2008 à 2009, si le déficit du régime général est passé de 5,7 milliards à 8 milliards d'euros, cela est dû aux destructions d'emplois, à la diminution de la masse salariale, se traduisant par moins de cotisations. La moitié des besoins de financement pourrait être ainsi assurée par le plein emploi. Deuxième série de propositions : une mise à contribution de tous les revenus, revenus financiers des entreprises et ceux qui ne sont pas soumis aujourd'hui à cotisations, comme l'intéressement, la participation ou les stock-options. Troisième proposition, enfin, une réforme des cotisations patronales basée sur une modulation du taux de cotisation des entreprises en fonction du rapport masse salariale sur valeur ajoutée et la mise à plat de l'ensemble des exonérations (30 milliards d'euros en 2009).

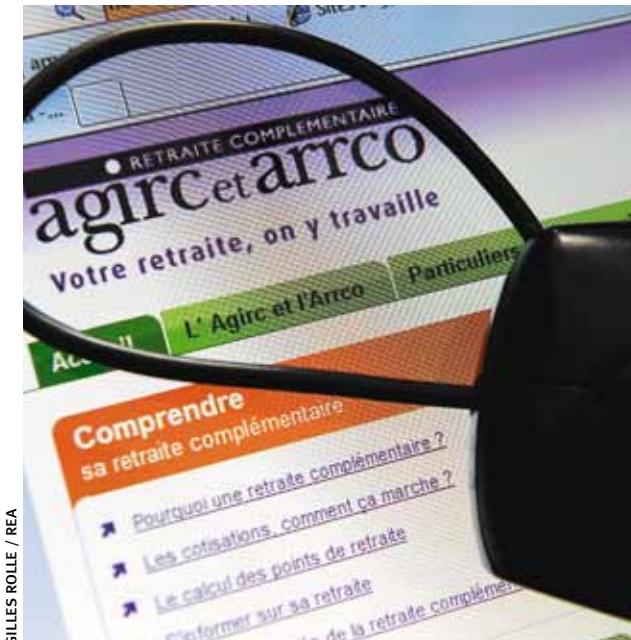
Report de l'âge légal, report du droit à la retraite sans abattement, augmentation de la durée de cotisation en fonction de l'espérance de vie jusqu'en 2020... en ne bougeant sur aucune de ces dispositions affectant les droits en matière de retraite, la réforme représenterait, pour les salariés, une ponction de 25,1 milliards d'euros en 2020. Toujours à cette date, ce sont 4,4 milliards d'euros de recettes qui seraient attendus de la mise à contribution des hauts revenus et des revenus du capital. Soit cinq fois moins que les sacrifices que cette réforme imposerait aux salariés.

Christine LABBE

En savoir plus sur les retraites en consultant le site dédié mis à disposition par l'Ugict-Cgt à l'adresse suivante : www.60ansatauxpleinjytiens.com.

ARRCO/ AGIRC VERS DES NÉGOCIATIONS

LES PARTENAIRES SOCIAUX DOIVENT PARVENIR À UN NOUVEL ACCORD AVANT LE 31 DÉCEMBRE DE CETTE ANNÉE.



GILLES ROLLE / REA
Une situation financière tendue, un Medef en embuscade...

Dans les mois à venir, c'est un autre front qui va s'ouvrir, celui concernant les retraites complémentaires Arrco/ Agirc. Les partenaires sociaux doivent en effet parvenir à un nouvel accord avant le 31 décembre 2010. Ainsi le stipulait l'accord du 23 mars 2009, qui ne s'était pas alors prononcé sur les mesures à prendre, attendant les résultats... de la réforme législative de 2010. Les partenaires sociaux vont donc bientôt entrer dans le vif du sujet, en traitant non de l'adaptation de ces régimes, mais bel et bien de leur avenir. Une négociation aux multiples enjeux. Parmi eux : la reconduction de l'Agf (Association pour la gestion du fonds de financement de l'Agirc et de l'Arrco), qui permet de financer les départs à taux plein entre soixante et soixante-cinq ans dans ces deux régimes. En l'absence d'accord sur ce thème, ce financement ne serait plus assuré dès le 1^{er} janvier 2011. Autre enjeu : l'avenir de l'Agirc, désormais sur la sellette. Dans son article 5, l'accord de mars 2009 prévoit en effet d'engager «une réflexion sur l'adaptation des régimes Agirc et Arrco

propre à l'encadrement». Ce qui sous-tend l'idée d'une fusion de l'Agirc et de l'Arrco, voulue notamment par le Medef, afin de faire financer les dépenses retraite par une mise en commun des ressources des deux régimes. Au-delà, ces négociations seront déterminantes tant pour la confiance de l'encadrement dans la répartition que pour l'âge de départ à la retraite et le niveau des futurs droits (*voir Options n° 553*).

Ce dans un contexte extrêmement compliqué. Avec la crise, les deux régimes de retraite complémentaire sont «techniquement» déficitaires.

Techniquement : le mot renvoie à l'écart entre le montant des ressources liées aux cotisations et le montant des pensions à verser. «Ces difficultés étaient prévues, mais pas avant une dizaine d'années, notent l'Agirc et l'Arrco. La crise en a avancé les échéances.» Pour l'Arrco, ce sont les produits financiers, en particulier, qui lui permettent d'afficher un résultat net global excédentaire ; tel n'est pas le cas pour l'Agirc. Conséquence : «Si nous n'imposons pas de nouvelles mesures de financement au Medef, cela se traduira par une baisse de la valeur du point et une baisse des pensions», explique Vlady Ferrier, conseiller technique de l'Ugict-Cgt. Déjà, au début de l'été, l'Ugict-Cgt a refusé de valider les comptes sociaux et combinés de l'Agirc au motif d'un alinéa pour le moins inquiétant : «Il laisse entendre que le régime serait un régime à "cotisations définies", du type des comptes notionnels suédois, alors qu'il a été pensé pour fonctionner au contraire à "prestations définies", souligne Sylvie Durand, responsable du secteur des retraites à l'Ugict-Cgt. Ce serait alors un tournant.» C.L.

WEB 2.0

QUELS OUTILS POUR L'INTERACTION SYNDICALE ?

À LA MI-JUIN, L'UGICT A CLÔT SA SAISON DE SOIRÉES-DÉBATS PAR UNE RÉFLEXION COLLECTIVE SUR LES USAGES POSSIBLES D'INTERNET DANS LE CADRE DE L'ACTION SYNDICALE ET CE QU'ILS IMPLIQUENT.



Le réseau est-il un plus pour la vie démocratique d'une organisation ou favorise-t-il ceux qui y ont accès et le maîtrisent ?

La boîte à outils Internet n'en finit pas d'offrir de nouvelles possibilités de mises en réseau entre individus et ne peut laisser indifférents des acteurs du mouvement social tels que les syndicalistes. L'Uigkeit a saisi l'occasion de sa dernière soirée-débat avant l'été pour inviter Emmanuelle Ruette-Guyot, responsable communication dans le groupe Banque populaire, chargée de cours sur les nouveaux médias au Celsa (Paris IV-Sorbonne) et auteure d'un ouvrage consacré au Web 2.0⁽¹⁾. Emmanuelle Ruette-Guyot a présenté les dernières stratégies en vogue pour faire circuler un message, qu'il soit autopromotionnel, commercial ou « citoyen ». Elle a également rappelé les caractéristiques fondamentales de la nouvelle génération d'outils Web, résumées en un néologisme, l'*« iter-@ctivité »*: l'information est « *itérative, car en perpétuel réajustement au fil des conversations [...] et interactive, parce qu'elle est le fruit d'un échange, d'une coproduction mettant à contribution les webacteurs* ». Le Web devient ainsi un immense réseau social où chacun peut décider d'être à la fois créateur (sans jamais être assuré de contrôler complètement le destin de son message),

diffuseur, relais ou simple consommateur d'informations.

Les entreprises se sont lancées sur le Web avec prudence. Les syndicalistes – parmi lesquels de nombreux internautes aguerris – se posent également des questions sur ce que le Web peut apporter à leurs organisations, mais aussi sur les bouleversements qu'il peut engendrer. « *La Cgt préexiste au réseau Internet en tant que réseau social réel*, souligne un participant. Mais cela ne nous aide pas plus à faire vivre un réseau virtuel. » « *Comment déployer des réseaux sociaux communautaires entre nous*, ajoute un autre, *comment participer avec notre identité aux démarches et initiatives qui se construisent hors de notre réseau ?* » Les syndicalistes ont le plus souvent recours au Web sous ses formes les plus « classiques », pas forcément les plus souples ou les plus innovantes – consultation, voire création de sites Internet, de blogs, échanges de mails –, même si chacun reconnaît l'apport de ces outils pour des tâches ponctuelles et circonscrites: élargir la diffusion des informations syndicales, accélérer la circulation de l'information ou l'enrichir de documents joints, d'images, de vidéos, etc. L'outil facilite la vie, surtout quand les forces mili-

tantes manquent et que les élus surmenés ne peuvent plus assumer leurs mandats dans les instances représentatives et être en même temps présents et au contact à tout moment auprès des salariés sur leurs lieux de travail. Mais, pour l'heure, Internet n'a pas réellement bouleversé les pratiques syndicales.

« *La Cgt a pour vocation de s'ancre dans les situations réelles et dans l'organisation qu'elle représente, ce qui complexifie notre démarche sur le Net et notre rapport à cet outil* », estime un autre responsable. Pourtant, Internet pourrait permettre de donner la parole plus souvent et à plus de salariés, d'intensifier les contacts et les échanges et d'impliquer plus d'acteurs dans le syndicat. A condition d'accepter le fonctionnement du Web, ses qualités et ses limites. « *Qui participe aux débats, qui a la légitimité pour s'exprimer au nom d'un syndicat, qui valide les décisions, les initiatives ? Le réseau est-il un plus pour la vie démocratique d'une organisation ou favorise-t-il ceux qui y ont accès et le maîtrisent ?* » Malgré ces interrogations, les syndicalistes ne doutent pas qu'Internet soit devenu un outil incontournable. C'est aussi le canal privilégié pour entrer en contact avec les jeunes, comme le rappelle Marie-José Kotlicki à propos de l'initiative du 15 avril place de la Sorbonne, qui a rassemblé des étudiants et des jeunes diplômés salariés: « *Une moitié des participants nous ont signalé qu'ils avaient été informés du rendez-vous par Facebook, alors que nos organisations avaient peiné à relayer l'appel et à mobiliser leurs militants.* »

Certains militants s'y préparent pourtant; il leur faudra maîtriser l'outil, mais aussi accepter d'être bousculés dans leurs pratiques, dans leur rapport à l'organisation, à la structure, voire à sa hiérarchie, accepter par exemple de ne pas tout maîtriser de ce qui pourrait être dit ou fait au nom du syndicat, s'ils veulent convaincre les plus jeunes de s'engager dans l'action syndicale. Ils sont prêts à faire le pari de l'expérimentation, pour essayer d'améliorer l'intelligence collective, les dynamiques participatives et, au final, se trouver plus nombreux et plus efficaces dans l'action...

Valérie GÉRAUD

(1) Emmanuelle Ruette-Guyot, Serge Leclerc, *Web 2.0 : la communication « iter-@ctive », éditions Economica, octobre 2009, 160 pages, 21 euros.*

MANAGEMENT L'ÉVALUATION DEVANT LES JUGES

UNE ENTREPRISE A-T-ELLE LE DROIT D'ÉVALUER LES SALARIÉS AU RISQUE DE LEUR SANTÉ ?

À LA DEMANDE DE LA CGT ET DE FO DE GENERAL ELECTRIC MEDICAL SYSTEMS, LE TGI DE VERSAILLES DOIT SE DÉTERMINER.

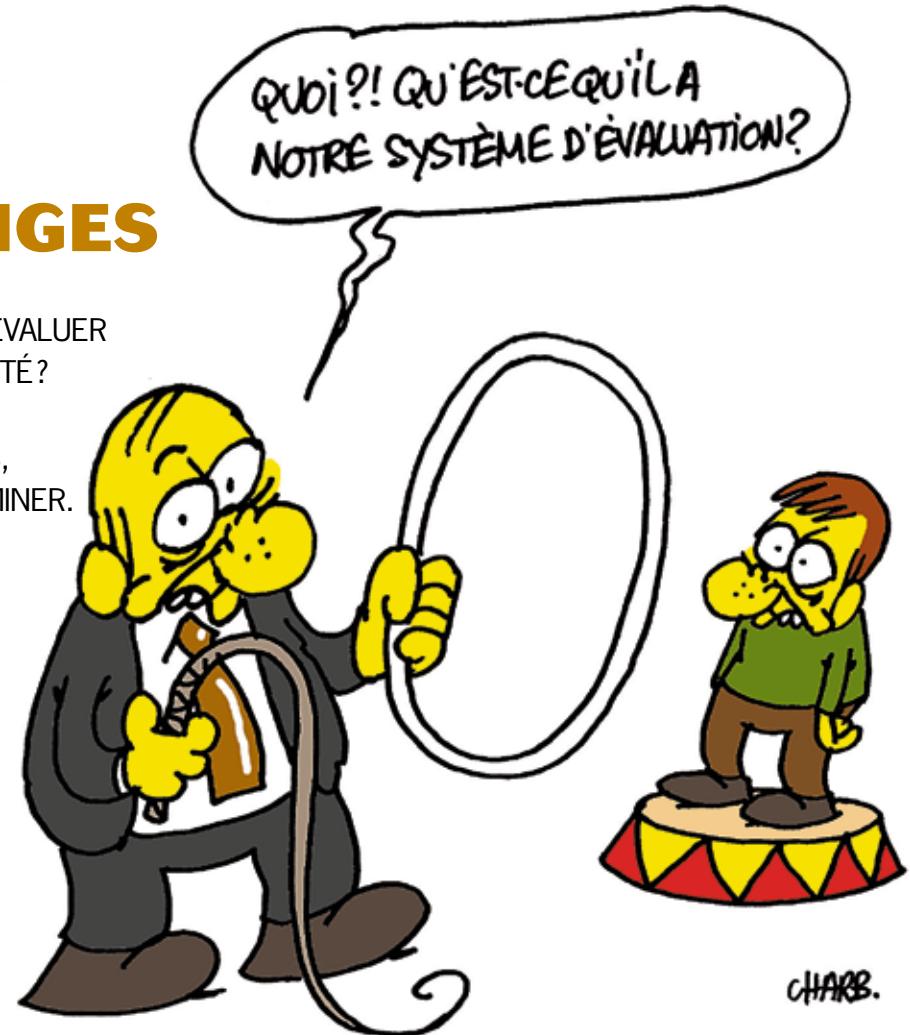
C'est une première : jamais, jusqu'alors, aucun syndicat n'avait réclamé des juges qu'ils déclarent illicite un système d'évaluation annuel des salariés en raison des risques psychosociaux qu'il engendre. Si elle devait être déclarée recevable, la plainte examinée le 1^{er} juillet dernier par le tribunal de grande instance de Versailles, à la demande des organisations Cgt et Force ouvrière et des élus du Chsct de l'établissement General Electric Medical Systems (Gems) de Buc, pourrait faire jurisprudence.

Les termes du dossier sont simples. Depuis des années, la multinationale – qui emploie quelque deux mille salariés en France, dont une majorité écrasante d'ingénieurs et de cadres – impose à ses personnels des méthodes d'évaluation fondées sur les items les plus farfelus. Dernière en date : celle qui prétend déterminer leurs aptitudes professionnelles en mesurant leur « *ingéniosité* », leur « *engagement* », leur « *énergie* » ou encore leur « *imagination* », pour ensuite classer chacun sur cinq niveaux que croisent d'autres critères comme « *l'ouverture sur l'extérieur* », « *la clairvoyance* » ou la capacité de tout à un chacun « *à fédérer* » ; les salariés les mieux classés ont droit ensuite à une augmentation de salaire, les autres étant condamnés à attendre des jours meilleurs...

Deux juridicences à l'appui

Révoltés par un tel modèle qui ignore le travail réel et ses conditions d'exercice, les élus FO et Cgt au Chsct réclament depuis des mois une remise à plat d'un système qu'ils jugent dangereux pour l'intégrité mentale des personnels pour lui substituer un modèle respectueux du travail et de ses conditions d'exercice. Chose que la direction refuse catégoriquement.

Désormais, c'est donc à la justice de se déterminer. A l'appui de leur argumenta-



CHARB.

tion, FO et la Cgt peuvent faire valoir les trois articles du Code du travail qui ont justifié la jurisprudence Wolters Kluwer France, qui impose désormais aux entreprises de définir des critères d'évaluation « *objectifs* » et « *transparents* » : l'article L.1222-3, qui stipule que « *les méthodes et techniques d'évaluation doivent être pertinentes au regard de la finalités poursuivie* » ; l'article L.1222-2, qui précise que « *les informations demandées, sous quelques forme que ce soit, à un salarié ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier ses aptitudes professionnelles* » ; l'article L.1121-1, enfin, qui dispose que « *nul ne peut apporter aux droits des personnes*

et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché ». Ils ont aussi pour eux l'arrêt Snecma du 5 mars 2008 de la Cour de cassation qui autorise le juge à suspendre la mise en œuvre d'une réorganisation du travail s'il considère qu'elle ne garantit pas la santé et la sécurité des salariés. Si les juges du tribunal de grande instance de Versailles les suivent, ils mettront à la disposition de tous les salariés un outil pour se défendre contre l'arbitraire. Le verdict est attendu pour le 7 octobre. A ne pas manquer.

Martine HASSOUN

propositions

Les élus du Chsct de Gems Buc ont fait des propositions pour mettre en place un système d'évaluation réduisant les risques pour la santé des salariés. Parmi elles, respecter les liens de subordination et permettre la contestation des résultats, bien sûr, mais aussi fonder les échanges sur des fiches métiers, adapter les formations, éliminer des procédures les jugements de valeur et ne pas les fonder sur les valeurs de l'entreprise pour éviter les dérives arbitraires. Proposition est faite aussi de supprimer les procédés fondés sur les comparaisons entre salariés et de dissocier les augmentations de salaire de l'évaluation pour réduire les inégalités entre les salariés et éviter de porter préjudice aux collectifs de travail.

UGICT

Calendrier

• Report d'initiative

Pour des raisons de mobilisation sur les retraites, les états généraux des professions techniciennes (salaires et qualifications, évolution des métiers, place dans l'organisation du travail, reconnaissance professionnelle...) sont reportés au jeudi 13 janvier 2011.

• Ugict-Cgt

En raison de l'euromanifestation du 29 septembre (*lire ci-après*), le bureau de l'Ugict-Cgt prévu à cette date est avancé d'une journée. A son ordre du jour: la préparation du XIV^e Congrès de l'Ugict-Cgt, qui se tiendra du 29 mars au 1^{er} avril 2011. Un bureau supplémentaire est programmé pour le jeudi 7 octobre dans l'après-midi.

• Europe

«Non à l'austérité, priorité à l'emploi et à la croissance»: c'est sur ce thème que la Ces (Confédération européenne des syndicats) organise une journée d'action européenne le 29 septembre prochain. Elle se traduira par une euromanifestation à Bruxelles et par des actions syndicales dans les différents pays européens.

• Colloque

Le 14 octobre 2010, la Dares organise un colloque international sur l'emploi des seniors, au ministère de la Santé (salle Pierre-Laroque), à Paris. Trois thèmes principaux ont été retenus: santé, conditions de travail et formation; les systèmes de retraite; les institutions sur le marché du travail.

• International

Le prochain congrès mondial d'Uni (Union Network International, neuf cents syndicats, vingt millions de travailleurs dans le monde) se déroulera du 9 au 12 novembre 2010 à Nagasaki, au Japon.

• Congrès

Du 1^{er} au 3 décembre 2010, se tiendra le 10^e Congrès de l'Ufict-Métallurgie (Union fédérale des ingénieurs, cadres et techniciens), à Port-de-Bouc, dans le département des Bouches-du-Rhône.

Formations

• Retraites

Du 11 au 15 octobre 2010, l'Ugict-Cgt organise au centre Benoît-Frachon, à Gif-sur-Yvette (91), un stage sur les retraites. Ce stage s'adresse aux militants qui souhaitent s'approprier les propositions de la Cgt pour faire échec au démantèlement du système de retraite. Il portera d'abord sur l'influence respective des différents paramètres intervenant dans les formules de calcul des pensions, tous régimes confondus. Il traitera ensuite des réformes déjà mises en œuvre, de celles prévues pour 2010-2012, des propositions de la Cgt et de son Ugict pour préserver le droit à retraite à soixante ans pour tous, avec au moins 75 % de taux de remplacement.

Pour toute inscription, se renseigner auprès de Valérie Specq au 01 48 18 85 06 ou <v.specq@ugict.cgt.fr>.

la revue des revues

Santé. Avec le souci de mieux comprendre les effets à long terme des conditions de vie dans l'enfance sur la santé à l'âge adulte, l'Irdes (Institut de recherche et documentation en économie de la santé) a introduit des questions spécifiques sur ce thème dans son enquête «santé et protection sociale» de 2006. *Questions d'économie de la santé* en publie les premiers résultats. Où il est question du milieu d'origine, des conditions matérielles de vie, de niveau scolaire des parents comme facteurs explicatifs des inégalités de santé à l'âge adulte. *Questions d'économie de la santé*, n° 154, mai 2010. En savoir plus sur <www.irdes.fr>

Europe. Soixante ans après l'appel fondateur de Robert Schumann, les dirigeants européens ont été contraints de bâtir en urgence un plan d'aide de 750 milliards d'euros en réponse à la crise grecque. La revue *Problèmes économiques* (n° 3 001, septembre 2010), publiée par La Documentation française, revient sur cet épisode en s'interrogeant: où en est l'Europe après la crise grecque? Comment analyser la création du fonds de stabilisation financière? Quelle autre solution, désormais, que des politiques économiques très restrictives?

Economie. Y a-t-il un choc des générations? Avenir des systèmes de retraite, explosion de la dette publique, hausse du chômage des jeunes... attisent aujourd'hui les craintes d'un accroissement des inégalités entre les générations. Dans son dernier numéro, la revue *Regards croisés sur l'économie* s'interroge sur la réalité de cette inquiétude tout en cherchant à donner du sens aux évolutions constatées. A lire, notamment: «La Solidarité intergénérationnelle peut-elle survivre à la crise?» *Regards croisés sur l'économie*, n° 7. En savoir plus sur: <www.rce-revue.com>.

Professions. Dans une récente publication du Céreq (Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications), Martine Möbus s'intéresse aux «professions intermédiaires» en tirant les enseignements des travaux menés au cours des trente dernières années. Travaux qui permettent de distinguer trois grands profils de professions intermédiaires constitués par les techniciens, les administratifs et les commerciaux: le technicien d'études, le technicien de production ou d'intervention, le technicien du numérique. *Nef*, Céreq, n° 44, mai 2010. En savoir plus sur <www.cereq.fr>.



CHRISTINE PALASZ / MAXPPP

SOUFFRANCE AU TRAVAIL LES CHEMINOTS LIENT “BIEN-ÊTRE” ET “BIEN FAIRE”

LE 3 JUIN DERNIER, L'UNION FÉDÉRALE CADRES ET MAÎTRISES (UFCM) DE LA FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS ORGANISAIT UNE JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL⁽¹⁾. LES DÉBATS ONT SOULIGNÉ LA DIMENSION DE L'ORGANISATION COLLECTIVE DANS UN CONTEXTE PROFESSIONNEL DÉGRADÉ.

Notre problème à nous, c'est le bien-être au travail...» Sous une allure de clin d'œil, la phrase pose un véritable défi et définit une stratégie revendicative. Après avoir rappelé que le X^e Congrès de l'Ufcm avait fait de la souffrance au travail un axe majeur de l'activité syndicale, Gilbert Garrel, son secrétaire général, écarte toute tentation d'un «syndicalisme de la désolation» et plaide pour que l'on s'attaque aux causes. «L'enquête réalisée en région Paca atteste d'un stress psychologique frappant 20% des cheminots. D'évidence, cette réalité est générale; d'ailleurs, l'ampleur des drames survenus ici et là a contraint les ministres Darcos et Lagarde à s'adresser aux dirigeants des entreprises pour élaborer des plans d'action préventifs et curatifs. A la Sncf, la direction a réalisé un document de référence qui ne comporte pas moins de onze mesures. Mais elles sont toutes axées sur la détection et le soin des agents; l'emploi, l'organisation de la production, la qualité du travail n'étant

jamais évoqués. Dans le cadre de cette logique de psychologisation, voire d'épidémiologie, la mise en place d'un observatoire risque de n'être qu'un leurre dont les préconisations seraient sans lendemain. Pour nous, c'est le travail qui reste malade, c'est sur lui, sur son organisation, ses finalités qu'il faut se pencher.»

Reste que le travail, c'est aussi les travailleurs. Et que ni l'un, ni les autres ne peuvent se penser indépendamment ; comment, alors, articuler les dimensions individuelle, psychologique et collective, embrasser d'un même regard la dynamique des causes et des conséquences ? Psychologue clinicienne en poste à la Sncf, Sylvie aborde cette question à partir de sa propre pratique professionnelle et de l'évolution qu'elle constate au sein de la population cheminote. «Aujourd'hui, téléphoner à un psychologue n'est toujours pas banal, mais ce n'est plus un signe de faiblesse et de féminité, deux risques majeurs dans une profession traditionnellement "machiste"; en 2009, nous avons

eu à mener 4000 entretiens face à face, la sensibilisation de 5 000 agents, 2 500 entretiens téléphoniques et 27 prises en charge de groupes. Cette explosion de demandes relève de causes multiples : plus de souffrance, plus de facilité à admettre le phénomène... La plupart du temps, notre rôle consiste à remettre les acteurs à leur place. Lorsqu'un suicidaire choisit le train pour mourir, il choisit le train, pas le conducteur. Ce dernier va dire "je", nous dirons "le train". Nous travaillons aussi à faciliter les retours au travail, à trouver les mots de ces retrouvailles, à éviter l'isolement psychique, en décadassant la personne, en l'aïdant à aller vers les autres. On peut qualifier cela de psychologisation, mais nous y mettons du lien social. Toute la difficulté est de soulager les inquiétudes des salariés, en sachant que leurs causes ne sont pas strictement "psy" et en sachant également que notre travail n'a pas vocation à défausser les autres acteurs, syndicalistes ou professionnels. Notre travail ne consiste ni à donner un petit coup de psy ...

TRAVAIL CE QUI FAIT SOUFFRANCE

... pour repartir, ni à considérer que rien ne peut se faire en dehors de la création d'emploi. Aujourd'hui, le challenge consiste à remettre du "nous" dans le "je".»

Un challenge nourri en permanence par les mouvements qui bousculent l'organisation du travail, par le niveau des demandes qui en résultent, notamment de la part de la hiérarchie de proximité prise entre enclume et marteau, entre compassion et respect des objectifs. Ce jeu d'équilibrisme est à hauts risques et demande une gestion en dialogue, avec le souci d'éviter toute crispation des directions pouvant aboutir à la généralisation de l'appel à des cabinets privés pratiquant le « ticket psy » comme d'autres pratiquent le ticket modérateur. Or, de l'avis de tous les participants, c'est bien d'espaces de dialogue que le travail a besoin. Thierry Rousseau, de l'Anact, y insiste longuement : « *l'organisation du travail, c'est un espace de choix par excellence, il n'existe aucune naturalité de l'organisation. Comme toutes ne se valent pas du point de vue de la santé, les espaces de débat sont essentiels ; l'introduction massive de règles marchandes dans le travail a réduit ces espaces alors que l'enjeu est plus que jamais de pouvoir peser sur les choix, de pouvoir ajuster l'organisation du travail, même après qu'elle a été décrétée. Il existe un énorme travail de "médiation des contradictions" entre le travail prescrit et le travail possible ; et c'est largement dans ce travail de médiation que la santé se gagne ou se perd.* »

Une médiation que le syndicalisme ne saurait envisager en dehors du rapport de forces social sur lequel il travaille à peser ; dans ce cadre, les interventions de la salle témoignent pour l'essentiel de la volonté de voir le syndicat jouer son rôle en tant que tel sur ce terrain. Qualité de vie syndicale, qualité des liens avec les élus dans les Chsct, souci de bien porter, partout, une parole collectivement définie afin qu'elle soit celle de la Cgt tout entière constituent autant de *leitmotive* des intervenants. Des considérations dont Jean-François Naton, en charge du dossier pour la Cgt, rappelle qu'elles s'inscrivent dans un effort pour se réapproprier les contenus du travail, efforts qui sont au cœur même de l'identité confédérale et de son avenir. ▶

Louis SALLAY

(1) Etaient notamment présents : Thierry Rousseau, de l'Anact, Véronique Carpentier et Sylvie Teneul, du pôle de soutien psychologique Sncf, et Colette Franciosi, du cabinet Transversales.

DANS SON DERNIER OUVRAGE, PARU AUX ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE⁽¹⁾, YVES CLOT DÉNONCE LE "DESPOTISME COMPASSIONNEL" À L'ŒUVRE ET MET EN GARDE CONTRE TOUTE TENTATION HYGIÉNISTE FACE À LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL.

Apartir d'une actualité marquée par les suicides sur le lieu de travail, l'auteur interroge les « *solutions* » qui surgissent dans le débat public ; il bouscule ainsi quelques idées reçues, y compris dans le champ de l'école française de psychopathologie. Un travail bienvenu dans la mesure où la scène publique bruit d'analyses diverses, contradictoires. L'ampleur même des dégâts causés par les mises en œuvre managériales pousse à la multiplication de fausses solutions, de postures superficielles et vaines. Le risque, alors, est au mieux de n'être en rien utile, au pire de devenir, à corps défendant, un des éléments du dispositif même que l'on entendait combattre. Un

risque qui vaut évidemment pour un syndicalisme parfois accablé sous le poids des urgences ; c'est dire l'intérêt pour lui de prendre sa place dans ce débat théorique et dans une réflexion plurielle. En matière de santé, l'auteur prend plaisir à citer la formule très populaire de Georges Canguilhem : « *Je me porte bien dans la mesure où je me sens capable de porter la responsabilité de mes actes, de porter des choses à l'existence et de créer entre les choses des rapports qui ne leur viendraient pas sans moi* ⁽²⁾ ». Filant cette réflexion, il revient sur le travail et interroge les causes de la souffrance patente qui s'en dégage. Il faut évidemment lire l'ouvrage et suivre le raisonnement qu'il développe ; l'un de ses principaux mérites, que l'on se permettra d'évoquer ici trop rapidement, est sans doute de souligner que la souffrance n'est pas d'abord le résultat de l'activité réalisée, de la pénibilité des tâches. Qu'au contraire elle résulte de ce qui ne peut être fait. Pour Yves Clot, « *la souffrance trouve son origine dans les activités empêchées, qui ne*

cessent pourtant pas d'agir entre les travailleurs et en chacun d'entre eux sous prétexte qu'elles sont réduites au silence dans l'organisation. Avec la palette des activités rentrées, le dernier mot n'est jamais dit, le dernier geste n'est jamais fait. Le destin de l'activité avortée n'obéit à aucun prophétisme, pas même à celui des experts régulièrement en déroute ». Cette vision, qui tranche avec celle, par exemple, de Christophe Dejours, a le mérite d'indiquer une direction de travail autre que la subjectivité des acteurs et de requalifier tout le corpus revendicatif qui tourne autour de la démocratisation du travail, seule manière de « retourner » les situations d'aliénation pour construire une réappropriation collective du « bien faire » son travail. Car, Yves Clot le souligne avec force, « *il n'y a pas de "bien-être" sans "bien faire"* ». A lire, à réfléchir. ▶

Louis SALLAY

(1) Yves Clot, *Le Travail à cœur – Pour en finir avec les risques psychosociaux*, La Découverte, 2010, 192 pages, 14,50 euros.

(2) Georges Canguilhem, *Écrits sur la médecine*, Seuil, 2002, 128 pages, 17 euros.

Fonction publique territoriale

Substitution de l'évaluation à la notation

Un décret du 29 juin 2010 va permettre aux collectivités territoriales de substituer un dispositif d'évaluation à celui de la notation⁽¹⁾. Cette expérimentation s'étendra de 2010 à 2012⁽²⁾. Une délibération est nécessaire à la mise en place de ce nouveau dispositif. Le fonctionnaire bénéficiera chaque année d'un entretien professionnel qui donnera lieu à un compte rendu.

Edoardo MARQUÈS

L'entretien professionnel conduit par le supérieur hiérarchique direct du fonctionnaire portera principalement sur :

- les résultats professionnels obtenus par le fonctionnaire eu égard aux objectifs qui lui ont été assignés et aux conditions d'organisation et de fonctionnement du service dont il relève;
- la détermination des objectifs assignés au fonctionnaire pour l'année à venir et les perspectives d'amélioration de ses résultats professionnels, compte tenu, le cas échéant, des évolutions prévisibles en matière d'organisation et de fonctionnement du service;
- la manière de servir du fonctionnaire;
- les acquis de son expérience professionnelle;
- le cas échéant, ses capacités d'encadrement;
- les besoins de formation du fonctionnaire eu égard, notamment, aux missions qui lui sont imparties, aux compétences qu'il doit acquérir et aux formations dont il a bénéficié;
- les perspectives d'évolution professionnelle du fonctionnaire en termes de carrière et de mobilité.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les critères à partir desquels la valeur professionnelle du fonctionnaire sera appréciée, au terme de cet entretien, seront fonction de la nature des tâches qui lui sont confiées et du niveau de responsabilité assumé. Ces critères, fixés après avis du comité technique paritaire, pourront notamment porter sur :

- l'efficacité dans l'emploi et la réalisation des objectifs;
- les compétences professionnelles et techniques;
- les qualités relationnelles;
- la capacité d'encadrement ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

Le compte rendu de l'entretien, établi et

signé par le supérieur hiérarchique direct, comportera une appréciation générale littérale traduisant la valeur professionnelle du fonctionnaire au regard des critères fixés.

MODALITÉS D'ORGANISATION DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Elles devront être les suivantes :

- 1° le fonctionnaire sera convoqué huit jours au moins avant la date de l'entretien par le supérieur hiérarchique direct;
- 2° la convocation sera accompagnée de la fiche de poste de l'intéressé et d'un exemplaire de la fiche d'entretien professionnel servant de base au compte rendu;
- 3° le compte rendu portera sur les thèmes prévus ci-dessus, ainsi que sur l'ensemble des autres thèmes qui, le cas échéant, auront pu être éventuellement abordés au cours de l'entretien;
- 4° le compte rendu sera visé par l'autorité territoriale qui le complétera, le cas échéant, de ses observations;
- 5° dans un délai maximum de dix jours, le compte rendu sera notifié au fonctionnaire qui, le cas échéant, le complétera par ses observations sur la conduite de l'entretien ou les différents sujets sur lesquels il a porté, le signera pour attester qu'il en a pris connaissance et le renverra à son supérieur hiérarchique direct dans un délai maximum de dix jours;
- 6° le compte rendu sera versé au dossier du fonctionnaire par l'autorité territoriale;
- 7° lorsque la collectivité territoriale ou l'établissement public local est affilié à un centre de gestion, une copie devra en être communiquée à celui-ci, dans les délais compatibles avec l'organisation des commissions administratives paritaires.

PROCÉDURE DE RÉVISION DE L'ÉVALUATION

L'autorité territoriale pourra être saisie par le fonctionnaire d'une demande de révision du compte rendu de l'entretien professionnel.

Cette demande de révision devra être exercée dans un délai de quinze jours francs suivant la notification au fonctionnaire du compte rendu de l'entretien. L'autorité territoriale notifiera alors sa réponse dans un délai de quinze jours après la demande de révision de l'entretien professionnel.

Les commissions administratives paritaires pourront, à la demande de l'intéressé, et sous réserve qu'il ait au préalable exercé la demande de révision mentionnée ci-dessus, proposer à l'autorité territoriale la modification du compte rendu de l'entretien professionnel. Dans ce cas, communication devra être faite aux commissions de tous éléments utiles d'information. Les commissions administratives paritaires devront être saisies dans un délai de quinze jours francs suivant la notification de la réponse formulée par l'autorité territoriale dans le cadre de la demande de révision.

L'autorité territoriale devra communiquer au fonctionnaire, qui en accusera réception, le compte rendu définitif de l'entretien professionnel.

Pour l'établissement du tableau d'avancement, il sera procédé à un examen de la valeur professionnelle du fonctionnaire, compte tenu notamment :

- des comptes rendus d'entretiens professionnels;
- des propositions motivées formulées par le chef de service;
- et, pour la période antérieure à la mise en place de l'entretien professionnel, des notations.

Les candidats dont le mérite sera jugé égal devront être départagés par l'ancienneté dans le grade.

Le bilan annuel de cette expérimentation devra être communiqué, par chaque collectivité concernée, au comité technique paritaire concerné.

Attention : s'agissant des collectivités et établissements adhérents à un centre de gestion, cette expérimentation ne pourra être conduite que par ce dernier. En effet, les critères d'avancement, fondés sur la valeur professionnelle, doivent rester cohérents. ▲

(1) Décret n° 2010-716 du 29 juin 2010 portant application de l'article 76-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, publié au JO du 30 juin 2010.

(2) Article 42 de la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique, publiée au JO du 6 juillet 2010.

droits Santé au travail

Des ressources juridiques à connaître

Des salariés mobilisent les différentes sources du droit (directives européennes, Code du travail, accords collectifs, etc.) pour obtenir gain de cause en matière de réparation des dégâts sur leur santé de risques organisationnels, devant les juridictions qu'ils saisissent. Cette fabrique du droit produit la jurisprudence, à connaître de tout temps et en particulier quand les évolutions législatives et dans les entreprises sont défavorables. Ces décisions de justice sont à leur tour à mobiliser dans les actions dans les entreprises pour prévenir ces risques liés à des organisations du travail et à des modes de gestion néfastes pour la santé.

Michel CHAPUIS

Jurisprudence

• **L'opérateur boursier Nyse-Euronext** et deux de ses anciens cadres, de nationalités belge et néerlandaise, ont été condamnés à des amendes dans une affaire de harcèlement moral qui s'était soldée par le suicide d'un salarié. Poursuivi en tant que personne morale, Nyse-Euronext devra payer 50 000 euros, tandis que les deux ex-dirigeants, eux, auront à débourser 7 000 et 4 000 euros⁽¹⁾. La représentante du ministère public avait décrit dans son réquisitoire comment, à ses yeux, Pierre-André Dupont avait été «évincé» par sa hiérarchie au sein de l'entreprise, «rétrogradé» de son poste dont la substance avait progressivement été «vidée». Cette évolution, a-t-elle estimé, est intervenue sur fond de «fusion non préparée» du groupe doté d'un «management totalement et radicalement défaillant», comme l'avaient expliqué à la barre plusieurs témoins. Dès le prononcé du jugement, les avocats de Nyse-Euronext et des deux ex-responsables condamnés ont indiqué qu'ils allaient faire appel.

Le 20 octobre 2007, un salarié, âgé de cinquante et un ans, s'est pendu à son domicile. Un an et demi auparavant, il avait été nommé directeur d'audit interne chez Nyse-Euronext, l'opérateur des Bourses d'Amsterdam, de Bruxelles, de Lisbonne, de New York et de Paris. Quelque temps après cette promotion, il s'était heurté à deux supérieurs hiérarchiques, basés en Belgique et aux Pays-Bas. Ces derniers lui avaient retiré diverses prérogatives et faisaient de moins en moins appel à lui, estimant que sa maîtrise de l'anglais était insuffisante tout comme la qualité de son travail.

Au début de l'automne 2007, l'un de ses chefs lui avait dit qu'il ne faisait plus partie du service et qu'il devait libérer son bureau pour permettre

à un collaborateur américain de s'y installer. Deux jours avant l'arrivée de ce cadre, le salarié s'était suicidé. Peu de temps après, l'inspection du travail a alerté la justice de ces faits pouvant être constitutifs de harcèlement moral au travail à l'égard de ce directeur d'audit financier.

• **La Société France Télécom** a été condamnée à verser 400 000 euros à un ex-haut cadre de l'entreprise pour «*harcèlement moral*», pour l'avoir «*laissé pendant deux ans et demi sans affectation ni travail précis*»⁽²⁾.

Cet arrêt de la cour d'appel porte sur le cas d'un ancien haut cadre de l'entreprise, M. D., qui était «*directeur de la réglementation*» et qui, sous le prétexte d'une faute grave rapidement abandonnée, s'est retrouvé «*pendant deux ans et demi (entre juin 2004 et fin 2006) sans affectation ni travail précis*», «*en dépit des demandes réitérées et explicites du salarié*».

La cour a ainsi infirmé la décision du conseil des prud'hommes de Paris, qui avait débouté le salarié en avril 2008. «*L'abstention de l'employeur [...] soutenue et répétée pendant deux ans et demi de remplir son devoir d'affectation de M. D. sur un poste fixe correspondant à ses compétences et son niveau de responsabilité est équivalente à des agissements répétés et est constitutive de harcèlement moral*», affirme la cour. Durant cette période, le cadre a continué à être payé au niveau de son salaire de directeur, mais ne s'est vu confier que «*de brèves missions*», notamment après avoir sollicité à plusieurs reprises la direction générale.

Répondant à «*une suggestion*» de son employeur, le cadre a finalement décidé de partir, en décembre 2006, à l'âge de cinquante-sept ans, «*en congé de fin de carrière*» (dispositif de départ anticipé qui s'est arrêté à la fin de 2006). La cour d'appel juge que «*cette situation de harcèlement*

(1) Trente et unième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, mercredi 7 juillet 2010.

(2) Cour d'appel de Paris, chambre sociale, 18 mars 2010.

moral, sans issue prévisible, a amené [le salarié] à faire valoir ses droits à congés de fin de carrière [...] ce qui lui a occasionné une importante perte de revenus».

• La société Ahlstrom Labelpack Sas a été condamnée à verser à des salariés une somme à titre de dommages et intérêts en réparation d'un «préjudice spécifique d'anxiété»⁽³⁾.

M. X. et seize autres salariés de la société Ahlstrom ont cessé leur activité professionnelle et présenté leur démission pour prétendre au bénéfice de l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (Acaata), dans le cadre d'un dispositif spécifique destiné à compenser la perte d'espérance de vie que peuvent connaître des salariés en raison de leur exposition à l'amiante.

La Cour de cassation a relevé que les salariés qui avaient travaillé dans un des établissements pendant une période où y étaient fabriqués ou traités l'amiante ou des matériaux contenant de l'amiante se trouvaient, par le fait de l'employeur, dans une situation d'inquiétude permanente face au risque de déclaration à tout moment d'une maladie liée à l'amiante et étaient amenés à subir des contrôles et examens réguliers propres à réactiver cette angoisse ; elle a ainsi caractérisé l'existence d'un préjudice spécifique d'anxiété. (Les salariés n'obtiennent cependant pas de dommages et intérêts pour réparer le préjudice lié à la perte de chance de mener une carrière normale jusqu'à son terme.)

Textes conventionnels

Un accord transpose en droit français l'accord européen du 26 avril 2007 en matière de harcèlement et de violence : l'accord national interprofessionnel sur le harcèlement et la violence au travail du 26 mars 2010 a été signé à l'unanimité par les syndicats de salariés et les organisations représentatives d'employeurs.

Cet accord vient compléter la démarche amorcée par l'accord national interprofessionnel du 2 juillet 2008 sur le stress au travail (signé le 24 novembre 2008), dont les dispositions abordent les aspects organisationnels, les conditions et l'environnement de travail.

Cet accord, applicable à toutes les entreprises, rappelle des définitions de deux aspects spécifiques des risques psychosociaux – le harcèlement et la violence au travail – et invite notamment les employeurs à identifier et à prévenir de tels agissements, en étroite coopération avec les différents acteurs de l'entreprise, spécialement le Chsct et les services de santé au travail. Le harcèlement survient lorsqu'un ou plusieurs salariés font l'objet d'abus, de menaces et/ou d'humiliations répétées et délibérées dans des circonstances liées au travail, soit sur les lieux de travail, soit dans des situations liées au travail. La violence au travail se produit lorsqu'un ou

Bibliographie

Adam P., « Le Harcèlement moral est mort, vive le harcèlement moral ? Oraison funèbre », *Le Droit ouvrier*, mars 2010.

Chappert F. (coord.), *Genre et Conditions de travail*, Ed. Anact, 2009, et « Les Conditions de travail ont-elles un sexe ? », *Travail et Changement* (Anact), 2009.

Clot Y., *Le Travail à cœur – Pour en finir avec les risques psychosociaux*, Ed. La Découverte, 2010.

Michel Miné, Christine Boudineau, Anne Le Nouvel, Marie Mercat-Brun, Bruno Silhol, *Le Droit social international et européen en pratique*, Editions d'Organisation – Eyrolles, Paris, 2010.

plusieurs salariés sont agressés dans des circonstances liées au travail. Elle va du manque de respect à la manifestation de la volonté de nuire, de détruire, de l'incivilité à l'agression physique. La violence au travail peut prendre la forme d'agression verbale, d'agression comportementale, notamment sexiste, d'agression physique. Cet accord n'apporte pas de dispositions contraintes nouvelles. Mais ses apports sont loin d'être négligeables :

• Il rappelle opportunément des dispositions concernant les violences faites aux femmes prévues par l'accord du 1^{er} mars 2004 : « *En ce qui concerne plus particulièrement les violences faites aux femmes, la persistance des stéréotypes et des tabous ainsi que la non-reconnaissance des phénomènes de harcèlement sexuel nécessitent une forte sensibilisation à tous les niveaux de la hiérarchie et la mise en place de politiques de prévention et d'accompagnement dans les entreprises. Il s'agit notamment d'identifier ces stéréotypes et de les démythifier en réfutant les représentations erronées de la place des femmes dans le travail. Une telle démarche s'inscrit notamment dans une approche volontariste et opérationnelle pour combattre ces phénomènes qui peuvent se révéler dans le cadre du travail au travers de situations de harcèlement et de violence au travail.* »

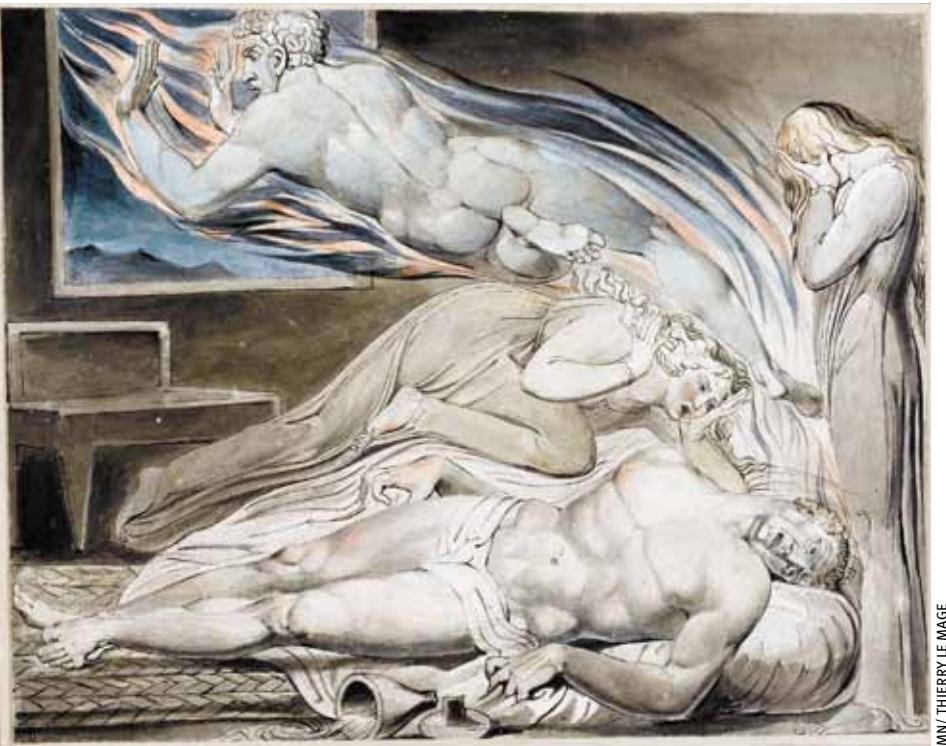
L'organisation du travail et des modes de gestion sont identifiés comme causes de ces risques, malgré la forte opposition des organisations d'employeurs : « *Les phénomènes de stress lorsqu'ils découlent de facteurs tenant à l'organisation du travail, l'environnement de travail ou une mauvaise communication dans l'entreprise peuvent conduire à des situations de harcèlement et de violence au travail plus difficiles à identifier.* » « *L'employeur, en concertation avec les salariés ou leurs représentants, procèdera à l'examen des situations de harcèlement et de violence au travail lorsque de telles situations sont constatées, y compris au regard de l'ensemble des éléments de l'environnement de travail : comportements individuels, modes de management, relations avec la clientèle, mode de fonctionnement de l'entreprise....* »

• Cet accord doit donc inciter à des négociations dans les branches et les entreprises. ▲

(3) Cour de cassation, chambre sociale, 11 mai 2010.

LOUVRE/ ACQUISITIONS

PLUS DE MILLE DESSINS ENGRANGÉS EN SIX ANS



RMN/ THIERRY LE MAGE

William Blake (1757-1827), «la Mort du mauvais homme»,
département des Arts graphiques, musée du Louvre.

Au fonds du département des Arts graphiques du musée du Louvre est échue la tâche d'assurer la conservation matérielle de ses collections ainsi que de celles du musée d'Orsay. Depuis 2004, on estime que plus de mille dessins, enluminures, pastels et cuivres gravés sont entrés dans ces collections. Le Louvre, qui a vocation à montrer les œuvres des artistes nés avant 1815, présente donc actuellement, sous le titre « De la Renaissance au Romantisme. Cinq ans d'acquisitions au département des Arts graphiques », un choix de ces pièces, lesquelles, parfois réunies dans des carnets ou des albums précieux, ont été acquises avec un triple souci : renforcer une anthologie déjà riche d'œuvres magistrales, préserver l'intégrité de fonds d'ateliers sur le point d'être dispersés et enfin constituer des collections significatives, en des domaines jusqu'alors peu ou mal représentés. Il est ainsi loisible d'admirer, ces jours-ci, les témoignages des dessinateurs anglais, allemands, suisses et scandinaves, des artistes actifs autour de 1600 ou des maîtres européens du néoclassicisme et du romantisme. Le visiteur a droit à des chefs-d'œuvre de Vouet, Füssli, Cozens, Eckersberg, David, Ingres ou Delacroix... Cela permet de surcroît de prendre la mesure de la générosité des donateurs, car plus de 10 % des dessins ont en effet intégré le Louvre grâce à la libéralité de particuliers, notamment ceux rassemblés dans la Société des amis du Louvre. Cette touche d'esprit civique apportée par les amateurs à l'accroissement du fonds des dessins du Louvre n'est pas la moindre fierté du musée. Par ailleurs, se poursuit – toujours au sein du département des Arts graphiques, mais pour le compte, cette fois, de la chalcographie – l'activité régulière d'acquisition de planches gravées par des artistes contemporains. Un accrochage de ces acquisitions-là, de chalcographie, devrait être présenté dans le courant 2011.

Stéphane HARCOURT

• AILE DENON, 1^e ÉTAGE, SALLES MOLLIEN, JUSQU'AU 11 OCTOBRE.

NANTERRE/ THÉÂTRE MARIVAUX VU PAR VINCENT

Dans la grande salle du Théâtre Nanterre-Amandiers que dirige Jean-Louis Martinelli, Jean-Pierre Vincent présente, avant tournée en France, sa mise en scène de la pièce de Marivaux (1688-1763), *les Acteurs de bonne foi*. Une riche dame de Paris vient marier son neveu à la campagne. Elle désire, pour que la fête soit complète, que l'on fasse un peu de théâtre avec les paysans du cru. Un serviteur se charge d'inventer un canevas amoureux et de faire répéter la valetaille, pour laquelle c'est trop compliqué, d'où pugilat. La maîtresse des lieux, mère de la mariée, s'oppose catégoriquement à ce projet de théâtre chez elle. La dame de Paris veut rompre le mariage, et la dame de province, dans tous ses états, supplie alors que le théâtre ait lieu, mais les paysans refusent... Merveille d'horlogerie dramatique.

• JUSQU'AU 23 OCTOBRE, LOC. : 01 46 14 7000,
<WWW.NANTERRE-AMANDIERS.COM>.

SORTIES FILMS

Des hommes et des dieux

XAVIER BEAUVOIS (France)

Ce film est librement inspiré de l'histoire tragique des huit moines trappistes de Tibhirine en Algérie, qui y furent enlevés en 1996 puis massacrés, au plus fort de la terreur exercée par les islamistes. On sait, depuis, que l'armée algérienne n'aurait pas les mains blanches dans cette affaire... L'œuvre donne à voir la vie quotidienne spirituelle de ce groupe d'hommes qui décident, au nom de leur foi, de ne pas déserter le terrain. Distribution d'excellence. Grand prix du jury à Cannes, entre autres récompenses.

Benda Bilili

RENAUD BARRET ET FLORENT DE LA TULLAYE (Congo-France)

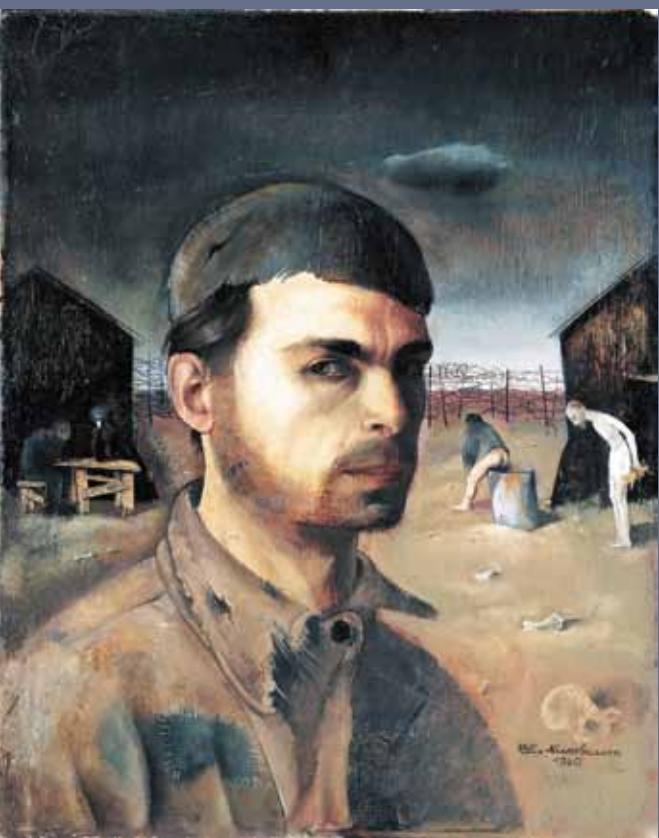
Un documentaire haut en couleur (présenté à la Quinzaine des réalisateurs lors du dernier festival de Cannes) autour d'un célèbre groupe musical né dans la ville de Kinshasa, à travers l'aventure de Roger, enfant des rues qui finira par rejoindre ces stars glorieuses.

Wall Street 2

OLIVER STONE (Etats-Unis)

En 1987, le cinéaste livrait une première mouture d'un drame plongé dans l'atmosphère sans miséricorde régnant dans le temple du capitalisme. Plus de vingt ans après, il donne une suite, dans laquelle on retrouve Michael Douglas, sorti de la prison de Sing Sing après huit ans de réclusion, aux prises avec un jeune *trader* qui entend bien prendre sa revanche sur son mentor... Cela donne un très bon *thriller* financier.

PARIS/ REDÉCOUVERTE LA MUSE TRAGIQUE PAR FORCE DE FELIX NUSSBAUM



ADAGP PARIS 2010

Felix Nussbaum, « Selbstbildnis im Lager (Autoportrait dans le camp) », 1940, Neue Galerie, New York.

C'est aux preuves d'une véritable résurrection artistique que nous convie le musée d'Art et d'Histoire du judaïsme, lequel fait découvrir en France, à travers quarante toiles et dix-neuf dessins, des aspects de l'œuvre peint de Felix Nussbaum (né à Osnabrück en 1904, mort au camp d'Auschwitz en 1944). Fils d'un prospère bourgeois juif assimilé et collectionneur averti qui peint en amateur doué, Felix n'a aucun mal à imposer sa vocation. En 1922, il entre donc à l'Ecole nationale des arts décoratifs de Hambourg. Un an plus tard, le voici à Berlin où il peint et rencontre Felka Plátek, également peintre, qui vient de Pologne, deviendra son épouse et mourra avec lui en déportation. Nussbaum expose fréquemment, notamment dans le courant dit de la « Sécession berlinoise ». C'est un bel artiste moderne, boursier de l'Académie prussienne des Beaux-Arts. Au début hanté par Van Gogh et le Douanier Rousseau, diversement inspiré par Beckmann, Ensor et Chirico, il produit un art expressif d'une forte vérité tragique. S.H.

• HÔTEL DE SAINT-AIGNAN – 71, RUE DU TEMPLE, 75003 PARIS,
JUSQU'AU 23 JANVIER 2011, TÉL. RENS.: 01 53 01 86 60.

BNF/ ARCHIVES PRÉVERT À L'INVENTAIRE

La Cinémathèque française et la Bibliothèque nationale de France (Bnf) s'enrichissent chacune de manuscrits de Jacques Prévert. C'est ainsi que, grâce à un don de la petite-fille du poète, Eugénie Bachelot-Prévert, l'original, de la main même de Prévert, du scénario des *Enfants du Paradis* – soit une centaine de feuillets destinés à Marcel Carné par l'auteur de *Paroles* – entre à la Cinémathèque. Ce document vient compléter les découpages techniques manuscrits de Carné lui-même, déjà conservés par cette institution. De son côté, la Bnf vient d'acquérir, pour le compte de son département des Arts du spectacle, une fort belle planche de scénario écrite et dessinée par Prévert pour *les Visiteurs du soir*, autre film fameux de Marcel Carné.

• <WWW.CINEMATHEQUE.FR> ET <WWW.BNF.FR>.

MAEGHT/ GIACOMETTI UN GENIE À SAINT-PAUL-DE-VENCE

En 1946, Breton présentait Giacometti à Aimé Maeght. Vingt ans durant, des œuvres de l'artiste vinrent étoffer les collections du galeriste. De l'admirable sculpteur, peintre et dessinateur, la famille Maeght expose des pièces dont elle a hérité, ainsi que d'autres venues d'ailleurs.

• JUSQU'AU 31 OCTOBRE,
FONDATION MAEGHT,
623, CHEMIN DES GARDETTES,
06570 SAINT-PAUL-DE-VENCE,
TÉL.: 04 93 32 81 63.



© ARCHIVES FONDATION MAEGHT C. GERMAN / © SUCCESSION GIACOMETTI, ADAGP PARIS 2010

Alberto Giacometti,
« Groupe de trois hommes »,
1943-1949, bronze,
72 x 32 x 31,5 cm,

LUCERNAIRE/ CINQ CLÉS BONNES NOUVELLES DE WENZEL

Au Lucernaire (Centre national d'art et d'essai), la Dorénavant C^{ie} présente *Cinq Clés*, texte et mise en scène de Jean-Paul Wenzel. Il y joue aussi, avec Jade Duviquet, Lou Wenzel et Thibault Vinçon. Il s'agit d'histoires brèves, qui s'apparentent à la nouvelle en littérature et au court métrage au cinéma. « *Chacun des textes est autonome*, dit Jean-Paul Wenzel, *même si, d'une pièce à l'autre, circulent des musiques, des thèmes, des mots, des silences, comme autant d'échos qui dessinent, au final et en filigrane, tout un parcours d'homme, depuis les troubles et les fiascos des "premières fois" de l'amour, les vertiges d'identité, les impasses et les folies du couple, les fuites devant le bonheur, jusqu'à cette rencontre si douce du désir et de la mort.* »

• 53, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, JUSQU'AU 9 OCTOBRE. RÉS.: 01 45 44 57 34.

EXPOSITIONS

COMMENT MIQUEL BARCELÓ A CONQUIS LA VILLE D'AVIGNON

DANS LA CITÉ QUI EN SON TEMPS ABRITA LES PAPES, L'ARTISTE CATALAN INVESTIT TROIS LIEUX PRESTIGIEUX⁽¹⁾, DANS LESQUELS IL PROUVE À L'ENVI SES DONS D'INVENTION PROTÉIFORMES, TANT DANS LA PEINTURE ET LA SCULPTURE QUE DANS LA CÉRAMIQUE.

Un éléphant grandeur nature en bronze qui, en équilibre sur sa trompe, semble un tire-bouchon gigantesque vissé sur le parvis du palais des Papes d'Avignon est, ce moment, l'emblème de la présence appuyée de l'artiste majorquin Miquel Barceló, convié par la ville, sous le titre générique de «Terra-Mare», à s'exposer en trois lieux: la Grande Chapelle du palais des Papes, la collection Lambert et le musée du Petit Palais. En cet édifice-là, qui possède une impressionnante col-

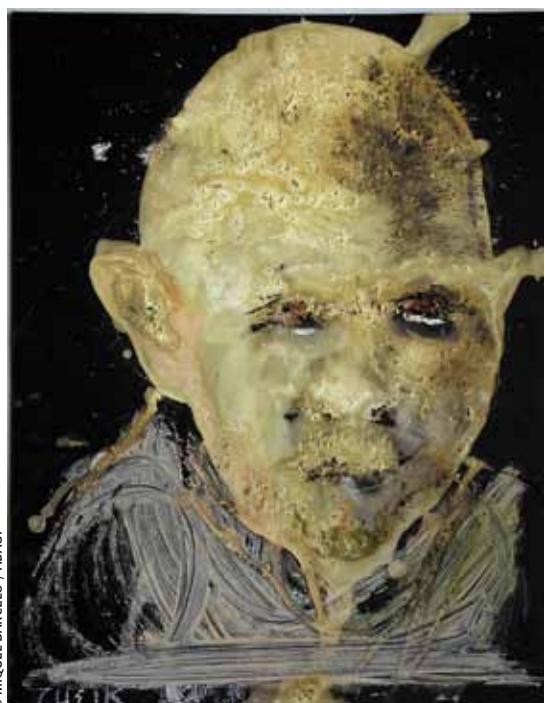
lection de peintures italiennes et provençales du XIII^e au XVI^e siècle, la conservatrice Dominique Vingtain présente de surcroît, à côté de quelques œuvres de Barceló autour de l'admirable figure de Ramon Llull (1235-1315), le grand théologien et écrivain mystique catalan né lui aussi à Majorque, auteur entre autres du sublime cantique connu sous le titre du *Livre de l'ami et de l'aimé* – Llull ne fut-il pas un peu l'équivalent de notre Pétrarque? – une exposition, totalement inédite en France, consacrée à l'art gothique majorquin. Barceló, en effet, a convaincu son amie de longue date, Joana Maria Palou i Sampol, spécialiste de l'art ancien majorquin et directrice du musée de Palma, de sortir de ses collections une trentaine d'œuvres dites de conquête, de peintures religieuses, de sculptures polychromes, de céramiques et de livres anciens dignes de donner à éprouver le rayonnement de Majorque au temps de la splendeur d'Avignon. Joana Maria Palou i Sampol avait réalisé la première exposition du jeune Barceló, alors encore élève de l'Ecole des beaux-arts de Palma. C'est ainsi que l'on peut découvrir des œuvres de Joan Rosat o Rosato et Pere Morey i Pere Marçol, du maître de l'Almudaina, de Francesco Comes ou de Juan Durer, parfaits représentants d'un art nouveau, d'abord sous

influence franco-italienne avant que ne s'impose une spécificité stylistique, ce en une courte période historique, puisque le royaume indépendant de Majorque, de 1262 à 1343, n'eut qu'une existence éphémère.

Dans le traitement impulsif de matières brutes

Après la découverte de ces chefs-d'œuvre gothiques, qui s'offrirent aux yeux de Barceló enfant, il peut être judicieux d'attaquer la visite de l'exposition baptisée «Terra Nostra» dans la Grande Chapelle du palais des Papes. Des céramiques, des plâtres, des masques, des vases curieusement tournés-détournés-chantournés, des installations en terre cuite peuplent l'immense espace, grandiose enclos minéral, l'habillant pour le coup d'une manière de baroquisme primitif obtenu par le traitement impulsif de matières brutes, essentiellement l'argile manipulée à l'emporte-pièce, qui crée des formes que l'on dirait volontiers – faute de mieux – tragi-comiques. De l'aveu même de l'artiste, il a pensé ici la montre de ces œuvres comme sur un terrain de football, avec aux murs des masques aux yeux vides en guise de public et, de part et d'autre dans le sens de la longueur, à la place des buts, une épreuve en plâtre de son fameux éléphant et le gisant d'un pape sur le visage duquel est posé un masque animalier. C'est d'ailleurs cette image-là, d'un pape à gueule de poisson (ailleurs il en est un à tête d'âne, un autre à traits humains terriblement grêlés...), qui constitue

© MIQUEL BARCELÓ / ADAGP



«Cheik», 2009, technique mixte sur carton, 65 x 50 cm, courtesy de l'artiste.



© MIQUEL BARCELÓ / ADAGP

L'antique «Mare Nostrum», cette mer Méditerranée essentiellement porteuse d'un sort commun aux ressortissants de ses rives.

«Doble Coloidea 2», 2008, technique mixte sur papier, 152 x 205 cm, courtesy de l'artiste.

l'affiche illustrant la présence insistante de Barceló dans Avignon. Au milieu de l'aire, on trouve de ses étonnantes sculptures animalières (chats, porc, âne, singe) en plâtre, bref des éléments de son bestiaire si caractéristique où se lit un tant soit peu son amour panthéiste du règne animal, dans un vif désir d'embrasser la nature sous toutes ses formes retravaillées. Tout, dans l'impressionnant décor de la grande chapelle et des sacristies adjacentes, est utilisé à plein, jusqu'aux trous de fixation

laissés dans les murs depuis l'exposition monstre des tableaux de Picasso en 1970, laquelle constitua la fastueuse synthèse d'une érotique de la peinture vécue jusqu'au dernier souffle par le vieux titan qu'idolâtre, le doute n'est pas permis, l'artiste majorquin prêt comme lui à faire ventre de tout.

On quitte à regret la Grande Chapelle et ses alentours, quand bien même un grand concours de visiteurs, en cette période touristique, ne favorise pas la méditation ...



«Sans titre», 2006, aquarelle sur papier, 56 x 72 cm, courtesy de l'artiste.

(1) Jusqu'au 7 novembre dans les trois lieux, beau catalogue publié par Actes Sud, 39 euros.

... de l'esthète, mais au fond on s'en moque, à voir tant de petits enfants s'approprier familièrement les œuvres si généreusement mises à leur portée. Il faut à présent gagner la collection Lambert, qui a déjà dix ans d'âge et où Barceló présente un ensemble d'œuvres des années 2000, pour la plupart jamais encore livrées au regard. Il s'agit principalement de peintures, souvent de grand format, de grandes œuvres sur papier et de quelques sculptures, le tout, si l'on veut, ayant valeur de métaphore pour signifier l'antique « Mare Nostrum », cette mer Méditerranée essentiellement porteuse d'un sort commun aux ressortissants de ses rives.

Jusqu'aux cavernes primordiales où l'homme s'affirma

L'ensemble est somptueux, tant par la diversité de l'inspiration qu'il suppose que par les moyens concrets qu'engendre simultanément la main créatrice. Ici tout enchanter avec force chez celui que le préhistorien Jean Clottes, dans le numéro spécial, sorti pour l'occasion, de la revue *Connaissance des arts*, a pu qualifier d'*« artiste pariétal »*, puisqu'il ne redoute pas de remonter aux origines, jusqu'aux cavernes primordiales où l'homme s'affirma par des signes dûment reconnaissables. En témoigne cette toile admirable, toute faite de coulures comme des stalactites, intitulée *la Grotte* (2002, technique mixte sur toile, 200 x 300 cm) par quoi s'ouvre l'exposition, qui précède de peu la vidéo et les photographies du bouleversant spectacle, *Paso Doble*, que Barceló et le danseur-chorégraphe Josef Nadj créèrent en 2006 au festival d'Avignon. On les y voyait, lutteurs de boue, engendrer continuellement à vue des formes dans la glaise à coups de poings, à coups de pieds, à coups de massue, avec les doigts se pétrissant des masques sauvages dans la terre souple, en un mouvement furieusement moderne (la représentation s'invente ici et maintenant sous nos yeux) et profondément archaïque (impression d'une cérémonie qui pouvait avoir eu lieu il y a des milliers d'années). Pour ceux qui eurent l'heure d'assister à *Paso Doble* – c'est notre cas –, la commotion esthétique fut mémorable, quasiment à la façon du *Mystère Picasso*, ce film de Clouzot qui enregistra l'acte incessant de créer *in vivo*.

Barceló ne tient pas en place. A Paris, il peint. A Majorque, il pratique la céramique. Il vit aussi au Mali. Lorsqu'il y revient et constate que les termites ont

Lorsqu'il constate que les termites ont bouffé le bord de ses dessins, il accepte leur collaboration, intègre à l'œuvre leur travail de manducation.

bouffé le bord de ses dessins, il accepte leur collaboration, intègre à l'œuvre leur travail de manducation. Chez cet homme de culture (il lit beaucoup, on voit à point nommé de ses livres de chevet ainsi que des portraits par lui de Mallarmé, Michel Butor, Modiano... et dans sa *Biblioteca* de 1984, technique mixte sur toile, 200 x 300 cm, ne pourrait-on voir l'exacte figure imaginaire de Jorge Luis Borges?),

en même temps qu'ouvrier, pour ainsi dire, jamais ne s'efface la jouissance née de la transformation de la matière. C'est en cela, au cœur de ce désir-faim insatiable, qu'il cousine avec Picasso, justement. Ses grands formats telluriques, il paraît qu'il les peint accrochés au plafond, d'où les cloques, les cratères qui surgissent en relief. C'est toujours en pleine pâte qu'il s'avance, que ce soit dans ces prodigieuses figurations de tomates parfois non loin du pourrissement (Cézanne eut bien ses pommes!) ou dans ses « vanités » de toutes sortes, dans ses productions animalières teintées d'angoisse métaphysique et ses poissons multiples pour un *De natura rerum* en perpétuel devenir et jusque dans ses portraits de nègres blancs, albinos d'Afrique, traités à l'eau de javel. En un mot comme en cent, Miquel Barceló s'avance avec superbe au sein d'un univers mobile qui n'appartient qu'à lui et qu'il destine à tous, en un large geste de prodigue gratitude. ▶

Antoine SARRAZIN

«Elefantret»,
2007, plâtre,
400 x 170 x 160 cm,
vue de
l'installation
dans la Grande
Chapelle,
palais des Papes,
courtesy
de l'auteur.



Les Noces, Œdipus Rex

C'est un rare ensemble de talents qui accompagne ces nouveaux enregistrements des *Noces* et d'*Œdipus Rex* de Stravinsky, deux chefs-d'œuvre conduits par Valery Gergiev. *Les Noces*, tout d'abord, un ballet que Stravinsky a cherché à monter dès 1915 avec Natalia Gontcharova, la grande peintre russe, révélée l'année précédente au public parisien par son éclatant décor rouge, jaune et or pour le *Coq d'or* aux Ballets russes de Diaghilev et par une exposition chez Paul Guillaume avec son compagnon, le peintre Mikhaïl Larionov. Après de multiples retouches musicales, *Les Noces* furent montées en 1923, dans les superbes décors blancs et noirs de Gontcharova qui mettaient en relief cette version paysanne et sacrée du rite nuptial, accompagnée d'une musique hiératique à la fois fermement scandée par quatre pianos et très tendre. Les chœurs et les solistes du Mariinsky y sont parfaits pour exprimer le sens sacré de l'œuvre avec son sublime final. Le sens du sacré, on le retrouve dans l'oratorio *Œdipus Rex* composé en 1930 sur un splendide texte de Jean Cocteau. Le rôle du récitant est primordial dans cette œuvre, car c'est lui qui conduit l'action, la commente et lui donne son sens. Et Gergiev s'est adressé à un récitant d'exception, puisqu'il s'agit de Gérard Depardieu, un Depardieu humain, émouvant, qui manie la déclamation et la confidence pour conter cette fable du drame d'*Œdipe*. Ekaterina Sementchuk en Jocaste, Sergei Smishkur en *Œdipe*, Alexander Timchenko (le Berger), la basse Mikhail Petreenko en Tirésias, tous sont à leur place dans ce drame, une des plus grandes pages de Stravinsky.

• IGOR STRAVINSKY, « ŒDIPUS REX », « LES NOCES », ENREGISTREMENT 2009-2010, UN CD MARIINSKY, 18,89 EUROS.

JORDI SAVALL El Nuevo Mundo

Après avoir écumé l'Espagne et le monde méditerranéen, l'éternel découvreur Jordi Savall nous emmène loin... au Mexique, au Pérou, au Venezuela, toujours à la tête de son ensemble Hesperion XXI, auquel se joignent les voix de la Capella Reial Catalunya et, cette fois, les instrumentistes du Tembembe Ensemble Continuo – il s'agit d'un ensemble mexicain utilisant les instruments populaires (la flûte des Andes, les cordes, les tambours), rompu à ce qu'on nomme les *sones*, c'est-à-dire des pièces musicales qui utilisent des phrasés rythmiques et harmoniques traditionnels en laissant libre cours à l'improvisation des interprètes. Voici donc, sous le titre de *Folias criollas*, ce dialogue entre les sonorités importées par l'occupant espagnol sur les terres du « Nuevo Mundo », qui se sont largement et rapidement répandues puisqu'il s'agissait de la musique de la classe dominante, et les accents des *sones* traditionnels des autochtones, demeurés vivaces au sein du peuple et encore pratiqués aujourd'hui. Aux pages de Sanz, de Murcia, de Hidalgo, de Gaspar Fernandes – auteur d'une berceuse en langue nahuatl, la langue des Aztèques –, de Baltazar Martinez Compañon, évêque péruvien et compositeur, répondent donc des pièces d'auteurs anonymes, souvent les plus belles par leur franchise naïve. Un exemple est ce *Pajarillo*, chanté par Ada Coronel comme un défi à l'envahisseur, ou bien ce *Dennos lecencia Señores* pour chœur et ensemble instrumental, taillé à la serpe dans ses rythmes, qui fait penser à la bien connue *Missa criolla*.

• JORDI SAVALL, « EL NUEVO MUNDO, FOLIAS CRIOLLAS », UN CD ALIA VOX, ENREGISTREMENT 2009-2010, DISTRIBUTION NAÏVE, 18,99 EUROS.

bouteilles Primeurs 2009

Les limites d'un système

TCHEKHOV

Créée au Théâtre national de Strasbourg que dirige Julie Brochen, sa mise en scène de la *Ciseraie*, pièce fameuse d'Anton Tchekhov (1860-1904), est reprise à Paris, à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, Jeanne Balibar tenant le rôle de Lioubov Andreevna Ranevskaïa, l'attendrissante écervelée couverte de dettes dont le domaine héréditaire finira par être acheté par Lopakhine (interprété par Jean-Louis Coulloc'h), qui est le fils très entreprenant d'un moujik...

BECKETT

A l'Athénée-Théâtre Louis-Jouvet (square de l'Opéra-Louis-Jouvet – 17, rue Boudreau, 75009 Paris, tél. loc. : 01 53 05 19 19, <www.athenee-theatre.com>), Robert Wilson présente, jusqu'au 9 octobre, sa réalisation de *Oh les beaux jours*, de Samuel Beckett, dont la distribution comprend deux comédiens italiens. Il s'agit d'Adriana Asti, qui joue Winnie, la femme qui s'enterre toujours un peu plus, et de Giovanni Battista Storti, dans le rôle de Willie, le mari qui n'en peut mais.

DANEY

Dans le cadre du Festival d'automne à Paris, Nicolas Bouchaud et Eric Didry, le premier jouant et l'autre signant la mise en scène, proposent jusqu'au 16 octobre, au Théâtre du Rond-Point, un spectacle – intitulé *la Loi du marcheur* – conçu autour de la figure du critique de cinéma Serge Daney, dont le point de départ a été un film documentaire de 1992 réalisé par Pierre-André Boutang et Dominique Rabourdin, dans lequel Daney, quarante-sept ans et malade du sida, s'entretient longuement avec Régis Debray et retrace avec lui les étapes de sa vie avec et pour le cinéma.

Des vins de légende, un millésime d'anthologie, les adjectifs dithyrambiques ne manquent pas pour faire saliver les futurs acheteurs. Sur la place de Bordeaux, tous les prix de sortie sont désormais connus. S'il est toujours possible de trouver de bons vins entre 10 et 20 euros (de nombreux sites Internet en proposent : <1855>, <chateauonline>, <millesimes>, <savourclub> bien placé sur une sélection intelligente), pour les très bons, c'est une autre histoire.

Le tarif des premiers crus classés relève de valeurs spéculatives, sans vrai rapport avec l'intérêt du produit dans le verre : Latour, 1 200 euros HT la bouteille ! Margaux, de 950 à 1 050 euros ; Cheval Blanc, 890 euros ; Yquem, 640 euros ; Haut Brion, 890 euros. Plus « modestes », l'Angélus et l'Evangile dépassent quand même les 200 euros ; quant au Pape Clément, il se limite par miracle à 106 euros !

La comparaison avec les tarifs du millésime 2005 primeurs est tout à fait édifiante. Certains vins se maintiennent à un niveau de prix comparable, mais la plupart augmentent de façon déraisonnable : Pontet-Canet, par exemple, était proposé à 55 euros, aujourd'hui c'est 120 euros ; Beychevelle passe de 35 à 57 euros, Pichon Longueville Comtesse de Lalande de 100 à 149 euros, Montrose de 78 à 139 euros, Léoville-Poyferré de 58 à 99 euros !

Le millésime 2005 avait déjà connu une belle augmentation par rapport aux millésimes précédents de moindre intérêt. Crise et stock font qu'aujourd'hui il est parfois possible de trouver des 2005 pratiquement à leurs prix de sortie. Concernant les bordeaux 2009, je pense qu'il est raisonnable d'attendre leur commercialisation en 2011 et 2012 et que, à ce jour, l'intérêt de l'achat primeur n'est plus évident. D'ici là, investissez donc dans les bourgognes, dont les prix restent stables. ▶

Georges SULIAC

ARGENTINE 2001

Bilan d'une société à la dérive

C'EST UN TON
EMPREINT D'IRONIE
ET D'AUTODÉRISION
QUI CARACTÉRISE
LE ROMAN NOIR
ARGENTIN. D'EMBLÉE,
CELUI DE GUILLERMO
ORSI VOUS EMPOIGNE
ET VOUS SÉDUIT.



Chaque fois que j'ai participé à la fameuse Semana Negra de Gijón, en Espagne, j'ai lié connaissance avec des auteurs fascinants. Ma huitième participation n'a pas déparé les précédentes, et la moisson 2010 m'a permis de rencontrer, durant le mois de juillet, plusieurs romanciers talentueux mais pour la plupart encore inédits en France. Par bonheur, l'un d'entre eux avait publié chez Denoël, il y a quelques mois, un roman de 456 pages intitulé *Personne n'aime les flics* («Nadie amo a un policia», 2007, éditions Almazara), traduit en français par l'excellente Isabelle Gugnon. Immédiatement, dès la lecture des premiers chapitres de *Personne n'aime les flics*, la voix de Guillermo Orsi vous empoigne. D'une phrase, il résume l'ambiance en Argentine durant l'année 2001 : «*Les informations parlaient de l'hystérie de la population, dont on avait limité les retraits d'argent liquide. Une fois de plus, le pays s'apprenait à faire une chute vertigineuse en conseillant aux imbéciles de mettre leurs ceintures sans broncher*» (p. 173). Ou encore : «*Maintenant la fête touchait à sa fin. Comme tant d'autres fois, les batteries étaient à plat, la corde de l'endettement aveugle flétrissait, l'heure de payer et de faire la plonge pendant des années avait sonné*» (p. 237). On est sensible à ce ton, tout empreint d'ironie et de cette autodérision dont on connaît l'importance dans le roman noir argentin depuis le célèbre *Je ne vous dis pas adieu* (1973), d'Osvaldo Soriano, considéré comme l'ouvrage fondateur du genre dans ce pays. Tout comme ce fut le cas pour ses collègues Juan Sasturain, Raúl Argemí, Carlos Salem ou Rolo Díez, déjà traduits en France depuis quelques années, la voix d'Orsi vous séduit sur le champ et vous entraîne sans détour à la suite de Pablo Martelli, le protagoniste de *Personne n'aime les flics*. Il s'agit d'un antihéros au demeurant sympathique, parfois à la limite du pitoyable, mais qui, dans le round ultime, va émerger de son apparente léthargie et renouer avec son passé et sa véritable nature. Cet individu, surnommé Gotán (verlan de tango), fut, vingt ans plus tôt, sous la dictature des colonels, membre de la police fédérale. Une institution rebaptisée «Honte nationale» dont il a été renvoyé sans indemnité ni pension de retraite. Depuis, il occupe l'inoffensif emploi de représentant en matériaux sanitaires. Une nuit, la sonnerie du téléphone déchire le silence dans son appartement de Buenos Aires : un vieil ami, Edmundo Cárcano, appelle au secours. Il réclame son aide et supplie Gotán de venir le rejoindre dans sa retraite dorée. A Mediomundo, un endroit perdu à six

cents kilomètres au sud, où Edmundo, qui a abandonné sa famille, s'est retiré avec une très jeune maîtresse. Malheureusement, l'ancien flic arrive trop tard. Son ami a été assassiné et sa compagne a disparu. Même s'il pense qu'«*il est des décisions qu'on prend en cinq minutes, mais qu'une vie ne suffit pas à regretter*», Gotán est doté d'un esprit fouineur qui va l'entraîner dans une sombre histoire. De son séjour dans la police, il a réussi à conserver sa carte officielle et, même avec plus de vingt ans d'âge, celle-ci lui rendra bien des services. Resté sur les lieux, Gotán se fait tabasser par l'inspecteur Ayala et le lieutenant Rodriguez, deux flics qui opèrent sur le secteur où s'est déroulé le meurtre. Par la suite, il devient leur allié, grâce au médecin légiste Burgos, un petit chauve rondouillard qui l'a pris en sympathie. L'assassinat de Cárcano marque, en effet, le début d'une odyssée au cours de laquelle le quatuor croisera un tueur de jeunes femmes blondes, un journaliste libre et indépendant, des octogénaires friands de beautés nubiles, un juge relativement honnête, quelques révolutionnaires de broussaille, des trafiquants d'armes, une multinationale pétrolière magouilleuse et plusieurs personnages avides de s'emparer du pouvoir, selon la formule bien connue sous tous les cieux, en faisant don de leur personne pour servir la patrie reconnaissante. Ces multiples personnages composent une fresque fort pittoresque de la société argentine contemporaine. Tableau d'un pays miné par la corruption, qui a perdu ses valeurs et se désagrège. Car c'est bien de l'état de la société de son pays à l'aube du XXI^e siècle que nous entretient Guillermo Orsi. Sans grandes tirades ni démonstrations didactiques, mais avec des mots simples et des personnages hauts en couleur, le romancier résume la situation : «*Entre-temps, le monde opulent applaudissait les miracles économiques et politiques du gouvernement le plus corrompu de la planète, qui était arrivé au pouvoir en promettant exactement le contraire de ce qu'il avait fait, soutenu financièrement par le trafic de drogue, sans que les gendarmes du Nord lèvent le petit doigt. En moins de dix ans, ce gouvernement exemplaire avait transformé l'Argentine en gigantesque magasin d'objets et d'humains en solde.*» Des romans aussi captivants, on en redemande, tout en se prenant à penser que, malheureusement, l'exemple argentin a quelques sosies sur la planète! ▶

Claude MESPLÈDE

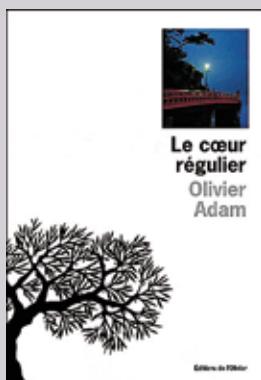
BIBLIOGRAPHIE

GUILLERMO ORSI, *PERSONNE N'AIME LES FLICS*, DENOËL, 456 PAGES, 22 EUROS.

L'ORIENT SIMPLEMENT

Le temps du temps

ON A COUTUME
DE DIRE QUE L'ORIENT
FASCINE TOUJOURS
POUR SES MYSTÈRES.
EN CETTE RENTRÉE
LITTÉRAIRE, IL FASCINE
POUR SA SIMPLICITÉ.



Deux écrivains ont choisi d'écrire une sorte de tai-chi littéraire: leur écriture épurée s'appuie sur la violence et l'arrogance du monde pour s'élever. Dans leur éloge de l'ombre des âmes, ils peignent des estampes de personnages dont la convalescence est plus importante que la guérison ou que leur propre mort.

Jean-Marie Blas de Roblès, après le monumental *Là où les tigres sont chez eux* (prix Médicis 2008), nous offre un roman sobre, dense et limpide: *La Montagne de minuit*. Un vieux gardien de lycée, Bastien, contraint à une vie marginale à cause des engagements condamnables de sa famille pendant la Seconde Guerre mondiale, est brutalement licencié. Chassé. Le taoïsme lui permet d'accepter son sort avec un détachement qui le rend invulnérable. Une voisine, une enseignante un peu perdue, est convaincue que Bastien l'aidera à mieux comprendre sa propre histoire familiale, marquée elle aussi par des blessures si profondes qu'elles défigurent les générations suivantes. Elle lui offrira un voyage au Tibet; il lui proposera un mensonge pour l'aider à survivre. Mais le secret comme artifice romanesque n'intéresse pas Roblès: ce que cherche l'écrivain, c'est regarder comment l'esquisse peut devenir l'esquisse d'une vie. En variant les points de vue sur cet homme si intensément discret, il évite que son récit tourne à l'hagiographie. Les faiblesses sont l'auréole des saints laïcs.

Les personnages d'Olivier Adam sont souvent des âmes meurtries, KO debout. S'ils ne baissent pas encore tout à fait les bras, c'est pour ne pas prendre d'autres coups. Sarah est une jeune femme ordinaire, modèle de la réussite sociale occidentale: cadre dans une multinationale, deux enfants, une jolie maison, un gentil mari et un frère marginal. Celui qui gâche les réunions de famille. Il meurt accidentellement. Elle n'y croit pas. Elle se rend au Japon, là où il avait voulu mourir en se jetant du haut d'une falaise. Comme beaucoup d'autres, il avait été sauvé par un flic à la retraite, Natsume, qui pose sa main sur l'épaule de ceux qui aspirent au vide pour rétablir l'équilibre. Sarah reviendra bouleversée, comme réanimée, par sa rencontre avec cet homme qui n'a à offrir que du thé et quelques paroles pleines d'humilité. Vivre, c'est respirer, juste respirer. Mais il faut laisser aux gens agressés par la vie le temps de reprendre leur souffle. Natsume ne propose qu'une maïeutique de l'évidence, une rhétorique de l'humilité: «*Je connais sa chanson*», écrit Sarah. *Ses vieux trucs de moine bouddhiste. Et je sais qu'il a raison. Je sais que c'est ce dont j'ai*

besoin. Me délester, sentir. M'oublier, m'ouvrir. Recueillir. Laisser le soleil chauffer ma peau, l'air pénétrer mes poumons, l'eau me diluer. Sentir battre en moi un cœur régulier.» Olivier Adam ausculte les coeurs qui palpitent encore, mais si peu; parfois de battre ils recommencent. Sur un autre rythme. On dit qu'un grand écrivain écrit toujours le même livre. Adam écrit toujours le même. Son écriture a les couleurs des falaises. Elles sont juste éclairées différemment, selon les saisons.

François Taillandier est un inconditionnel de Balzac. Il a repris l'idée de sa *Comédie humaine* pour monter lui aussi une petite entreprise romanesque, *la Grande Intrigue*, dont *Time to turn* est, hélas, le dernier volume. En suivant les amours de ses personnages issus de deux familles dont les branches des arbres généalogiques finissent par se mêler inextricablement, Taillandier fait du monde une vaste comédie qu'il observe de l'œil distancié du maître de cérémonie. Mais l'admiration de Taillandier pour le romancier du XIX^e siècle ne s'arrête pas là: Balzac ne négligeait pas les digressions pour embriager son lecteur. Taillandier a retenu la leçon: il quitte souvent la psyché des amants pour tendre un miroir à la folie du monde et à sa frénésie de changement. La force de l'écriture de Taillandier est sans doute son catholicisme désinhibé, caustique, qui, face à une idéologie papillonnante de valeurs bidonnées en illusions ridicules, offre le commentaire revigorant d'une citation de saint Paul, d'un discours du pape Paul VI ou de la *Séquence de sainte Eulalie*, premier texte en Français répertorié. Le romancier voit tout et s'amuse d'un rien: le point de vue de Dieu est transformé en rire de Dieu. En moqueur omniscient, le narrateur, qui devient un personnage du récit, se moque du «*pragma*», incarnation de la catégorie socio-professionnelle dominante de nos sociétés libérales. Ce faux moderne, prisonnier d'une suffisance qui lui sert de transcendance, est une sorte de «consomm-athée»: il vit pour se regarder consommer. Paradoxalement *Time to turn* est une invite à s'arrêter. Soit pour tourner les pages de toute *la Grande Intrigue*, soit pour prendre le temps du temps. Time to stop! ▶

Jean-Paul VERMILLET

BIBLIOGRAPHIE

- JEAN-MARIE BLAS DE ROBLÈS, *LA MONTAGNE DE MINUIT*, ZULMA, 168 PAGES, 16,50 EUROS.
- OLIVIER ADAM, *LE COEUR RÉGULIER*, EDITIONS DE L'OLIVIER, 232 PAGES, 18 EUROS.
- FRANÇOIS TAILLANDIER, *TIME TO TURN*, 278 PAGES, 19 EUROS.

FINANCE

La double nature d'un trader

LE 5 OCTOBRE, LA ONZIÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE DU TRIBUNAL DE PARIS RENDRA SON VERDICT SUR L'«AFFAIRE KERVEL». UN DOSSIER OÙ LES EUROS SE COMPTENT PAR MILLIARDS, MAIS DANS LEQUEL LE TRAVAIL A ÉTÉ LE GRAND ABSENT.

Jusqu'à la dernière minute de son procès, qui s'est tenu du 8 au 25 juin dernier à Paris, Jérôme Kerviel a maintenu sa position. Oui, durant toute l'année 2007, il a été «*hors des clous*»; il a dépassé, et de beaucoup, les limites qui lui étaient imparties. Oui, en prenant des positions fictives allant jusqu'à 50 milliards d'euros sur les marchés boursiers, il a engagé l'équivalent de 1,7 fois les fonds propres de la Société générale, son employeur. Mais, a-t-il encore répété le 22 juin, alors que le président du tribunal lui donnait une dernière chance de s'expliquer, il ne voulait qu'une chose: «*bien faire [son] travail*». Et, «*sans l'aval et le laisser-faire de [sa] hiérarchie*, a-t-il conclu, *tout ça ne serait pas arrivé*». Tout ça? Une perte historique comme jamais aucun trader, dans quelque banque du monde que ce soit, n'en a jamais été coupable: 4,9 milliards d'euros. Une affaire qui, à sa découverte, fit l'effet d'une bombe jusque de l'autre côté de l'Atlantique. On parla même, un temps, d'un démantèlement du groupe Société générale et, avec elle, d'une société employant quelque cent soixante mille personnes à travers le monde... De ces «*fautes professionnelles*» que le monde de la finance n'est pas prêt d'oublier. Au regard du droit, l'homme, âgé

aujourd'hui de trente-trois ans, risque cinq ans d'emprisonnement et 375 000 euros d'amende. Une peine qui, au civil, pourrait être alourdie par le versement d'une somme de plus de 5 milliards d'euros: 4,9 en guise d'indemnisation de son ancien employeur, le montant du manque à gagner de ses exactions. Ce à quoi il faudra peut-être ajouter, si la cour en retient la demande, des dizaines de milliers d'euros à verser à cinq salariés en poste ou retraités de l'établissement. Cinq personnes qui réclament à Jérôme Kerviel de leur rembourser les conséquences que ses malversations ont fait peser sur leur compte épargne salariale...

Lorsque des traders se risquent à quelques précautions d'usage

Si les magistrats devaient s'accorder sur l'ensemble de ces demandes, le verdict resterait pour longtemps dans les annales judiciaires et, avec elles, dans la mémoire de tous les spécialistes de droit du travail. Jamais aucun salarié, en effet, n'a été condamné à une telle peine pour des malversations dans l'exercice de ses fonctions. Le jugement confirmerait alors à un niveau jamais atteint une tendance de la jurisprudence sociale, remarque Michel Miné, juriste, professeur de droit

OLIVIER LEJEUNE / MAXPPP

du travail au Conservatoire national des arts et métiers. Une dérive qui impose de plus en plus aux salariés d'assumer, non seulement la responsabilité pénale de leurs actes, mais aussi la responsabilité civile des fautes qu'ils ont pu commettre. Du procès Kerviel, ce sont surtout les milliards d'euros qui ont retenu l'attention. La perte vertigineuse que l'ancien trader a engendrée a occulté l'autre versant de son affaire: celle de la responsabilité qui peut peser sur un salarié dans l'exercice de ses fonctions. Pour la direction de la Société générale, bien sûr, l'affaire est simple. Jérôme Kerviel ne bénéficie d'aucune circonstance atténuante. Aucune charte, aucun règlement, aucun code interne à l'entreprise n'autorisait le jeune trader à engager des milliards d'euros





«Qui, de l'employeur ou du salarié, doit être tenu responsable de la faute quand tout, des objectifs assignés au mode d'évaluation en passant par l'organisation du travail, pousse les personnels à dépasser leurs limites ?»

d'opérations. Lui, comme tous ses collègues, savait que le maximum de position autorisé était de 125 millions. Les trois chefs d'accusation retenus contre lui sont donc valides. «*Abus de confiance*», «*faux et usage de faux*» et «*introduction frauduleuse de données dans un système de traitement automatisé*» : les faits sont caractérisés. Et, à ce titre, Jérôme Kerviel doit être condamné le plus lourdement possible.

Reste que si le raisonnement se tient, il fait néanmoins l'impasse sur les raisons qui ont poussé le salarié à une telle dérive. Bien sûr, tous les professionnels des salles de marché ne confondent pas leurs écrans de travail avec des machines à sous. Mais lorsqu'ils se risquent à quelques précautions d'usage, certains le payent très cher.

Ainsi, ce trader de la Générale en poste à la City qui, ainsi qu'en témoigne une cadre du service «déontologie» de l'entreprise, a perdu il y a quelque temps son emploi pour avoir refusé de se placer sur le marché des *subprimes*. Incontestablement, Jérôme Kerviel n'était pas de cette trempe. Sa seule ambition était de satisfaire les objectifs qu'il pensait lui être assignés. Et, pour y parvenir, pour «*faire le mieux possible*», il n'a pas lésiné sur les moyens. «*Mais quelqu'un est-il venu lui dire, avant le début 2008, avant que ne se déclenche son affaire, qu'il s'y prenait mal ?*» n'ont cessé de demander ses avocats à son procès. Jamais aucun signal ne lui a été donné pour lui spécifier qu'il était sur une mauvaise voie. A ses débuts dans le métier, son audace a même été récom-

pensée. En 2005, déjà, il avait été «*hors des clous*». Il en avait tout juste été sermonné, puis il avait été augmenté. En 2006 aussi. En 2007 *idem*. Jusqu'à la découverte de ses positions insensées en janvier 2008... Sans doute sa hiérarchie ne savait-elle déjà pas tout. Eric Cordelle, son ancien n+1, polytechnicien de son état, le dira d'ailleurs à son procès : il n'avait ni les moyens, ni la formation pour contrôler le travail de ses équipes.

Lorsque travailler signifie devoir se dépasser

Mais alors : «Qui, de l'employeur ou du salarié, doit être tenu responsable de la faute quand tout, des objectifs assignés au mode d'évaluation en passant par l'organisation du travail, pousse les personnels à dépasser leurs limites ?» demande Serge Dufour, directeur du pôle «santé, travail, expertise» du cabinet Emergences. «*Nous sommes là au cœur des questions qui, aujourd'hui, traversent le monde du travail*», assure-t-il. Au lendemain de l'éclatement de l'affaire, le syndicat Cgt de l'entreprise avait rappelé qu'il ne peut y avoir de contrôle efficace sans une revitalisation de la fonction et de la qualification des salariés qui en sont chargés,

...

... témoigne Michel Marchet, son délégué national. Jugée devant un conseil des prud'hommes, l'affaire Kerviel aurait eu tout autre allure. Il aurait été question du décalage maintes fois décrit entre travail réel et travail prescrit, de qualification et de politique de rémunération... Pas une seule fois, la question des « bonus » n'a été examinée lors de ce procès. *« Les salariés baignent aujourd'hui dans un contexte qui leur impose chaque jour un peu plus de se dépasser et de se mettre en danger, de prendre des risques jusqu'à transgresser la morale la plus simple au risque de piétiner l'éthique professionnelle et sociale la plus élémentaire », rappelle Danièle Linhart, sociologue et spécialiste du travail. « De plus en plus seuls, de plus en plus livrés à eux-mêmes dans des organisations du travail qui ne laissent plus aucune place au collectif, ils avancent sans garde-fous. »* Quelles que soient les arcanes du dossier Kerviel, conclut-elle, c'est aussi dans cette perspective qu'il faut le comprendre.

Le 5 octobre, Jérôme Kerviel sera fixé sur son sort. Depuis le scandale qu'ont suscité ses prises de position, la Société générale a revu ses procédures de contrôle, son mode de recrutement et de management, ses systèmes de gratification et ses dispositifs de comptabilisation du temps de travail dans les salles de trading. Pour pouvoir suivre l'activité des principales places boursières mondiales de leur ouverture à leur fermeture, Jérôme Kerviel, a-t-on appris au cours du procès, ne comptait pas ses heures, travaillait quinze heures par jour et il ne prenait pas de vacances, ou si peu... *« Qui peut garder la tête froide à un tel rythme ? »* demande une ancienne Drh, longtemps en poste dans des multinationales. Personne, assure-t-elle.

Alors que s'achevait le procès de l'ancien trader, le quotidien *Le Monde* rapportait un fait-divers survenu dans une salle de marché de la City. Dans la nuit du 29 au 30 juin 2009, un courtier londonien a semé la panique en jouant en quelques secondes 30 % de la production totale disponible de pétrole mise sur le marché par les douze pays membres de l'Opep. L'homme, pouvait-on lire dans cet article, consommait de l'alcool à l'excès et prenait de la cocaïne pour tenir ses objectifs. Lui a été licencié sur le champ. Jérôme Kerviel risque cinq ans de prison et des centaines de milliers d'euros d'amende.

Martine HASSOUN

A. DE ROLL / MAXPPP



“L'emploi de cent soixante mille salariés était en jeu”

EN QUOI LE SYNDICAT CGT DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SE SENTAIT-IL CONCERNÉ PAR L'AFFAIRE KERVEL, QUEL EST LE RÔLE DES SYNDICALISTES SUR UN SUJET PAREIL ? OPINIONS DE MICHEL MARCHET, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CGT-SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Nous étions fondés à intervenir autant que possible dans les médias pour dénoncer les appétits et mettre en garde les prédateurs, sans que nos propos soient assimilés à un soutien au Pdg !

«Aussitôt l'affaire Kerviel mise à jour, le syndicat Cgt de la Société générale a tenu à occuper toute sa place. Notre rôle était d'abord de comprendre comment on en était arrivé là, comment l'organisation du travail avait permis une telle dérive. Pour démêler le dossier, nous nous sommes appuyés sur nos nombreux contacts, dans les *front, middle* et *back offices*, afin d'élaborer des propositions, indépendamment de la direction. Il ne nous a pas fallu longtemps, alors, pour distinguer la responsabilité de cette dernière, ni pour observer que les moyens humains et l'organisation du travail étaient insuffisants pour exercer des contrôles efficaces, au-delà des procédures défaillantes.

» Une autre priorité a été la nôtre: défendre l'emploi dans un groupe qui occupe quelque 160 000 personnes dans le monde, dont 64 000 en France. Cet objectif était d'autant plus nécessaire que, très vite, il est apparu aussi que, en dehors même de l'impact financier énorme qui déstabilisait la Société générale, l'affaire Kerviel était une opportunité pour quelques-uns de “faire la peau” à l'entreprise. Quelques jours seulement après la découverte des prises de position de Jérôme Kerviel, Nicolas Sarkozy a fait pression sur le conseil d'administration pour qu'il démette Daniel Bouton, le Pdg. Manœuvre qui avait évidemment pour but d'ouvrir la porte au démantèlement du groupe. Nous ne pouvions pas oublier que le pouvoir politique avait tenté, en 1999, de nous “marier” de force avec la Bnp.

» Si l'affaire Kerviel a pu servir à certains pour dénoncer l'industrie financière, nous ne pouvions, nous, accepter que le sort des salariés du groupe passe à la trappe. En tant que syndicat Cgt, nous étions fondés à intervenir autant que possible dans les médias pour dénoncer les appétits et mettre en garde les prédateurs, sans que nos propos soient assimilés à un soutien au Pdg ! Que cela plaise ou non, nous sommes la Cgt dans la banque, et nous devions rassembler tous les salariés, dont nos délégués élus ont charge de défendre les intérêts individuels et collectifs. Et cela inclut les traders, ou plutôt, les salariés du *front office*. Nous avons fait ce que nous devions. Les syndiqués, et les salariés au travers de leurs votes, ont largement approuvé notre conduite.»

Michel MARCHET

Notre mission est une source de fierté au quotidien : répondre aux besoins d'aujourd'hui en dessinant le monde de demain.

© PIERRE-FRANÇOIS GROSJEAN / GDF SUEZ : S.A. AU CAPITAL DE 2 224 473 335 €, RCS PARIS 542 107 651.



GDF SUEZ inscrit la croissance responsable au cœur de ses métiers pour relever les grands enjeux énergétiques et environnementaux : répondre aux besoins en énergie, assurer la sécurité d'approvisionnement, lutter contre les changements climatiques et optimiser l'utilisation des ressources. À travers le monde, les équipes de GDF SUEZ proposent des solutions performantes et innovantes aux particuliers, aux villes et aux entreprises, en s'appuyant sur un portefeuille d'approvisionnement gazier diversifié, un parc de production électrique flexible et peu émetteur de CO₂, et une expertise unique dans quatre secteurs clés : le gaz naturel liquéfié, les services à l'efficacité énergétique, la production indépendante d'électricité et les services à l'environnement.

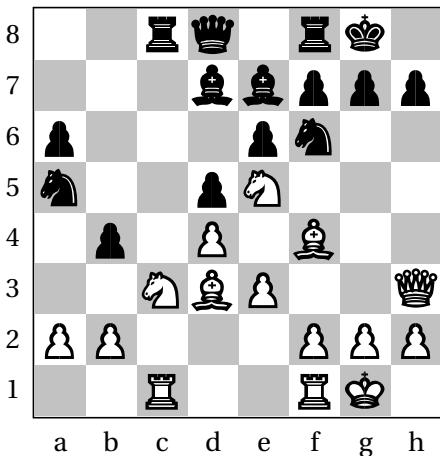
gdfsuez.com

GDF SUEZ

REDÉCOUVRONS L'ÉNERGIE

Tactique

Klundt – Gerer, 1970. Les Blancs jouent et gagnent (VOIR DIAGRAMME).



Choqué, le vieil homme a tout annulé. Cinq années plus tard, une immense réception a eu lieu à Belgrade pour célébrer les quatre-vingt-cinq ans du champion qui a remporté douze fois le championnat de Yougoslavie. Il vit à Belgrade, les joueurs de l'ex-Yougoslavie ne l'oublient pas, certains veillent sur lui. Voici une extraordinaire partie de «Gligo» face à un champion du monde et au plus formidable attaquant des années 1960.

M. Tal – S. Gligoric

Match des candidats au titre mondial, New York, 1968. Partie espagnole

1.e4, e5; 2.Cf3, Cc6; 3.Fb5, a6; 4.Fa4, Cf6; 5.0-0, Fe7; 6.Te1, b5; 7.Fb3, d6; 8.c3, 0-0; 9.h3, h6 (l'idée des Noirs est de tenir le centre par... Te8, ... Ff8 et d'empêcher un possible Cg5); **10.d4, Te8; 11.Cbd2, Ff8; 12.Cf1, Fb7; 13.Cg3, Ca5; 14.Fc2, Cc4; 15.a4, d5; 16.b3** (16. exd5, exd4 fut joué lors d'une partie entre Stein et Spassky; ce dernier égalisa facilement), **16... dxе4; 17.Cxe4, Cxe4; 18.Fxe4** [18. Txe4?!, f5? (18... Fxe4; 19. Fxe4, Cb6; 20. Fxa8, Cxa8; 21. axb5, axb5; 22. Fe3, exd4; 23. Cxd4, Dd5=); 19. Te1, e4; 20. bxc4, exf3; 21. axb5, et les Blancs s'imposèrent – Stein-Reshevsky, Los Angeles, 1968], **18... Fxe4; 19.Txe4, Dd5; 20.Tg4** (voici une suite plus tranquille: 20... Ca5; 21. axb5, Cxb3; 22. Txa6, exd4; avec une position équilibrée), **20... Ca5; 21.Fxh6, Cxb3; 22.Ta3!?** (22. Tb1, bxa4; 23. Cxe5, De6; 24. Df3, c5=), **22... bxa4; 23.Txa4, Tab8; 24.Txa6, exd4; 25.cxd4** (25. Cxd4 était sans doute préférable: 25... Cxd4; 26. Dxd4, Dxd4; 27. cxd4, f5; le résultat logique est le match nul malgré le pion d'avance pour les Blancs. Tal recherche les complications), **25... c5; 26.Fe3, Tb4** (Gligoric exerce une terrible pression sur ce pion cloué); **27.Tg5, Db7; 28.Th6, Cxd4; 29.Cxd4?** (après la tentative 29. Dd3!, qui menace mat en h7, les Blancs forçaient une suite salvatrice: 29... De4; 30. Dxe4, Txe4; 31. Ta6=); **29... Tb1; 30.Fc1, Db2!** (30... cxd4; 31. Dh5, Txc1+; 32. Rh2, Fd6+; 33. Txd6, Dc7; 34. Dh6 est très fort pour les Blancs. Avec le coup joué dans la partie, Gligoric s'empare même de l'avantage); **31.Dh5?** [31. Cb3!, De2! (31... Dxb3?; 32. Dh5!, Txcl+; 33. Rh2, Fd6+; 34. Txd6, Db8; 35. Dh6, g6; 36. Tgxg6+, fxg6; 37. Dxg6+, Rh8; 38. f4, et malgré la Tour de retard les Blancs gagnent); 32. Dd5, et tout peut encore arriver], **31... Dxc1+; 32.Rh2, Fd6+;** **33.Txd6, Df4+; 34.Tg3, Dxd6; 35.Cf5** (VOIR DIAGRAMME).

35... Tee1! (c'est le coup raté par le champion russe: l'attaque blanche semble terrible, mais les Noirs ont une suite qui

18... Rf6; 19. Th6! NOIR fait une suite qui transpose de force dans une excellente finale; **36. Dxf7+** (forcé: si 36. Cxd6??, Th1#); **36... Rxrf7**; **37. Cxd6+, Re6**; **38. Tg6+, Rd5**; **39. Cf5, Tb7**; **40. Ce3+, Txе3!** (bien calculé: Gligoric élimine les problèmes techniques); **41. fxe3, Tc7**; **42. Rg3, c4** (le pion passé fait la différence); **43. Rf4, c3**; **44. e4+, Rc4**; **45. Ta6, c2**; **46. Ta1, Rd3** [Tal jette l'éponge. Une suite possible serait: 47. Rf5, c1D; 48. Txc1, Txc1; 49. e5, Rd4; 50. h4, Rd5; 51. g4, Tf1+; 52. Rg6, Rxе5; 53. Rxg7, Tf4; 54. h5, Txg4+; 55. Rf7, Rf5; 56. h6, Tb4; 57. h7, Tb7+; 58. Rg8, Rg6; 59. h8C+ (59.h8D??, Tb8#); 59... Rf6+-]; **0-1**.

Anniversaire repoussé

Svetovar Gligoric est un héros en Serbie. Longtemps l'un des meilleurs joueurs de la planète, il disputa plusieurs cycles du championnat du monde. Au début du mois de février 2003, une grande fête était prévue pour célébrer son quatre-vingtième anniversaire. Mais ces réjouissances n'auront jamais lieu. Des hommes masqués et armés se sont introduits dans sa maison, ils ont sévèrement frappé le vieil homme qui vit seul depuis le décès de son épouse, saccagé son intérieur et volé tout ce qui pouvait avoir une quelconque valeur : argent, bijoux et l'ensemble des trophées remportés lors de sa longue et brillante car-

HORizontalement

1. Au sens littéral, une charge quotidienne dans la presse à l'encontre d'Eric Woerth. – 2. Un ciel houleux. En fin d'année. – 3. Demi-petit cochon. Auxiliaire oriental. – 4. Le quand anglais. Métal léger. Approbation d'en bas. – 5. Tout l'est, sauf ce qui est à moi. – 6. S'est mis en quatre et tête-bêche. – 7. Un magistrat qui ne fait pas forcément ses achats au supermarché. Situé en plein cœur. – 8. Décharge. Mauvais fond. – 9. Sans doute aussi égirroc. Saint d'Armo-rique. – 10. Nivellement.

VERTICALEMENT

- I. Telle l'actuelle gesticulation du pouvoir. – II. Petit flemmard brésilien. Début d'hébétude. Quel cul! – III. Ce qu'il faudra faire avec la nouvelle loi sur les retraites lorsque l'alternance se produira. – IV. Adorateur de croutes. – V. Déciduée au centre. – VI. Très répandu parmi certains membres du gouvernement. – VII. Pour tracer droit. Homme de paille. Du matin. – VIII. Américain sur sa réserve. Ouvre grand la bouche. – IX. Bien qu'émanant d'une Chambre, n'a pas valeur de loi. – X. Bon début pour une question.

SOLUTION DU PROBLÈME DE MOTS CROISÉS

**Verticalemen: I. Clownséchue - II. Al. Héb. Uc.
- III. Renegöcher - IV. Jocnolâtre - V. Cidu - VI.
- Affâtisme - VII. Lad. AM - VIII. Uté Bâille.
- IX. Résolution - X. Est-ce qu'e?**

SOLUTION DU PROBLÈME D'ÉCHECS

1. Cxd5!! (ce sacrifice est basé sur la théorie de la partie d'échecs du pion h7), 1... exd5 (après 1... g6; 2. Cxe7+, 3... Ch7; 4. Dxd7+?), 2. Cxd7 Fg5!; 4. Ch7+, 5. Fxd7+!, Rb8 (force: 1! 2... Cxd7??; 3. Dxb7#), 3. Fxh7+, 4. Ff5+ (gagne la Dame noire), 4... Rg8; 5. Fxd7+, 1-0.

ASSURANCE HABITATION

CONTRAT HABITATION PERSONNALISABLE

CHACUN CHOISIT
LES OPTIONS DONT
IL A VRAIMENT BESOIN



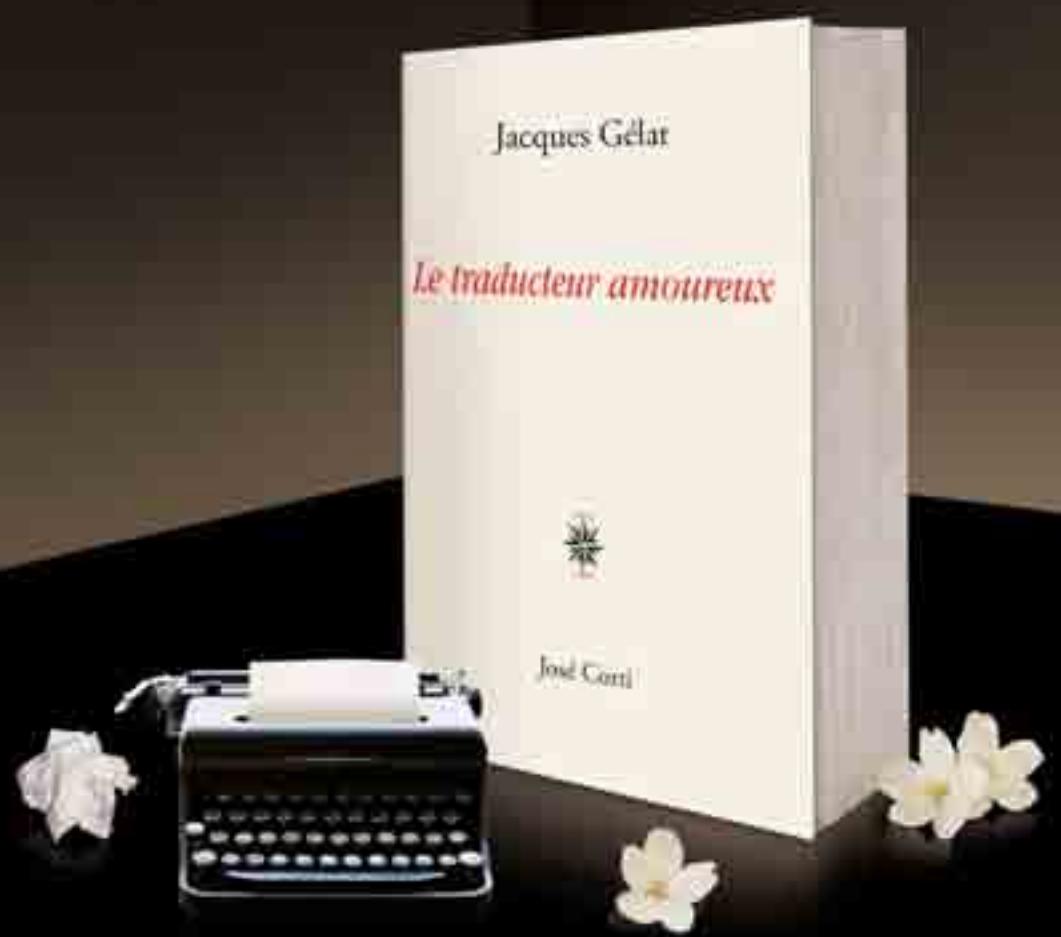
Renseignez-vous auprès d'un conseiller
ou sur www.macif.fr

Les options du contrat Habitation sont accessibles selon la formule ou les options souscrites. Pour connaître les conditions du contrat, renseignez-vous auprès d'un conseiller.
MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.



LA SOLIDARITÉ
EST UNE FORCE

皆様に愛を込めて
je vous aime tous



Prix Orange du Livre 2010

Jacques Gélat remercie tous les internautes
qui ont voté pour « Le traducteur amoureux »

partagez vos lectures et vos livres préférés sur le site du
Prix Orange du Livre www.orange.fr/prixorangedulivre

plus loin ensemble



A close-up, profile shot of a young boy with light brown hair, wearing a dark jacket over a striped shirt. He is looking out of a train window, with a blurred landscape visible outside.

OBJECTIF 0% DE CO₂, OU PRESQUE.

Le train émet peu de CO₂. La SNCF va encore plus loin.

Lorsque vous prenez le train, vous contribuez à réduire les émissions de gaz à effet de serre. La SNCF s'engage à rendre ses trains et ses gares toujours plus respectueux de l'environnement : éco-conduite, locomotive hybride, construction de la première gare solaire et de haltes TER éco-durables... Ainsi, demain, chaque personne qui voudra faire un geste pour la planète saura qu'elle peut toujours compter sur la SNCF pour lui en donner les moyens.

sncf.com/generation-ecomobile

des
idées
d'avance





La Poste modernise ses 17000 points de contact sur tout le territoire. Être à moins de 5 km et à moins de 20 minutes en voiture pour 90 % des Français, c'est notre mission de service public.

*La Poste,
personne ne sera jamais aussi proche de vous.*



LA POSTE



LA CONFIANCE DONNE DE L'AVANCE

www.laposte.fr